REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

UNITE – EGALITE - PAIX

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES CHARGE DE L'INDUSTRIE

REVUE A MI-PARCOURS DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT

STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE PROMOTION DE L'EMPLOI

SCAPE 2015-2019

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ACRONYMES 3
Résumé Exécutif 6

INTRODUCTION 14

1IERE PARTIE : LES RESULTATS DE LA REVUE A MI-PARCOURS 2015-2017 15
I. EVENEMENTS MAJEURS DE LA PERIODE SOUS REVUE 16
1.1. Evolution Politique Récente 16

II. MISE EN ŒUVRE DE LA SCAPE ET RESULTATS REALISES A MI-PARCOURS 17
2.1. Progrès vers l'atteinte des résultats de la SCAPE 17
2.1.1. Conception du programme, pertinence, efficacité et efficience 17
2.1.2. Progrès dans la réalisation des objectifs globaux 18
2.2. Etat de réalisation des activités de la SCAPE et des ODD, Résultats 23

III- MOBILISATION DES RESSOURCES 84
3.1. Allocation des Ressources 84
3.2. Questions liés à la Gestion du Portefeuille 85

IV- Cadre de Dialogue, Coordination et efficacité de l'aide 86

V- Gouvernance, Coordination, Mise en œuvre et Suivi- Evaluation 88

VI- LECONS TIREES A MI-PARCOURS 91
6.1. Pour le Gouvernement 91
6.2. Les Partenaires Techniques et Financiers 92

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 93

VII- Gouvernance, Coordination, Suivi, Evaluation 94
7.1. Coordination 94
7.2. Suivi évaluation 96
7.3. Risques et mesures d'atténuation 97

2IEME PARTIE : LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT POUR LA PERIODE 2017-2019 98

VIII- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT POUR LA PERIODE RESTANTE 2017-2019 99
8.1. Consultations des parties prenantes 99
8.2. Stratégie pour la réalisation des objectifs de la période restante 2017-2019 99

IX- PROGRAMMATION PLURIANNUELLE ET MATRICE DES ACTIONS MAJEURES PRIORITAIRES (MAMP) 2017-2020 104

X- GOUVERNANCE, COORDINATION, SUIVI, EVALUATION 106
10.1. Coordination 106
10.2. Suivi évaluation 107
10.3. Risques et mesures d'atténuation 108

CONCLUSIONS RECOMMANDATIONS 109

ANNEXES 115

LISTE DES ACRONYMES

ADDS	Agence Djiboutienne de Développement Social
ADME	Agence Djiboutienne de Maitrise de l'Energie
AGR	Activité Génératrice des Revenus
AFD	Agence Française de Développement
ANPI	Agence Nationale pour la Promotion de l'Investissement
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
BM	Banque Mondiale
CASAF	Centre d'Action Sociale pour l'Autonomisation des Femmes
CEA	Commission Economique pour l'Afrique
CERD	Centre d'Etudes et de Recherche de Djibouti
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa (Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Australe)
CVTFS	Comesa Virtual Transit Facilitation System (Système virtuel du COMESA pour la facilitation du Transit)
DISED	Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques
EABS	Enfants à besoins spéciaux
EDAM	Enquêtes Djiboutiennes Auprès des Ménages
EDD	Electricité De Djibouti
ETFP	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIDA	Fonds International de Développement Agricole

FDED	Fonds de Développement Economique de Djibouti
FDJ	Franc Djiboutien
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	U.N Population Fund - Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
IDE	Investissements Directs Etrangers
LNG	Liquefied Natural Gas (Gaz naturel liquéfié)
MEFI	Ministère de l'Economie et des Finances chargé de l'Industrie
MENFOP	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
MET	Ministère de l'Equipement et du Transport
MHUE	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement
ODD	Objectifs de Développement Durable
OFID	OPEP Fund for International Development (Fonds de l'OPEP pour le Développement International)
OIM	Organisation Internationale pour la Migration
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONEAD	Office National des Eaux et de l'Assainissement de Djibouti
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONTD	Office National du Tourisme de Djibouti
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDR	Plan de Développement Régional
PIB	Produit Intérieur Brut
PME/ PMI	Petites et Moyennes Entreprises/ Industries

PNIASAN	Programme National d'Investissement d'Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et la Promotion de l'Emploi
TICE	Technologie de l'Information et de Communication pour l'Enseignement
UE	Union Européenne
UNDAF/PNUAD	United Nations Development Assistance Framework (Plan-cadre des Nations unies pour le Développement)
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'Enfance
UNFD	Union Nationale des Femmes Djiboutiennes
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UMO	Unité de Mise en Œuvre
USAID	United States Agency for International Development (Agence des États-Unis pour le développement international)

RESUME EXECUTIF

Le gouvernement a adopté une Vision de développement à long terme, « Djibouti 2035 » en mars 2014 et son premier plan quinquennal, SCAPE 2015-2019, en août 2015 qui fixent désormais le cap et tracent le cadre de référence des interventions des acteurs et partenaires au développement. La stratégie a pour but de transformer le pays en une plaque tournante logistique et commerciale de la sous-région, d'accroitre significativement la richesse nationale et le revenu par tête, et enfin de réduire le chômage.

Le premier plan quinquennal de mise en œuvre de la « Vision Djibouti 2035 », la SCAPE 2015-2019, est articulé autour de quatre (4) axes stratégiques, à savoir, (i) la compétitivité et le rôle moteur du secteur privé, (ii) le développement du capital humain, (iii) la gouvernance publique et le renforcement des capacités institutionnelles, et (iv) les pôles de développement régionaux et le développement durable.

Conformément au Dispositif institutionnel de suivi évaluation, une revue à mi-parcours de la SCAPE a été réalisée en 2017, après deux années et demie de mise en œuvre de la SCAPE 2015-2019, pour mesurer les progrès vers l'atteinte des objectifs, mais aussi des engagements pris par le Gouvernement, tirer les leçons et déterminer les interventions pertinentes par rapport aux défis majeurs et aux objectifs prioritaires du pays pour la période 2018-2019.

Cette revue a été réalisée dans une approche participative associant principalement les Ministères techniques. Chaque ministère a conduit et réalisé la revue à mi-parcours, sa politique sectorielle, avec l'appui de la Direction de l'Economie et du Plan.

➔ Le premier axe stratégique : la compétitivité et le rôle moteur du secteur privé

Pour l'atteinte de ce résultat, un montant de 2121,4 milliards de FDJ sont prévus sur la période 2015-2019. Pour la période de 2015 à 2017, 260 actions ont été programmées pour des coûts prévisionnels de 1.509,4614 milliards de FDJ. 11 actions sont entièrement réalisées pour un coût de 140,94816 milliards FDJ, 33 sont en cours d'exécution pour 297,58607 milliards FDJ et 12 en préparation pour 27,43620 milliards FDJ.

Le Gouvernement a lancé un vaste programme d'investissements, avec la réalisation d'une ligne de chemin de fer vers l'Ethiopie et son électrification (91,8 milliards FDJ) et d'un aqueduc en eau potable en provenance de l'Ethiopie, trois nouveaux ports de Doraleh, Tadjourah et Goubet (85,5 milliards FDJ) et de routes transfrontalières dont la plus grande étant la route Tadjourah-Balho (26,8 milliards FDJ).

Ces importants investissements permettront la réalisation des infrastructures de meilleure qualité et des coûts de facteurs moins élevés, profitables au développement du secteur privé et au marché régional, à la réussite d'édification d'une plateforme logistique et commerciale régionale « hub régional ».

Dans les domaines de la Géothermie, la maîtrise de l'Energie, des hydrocarbures, de l'électricité et des mines, plusieurs Lois et leurs Décrets d'application ont été adoptés, permettant ainsi la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire et l'amélioration de la gestion de manière efficiente et transparente du secteur de l'énergie.

La construction d'un poste de Transformation 63/20 kV, (**Centre de Dispatching**) au site de La Palmeraie, a permis de renforcer l'interconnexion dans un contexte de demande croissante en électricité et de fournir ainsi une énergie de meilleure qualité aux usagers.

Le forage de 4 puits d'exploration géothermique de 50 à 100 MW d'électricité- la centrale de 50 MW de Damerjog- va surtout promouvoir une **transition énergétique** à travers une nouvelle capacité de production d'énergie verte et renouvelable. Un organisme autonome, appelé l'ODDEG, a été mis en place pour assurer les forages et le suivi évaluation.

En matière d'électrification en zones rurales, la construction d'une centrale solaire de 150 KV (don de l'Arabie Saoudite) dans le village d'As Eyla, le plus peuplé du district de Dikhil, permet la fourniture d'électricité à plus de 2500 personnes et plus de 500 ménages ; deux autres infrastructures (dons de la Corée du Sud) sont également installées : une mini-Centrale solaire hybride photovoltaïque de 100 KW installée dans le village d'Adaylou (à 65 Km de la préfecture de Tadjourah), assurant ainsi la continuité de l'électricité à plus de 1300 habitants et 100 ménages et une Centrale Solaire de 62 KW alimente toutes les habitations du village d'Ali-Addeh (région Ali Sabieh).

Pour ce qui est de télécommunication, la pose des câbles sous marins AAE-1 et SMW5 vient renforcer les capacités des télécommunications. Ces investissements permettront d'améliorer la couverture nationale et l'accès des populations au service des télécommunications.

Du côté du tourisme, deux salles sont construites afin d'augmenter l'effectif des élèves avec des équipements de cuisine et de restauration modernes pour améliorer la qualité des services, ont été réalisées à l'Ecole Hôtelière d'Arta en partenariat avec l'UMO. Ces activités permettront d'améliorer et de renforcer les formations aux métiers du tourisme, la professionnalisation et les capacités des acteurs de cette industrie touristique, source de croissance et de création d'emplois.

- **Promotion du secteur privé et Environnement des affaires**

Un guichet unique est opérationnel depuis le 12 Mars 2017 au sein de l'ANPI, première institution de création d'entreprise, facilitant en un même lieu, à un coût réduit et en un délai minimum, les formalités et déclarations nécessaires à la création d'entreprise.

En matière de fiscalité des entreprises, les taxes afférentes au registre du commerce ont été réduites de manière significative, la suppression du capital minimum, la réduction des frais de la patente et l'exonération de certaines taxes pour les projets des jeunes diplômés. Ces mesures ont considérablement assoupli les conditions de création d'entreprise et permis la création de 688 entreprises depuis la mise en place du guichet unique. Ces mesures ont aussi eu un impact direct sur le climat des affaires et sur le meilleur classement de Djibouti au Doing Business passant de la 154 ème place en 2017 à la 99 ème place en 2018.

En ce qui concerne **l'innovation**, la République de Djibouti a adhéré le 23 juin 2016 au Traité de PCT (Patent Cooperation Treaty). Un programme de vulgarisation du Traité en matière de Brevets (PCT) auprès du Centre d'Etude et de Recherche (CERD) et de l'Université de Djibouti (UD) a été réalisé. En outre, le Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI) a été créé et mis en place au sein de l'ODPIC et une convention tripartite entre l'ODPIC, l'Université de Djibouti et le CERD a été signée.

- **Agriculture, Assainissement et Eau, Elevage, Pêche et Ressources halieutiques**

Au niveau de l'approvisionnement en eau potable en zones urbaines et rurales et du renforcement des installations et pratiques d'assainissement, 15 projets ont été engagés et permis la construction et la réhabilitation d'ouvrages hydrauliques (adduction d'eau, puits, forages, citernes enterrées, retenues d'excavation, micro-barrages) ; la fourniture d'eau potable à toutes les localités urbaines, périurbaines et rurales, en particulier grâce à l'interconnexion avec l'Ethiopie ; l'équipement de plusieurs stations de pompage d'eau avec l'énergie solaire ; les travaux d'assainissement dans les principales localités urbaines.

Au niveau de la mobilisation des ressources en eau en vue du développement agro-pastoral, de l'appui aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs vulnérables, 16 projets ont été engagés dans les 5 régions et portant sur l'élevage nomade par l'amélioration de l'hydraulique pastorale ; la régénération des pâturages et le suivi sanitaire ; l'agriculture oasienne par la redynamisation de jardins familiaux et la création de petits périmètres sur les terrasses des oueds pour les pasteurs nomades affectés par la sécheresse ; la pêche artisanale par un renforcement des capacités des acteurs et la restructuration du centre de formation.

En ce qui concerne le renforcement de la prise en compte du « Genre », 3 projets pilotes ont été lancés dans les 5 régions et 50 Etablissements primaires, contribuent significativement à améliorer l'autonomisation de la femme: (i) la promotion de la petite aviculture; (ii) la promotion de l'apiculture ; (iii) la promotion de Potagers Scolaires. Ils visent à améliorer les revenus et la nutrition des familles rurales et plus spécifiquement des enfants scolarisés, redonner à la femme rurale son rôle d'actrice dans le développement agricole et rural et de garantir au sein des foyers d'une alimentation satisfaisante.

➔ Le deuxième axe stratégique : le développement du Capital Humain

Pour l'atteinte de ce résultat, un montant de 208,1 milliards de FDJ sont prévus sur la période 2015-2019. Pour la période de 2015 à 2017, 471 actions ont été programmées pour des coûts prévisionnels de 139,363 milliards de FDJ. 09 actions sont entièrement réalisées pour un coût de 8,82575 milliards FDJ, 83 en cours d'exécution pour 79,23879 milliards FDJ et 09 en préparation pour 14,87454 milliards FDJ.

Au niveau du primaire, 168 nouvelles salles de classes ont été construites et équipées et 588 salles ont été réhabilitées permettant ainsi une large amélioration de la couverture de l'accès au primaire. Des actions de mobilisation sociales (cantines scolaires améliorées, manuels scolaires gratuits pour les enfants de milieux défavorisés, réalisations des émissions de sensibilisation radiotélévisions) ont stimulé la demande, réduit l'exclusion et favorisé la réduction des disparités de scolarisation liées au genre. Le renforcement des capacités d'encadrement pédagogique et de supervision des établissements scolaires s'est amélioré.

Dans la promotion de l'utilisation des TICs, « Un enfant, Une tablette », les élèves de première année dans toutes les écoles du pays disposent d'une tablette pour apprendre et ceci grâce à une acquisition de 10 000 tablettes.

Dans l'enseignement moyen et secondaire, deux nouvelles écoles fondamentales se sont créées à Sankal (région de Dikhil) et Sagallou (région de Tadjourah). Ces actions conjuguées ont permis une augmentation de l'effectif des collégiens, de 36 625 élèves à 39018 élèves, soit une augmentation de 6,5%. Le nombre de collégiens ruraux (hors chefs lieux) a sensiblement augmenté passant de 2438 (dont 885 filles) à 3177 (dont 1173 filles), soit une hausse de plus de 30%.

La formation continue des enseignants n'est pas assez développée, peu de moyens sont accordés pour la supervision des établissements scolaires et l'encadrement pédagogique, ce qui ne permet pas d'améliorer la qualité.

Une reforme de l'enseignement technique et formation professionnelle (ETFP) a été réalisée, notamment par la mise en œuvre d'une nouvelle structure de gouvernance, la Direction Générale de l'enseignement technique et formation professionnelle (DG-ETFP), par des messages d'information sur la valorisation de l'ETFP et des outils d'information, de sensibilisation et de promotion, par des compétences et des besoins du marché du travail, une analyse de situation de travail (AST) et un référentiel de formation pour 4 spécialités pour le CAP et BAC PRO, par une commission de rédaction des nouvelles formations et des curricula et par un partenariat avec le secteur privé et les organisations professionnelles pour développer des formations adaptées aux besoins du marché de l'emploi.

Au niveau de la santé, la construction de l'hôpital d'Ali sabieh et le renforcement des infrastructures de celui de Balbala, la construction de l'Hôpital de la CNSS vont assurer

un accès universel à des services de santé de qualité et répondre aux besoins de la population ainsi qu'un système de sécurité sociale universel et performant. Deux nouvelles initiatives à savoir le développement des Services d'oncologie qui va améliorer la qualité et l'accès aux services oncologiques et le GAVI, Alliance du Vaccin, qui va renforcer la gestion de stock et les moyens de conservation des vaccins et produits essentiels pour un accès à des services de santé de base et de vaccination de qualité aux populations vivant dans les zones d'accès difficile.

« Autonomisation des femmes et Renforcement des Communautés » a été mis en place. **29 associations** reparties dans les 5 régions de l'intérieur, soit **300 femmes** ont été appuyées par l'octroi des équipements pour amorcer des activités génératrices de revenu, puis formées et leurs capacités managériales ont été améliorées. **5 foires d'exposition** ont été organisées dans les régions de l'intérieur à raison d'une (1) foire par région. Plus de **300 femmes** ont pu vendre les produits artisanaux, fruits de leurs efforts et de leur savoir-faire.

Egalement, **3 foires nationales regroupant 60 femmes** issues des 5 régions de l'intérieur et des communes ont été organisées à Djibouti ville, entre 2016 et 2017.

Un ambitieux programme d'alphabétisation de 36 000 femmes et jeunes filles d'ici 2021 a démarré. Six (6) classes pilotes, ouvertes en Novembre 2016 à l'UNFD, au CASAF et à PK12, ont accueilli 180 apprenantes en langues nationales. La généralisation du programme, lancée le 7 octobre 2017, a enregistré 3471 femmes apprenantes reparties sur 104 classes sur toute l'étendue du territoire.

Entre 2015 et 2017, au Centre d'Action Sociale et d'Autonomisation des Femmes (CASAF), 366 apprenantes ont suivi les différentes formations en Coiffure, Cuisine, Couture, Informatique (cours théoriques et pratiques durant une période de 9 mois). Deux Centres d'autonomisation des femmes ont été créés, équipés et opérationnels dans les régions d'Ali Sabieh et de Tadjourah.

Dans le domaine de l'enfance, pour les actions en faveur des Enfants à Besoins Spéciaux (EABS), une étude a été réalisée en 2015, suivie d'un atelier de validation et d'un plan d'actions multisectoriel en Août 2016. Un travail de prospection et d'identification a été entrepris auprès des institutions et ONG. 185 enfants ont bénéficié des visites médicales, 95 autres d'un appui pour achats de médicaments, 62 autres ont obtenu des équipements divers tels que des prothèses, des audiogrammes, des lunettes de vue, des fauteuils roulants, des lits et berceaux spécialisées. Enfin, 108 familles nécessiteuses ayant un enfant EABS ont bénéficié des Kits pour la création des AGRs. Des Garderies communautaires en nombre de 27 ont été mises en place dont la plupart sont dans les 5 régions de l'intérieur et accueillent **677 enfants** âgés de 3 à 5 ans.

Au niveau de l'emploi , deux initiatives en appui à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi 2014-2024 , à savoir l'employabilité de la main d'œuvre Djiboutienne, d'un coût de 20,9 millions USD financé par l'USAID, améliorera la qualité

des programmes de formation technique et professionnelle, créera des liens entre le secteur privé (demande) et les institutions de formation professionnelle et technique (l'offre) et renforcera les services d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi ; tandis que la création du centre de formation des métiers du port à travers le fonds fiduciaire d'urgence de l'UE luttera contre l'afflux des jeunes migrants.

Dans le domaine du logement, un important programme de construction de logements sociaux, financé par le FADES à hauteur de 589 millions FDJ, est en cours de réalisation, tandis qu'un projet Intégré de résorption des bidonvilles à Djibouti d'un montant de 29 millions FDJ financé par la Banque Mondiale est en préparation.

➔ Le troisième axe stratégique : la gouvernance publique et le renforcement des capacités institutionnelles

Pour l'atteinte de ce résultat, un montant de 42 milliards de FDJ sont prévus sur la période 2015-2019. Pour la période de 2015 à 2017, 339 actions ont été programmées pour des coûts prévisionnels de 29,277 milliards FDJ ; 06 actions sont entièrement réalisées pour un coût de 801,16 millions FDJ, 28 sont en cours d'exécution pour 5 509,02 millions FDJ et 10 en préparation pour 9870,2 millions FDJ.

D'importantes actions de modernisation du cadre et des outils de gouvernance financière, notamment les Assises nationales de la fiscalité, la révision de la politique en matière d'exonérations, la mise en place d'une cellule de politique fiscale et un comité directeur des réformes fiscales ont été réalisés.

La mise en place d'un cadre juridique de la gestion de la dette publique et d'un Comité national d'endettement public pour renforcer l'évaluation, la coordination et la gestion de tous les emprunts du secteur public en vue de maitriser les coûts et les risques.

Un Code de bonne gouvernance pour les entreprises publiques a été adopté et mis en œuvre. Il vise à améliorer le contrôle de l'État et l'absence de transparence, l'accélération des efforts de lutte contre la corruption, et l'élimination progressive des exonérations fiscales pour les entreprises publiques, et d'améliorer leurs résultats.

Un Ministère délégué chargé de la Décentralisation a été créé. Un programme de déconcentration des services des ministères techniques et des établissements publics est en cours de préparation, permettant d'assurer un transfert progressif de pouvoirs et de ressources humaines et financières aux collectivités territoriales, assorti de mécanismes de suivi de la décentralisation.

Le dispositif institutionnel global de coordination et de suivi des Politiques Publiques créé par la Loi n°58/AN/147ème L du 06 décembre 2014, a été complété par le Cadre de Dialogue en novembre 2015 pour renforcer le dialogue et la coordination des bailleurs ainsi que la mobilisation des ressources, par le Conseil de Développement Economique en septembre 2016 pour renforcer le développement institutionnel et

stimuler les investissements, et par la création de la Cour des Comptes, contribuant ainsi à améliorer l'efficacité des institutions publiques.

➔ Le quatrième axe stratégique : les pôles de développement régionaux et le développement durable.

Pour l'atteinte de ce résultat, un montant de 77,7 milliards de FDJ sont prévus sur la période 2015-2019. Pour la période de 2015 à 2017, 91 actions ont été programmées pour des coûts prévisionnels de 47,960 milliards de FDJ. Trois actions sont entièrement réalisées pour un coût de 699,31 millions FDJ, 29 sont en cours d'exécution pour 37,73502 milliards FDJ et 02 en préparation pour 6,87035 milliards FDJ.

Des Plans de développement régionaux pour chacune des cinq régions de l'intérieur, ont été élaborés et adoptés par le Gouvernement en mars 2016. Articulés à la SCAPE, ils sont assortis d'une matrice d'actions, de sources de financement, d'un dispositif et des outils de suivi évaluation, établissant ainsi un cadre complet de planification territoriale. Des Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme de Djibouti-ville et des cinq capitales régionales ont été mis en place et orientent un développement spatial urbain maîtrisé.

Des documents cadres de l'Environnement ont été révisés, notamment la Communication Nationale sur les changements climatiques, la Stratégie et le Plan d'Actions National pour la Diversité Biologique et la Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques. Ces documents comportent des reformes importantes relevant les impacts négatifs des changements climatiques et des mesures d'atténuation sur l'environnement. Le PNIANSA (2016-2020) à travers des actions de développement du secteur primaire participe à l'amélioration des conditions de vie et à la résilience des populations locales.

Sur la période 2015-2017, trois projets ont été réalisés dans ce domaine: Khor Angar, Petit et Grand Bara, Adailou et Assamo ont été mis en œuvre et permis la sécurisation et la mobilisation des ressources en eau, le développement des périmètres agropastoraux et le reboisement (2800 personnes pasteurs et agropasteurs, soit 228 familles, ont été concernées dans les régions d'Arta et d'Ali Sabieh) et les activités génératrices de revenus. Un décret portant création d'une zone de 462 ha, les Aires Marines Protégées, pour la protection de la biodiversité avec le recrutement d'une quinzaine d'éco-gardes et la fourniture des équipements nécessaires a été fait.

La mise en place des infrastructures légales et institutionnelles et le renforcement des capacités de suivi et contrôle, à moindre coût, des mouvements transfrontaliers des produits chimiques et de déchets dangereux. Le renforcement des capacités et de la législation pour la réduction du volume des substances appauvrissant la couche d'ozone.

Au total, 1,4 milliard $US ont été mobilisés, sur la période 2015-2017, auprès de nos partenaires extérieurs pour contribuer au financement des investissements, de la création d'emplois décents et d'une croissance économique soutenue à 7%.

➔ Stratégie pour la réalisation des objectifs de la période restante 2017-2019

Pour la période restante 2017-2019, tout en tirant les leçons de la revue à mi-parcours, et en se fondant sur des questions émergentes, tels les ODD et le climat, la SCAPE maintiendra sa stratégie opérationnelle à travers les quatre axes stratégiques qui restent en cohérence avec les défis et les enjeux majeurs et alignés avec l'Agenda mondial.

Tous les leviers seront identifiés et actionnés en vue de :

- mettre l'accent sur l'accumulation du capital humain,
- relever la productivité totale des facteurs,
- renforcer la résilience des populations face aux effets du changement climatique,
- assurer la promotion de l'équité et l'égalité de genre,
- la recherche et l'innovation,
- la gouvernance dans toutes ses dimensions

Après un effort d'investissement sans précédent dans les secteurs d'infrastructures économiques - particulièrement dans le ferroviaire et le portuaire, une accélération des reformes structurelles et des investissements dans de grands projets de transformations sociales, économiques et environnementales s'avère nécessaire dans les secteurs stratégiques prioritaires suivants : la pêche, le tourisme, les télécommunications et l'industrie légère de transformation et de conditionnement.

L'exploitation rapide des avantages comparatifs reposera sur une administration publique efficace, efficiente et compétitive, dotée d'excellentes capacités d'anticipation, de pilotage et de gestion. A cet égard, il est nécessaire d'augmenter les efforts d'investissements pour :

- Renforcer le Capital humain par la formation des cadres des institutions publiques pour améliorer la coordination, la mise en œuvre et le suivi évaluation des actions publiques;
- Instaurer une culture de résultats, de suivi évaluation et de reddition des comptes, de production des données statistiques;
- Mettre l'accent sur la bonne gouvernance des Entreprises et Etablissements publics et de la dette publique;
- Etablir des partenariats vigoureux, notamment dans la mobilisation des ressources.

Dans chaque axe stratégique, une Matrice d'actions majeures et prioritaires sera construite pour assurer l'atteinte des objectifs de la SCAPE et des Objectifs de Développement Durable(ODD).

INTRODUCTION

La Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) couvrant la période 2015-2019 a été adoptée le 05 août 2015 par le Gouvernement. Elle constitue le premier des Plans quinquennaux successifs de mise en œuvre de la Vision « Djibouti 2035 » approuvée par le Gouvernement et l'Assemblée Nationale par un Décret-loi n°58/AN/147ème L du 06 décembre 2014. Ils traduisent ainsi l'engagement des Autorités nationales à prendre des actions vigoureuses de transformations économiques et sociales dans un environnement de paix, sécurisé et propre en vue d'accélérer la croissance et parvenir à une forte augmentation du revenu par tête et une réduction significative du taux de « chômage au sens large » .

Conformément aux dispositions prévues par le Dispositif institutionnel de mise en œuvre de la Vision 2035 et de ses Plans quinquennaux de développement, la réalisation d'une revue à mi-parcours de la SCAPE 2015-2019, après deux années et demie de mise en œuvre, est obligatoire. Son but est de mesurer les progrès vers les résultats et l'atteinte des objectifs mais aussi des engagements pris par le Gouvernement. Elle vise également à tirer les leçons et à déterminer les interventions pertinentes par rapport aux défis majeurs et aux objectifs prioritaires du pays pour la période 2018-2019.

La revue intervient dans un environnement mondial marqué par des questions émergentes, tels le climat et les ODD, mais aussi un contexte national marqué par la construction des grands projets d'infrastructures, un niveau élevé d'endettement et une baisse importante des ressources publiques, ainsi que des tensions régionales sécuritaires, des besoins humanitaires énormes et une pression importante de réfugiés et de migrants.

Outre l'introduction, le présent document comporte les parties suivantes : (i) les développements récents; (ii) les résultats à mi-parcours de la SCAPE 2015-2019 ; (iii) les leçons apprises à mi-parcours ; (iv) la stratégie pour la période restante ; et, (v) les conclusions et recommandations.

1IERE PARTIE : LES RESULTATS DE LA REVUE A MI-PARCOURS 2015-2017

I. EVENEMENTS MAJEURS DE LA PERIODE SOUS REVUE

1.1. Evolution Politique Récente

L`événement politique majeur depuis l'approbation de la SCAPE en août 2015, a été l'élection présidentielle de mars 2016, remportée par le Président sortant Ismaël OMAR GUELLEH, pour un quatrième mandat. Le Président de la République a affirmé qu' « il est incontestable que la réalisation des ODD est intrinsèquement liée à l'appropriation nationale de l'Agenda mondial 2030 ; tout en réaffirmant la ferme volonté politique du pays d'éradiquer la pauvreté et la faim, lutter contre les inégalités, la garantie de l'autonomisation des femmes et des filles, en ne laissant personne pour compte, par le renforcement du développement durable … »

Un nouveau Gouvernement a été mis en place en mai 2016 avec la création de quatre nouveaux ministères, un ministère délégué à la Présidence chargé de l'investissement, un ministère délégué chargé de la décentralisation, un ministère de la Famille et de la Femme et un ministère délégué chargé du logement, traduisant ainsi la priorité accordée au rôle du secteur privé et à la participation des régions, à la place de la femme et de l'enfant, et au logement facteur de bien être, dans la poursuite des actions engagées depuis l'adoption du Plan National de Développement (SCAPE).

L'Assemblée Nationale a enregistré la participation de huit députés d'une coalition de l'opposition aux côtés de ceux des Partis de la Majorité Présidentielle, avec la mise en œuvre des engagements de l'accord cadre sur le dialogue politique, notamment la réforme de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) existante en une Commission Electorale Nationale Indépendante Paritaire. La situation demeure apaisée, la stabilité politique et institutionnelle est maintenue.

II. MISE EN ŒUVRE DE LA SCAPE ET RESULTATS REALISES A MI-PARCOURS

2.1. Progrès vers l'atteinte des résultats de la SCAPE

2.1.1. Conception du programme, pertinence, efficacité et efficience

Premier Plan National de Développement de mise en œuvre de « Djibouti 2035 », la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE 2015-2019) s'articule autour de quatre axes/résultats stratégiques, à savoir : (i) la compétitivité et le rôle moteur du secteur privé, (ii) le développement du capital humain, (iii) la gouvernance publique et le renforcement des capacités institutionnelles, et (iv) les pôles de développement régionaux et le développement durable.

Les priorités de la SCAPE se justifient notamment par la nécessité de (i) réduire les coûts de facteurs-clés comme l'électricité, servir la stratégie de valorisation de Djibouti comme « hub régional », renforcer les bases pour le développement du secteur privé dans les autres secteurs d'activité et; (ii) diversification économique par l'exploitation d'avantages comparatifs avérés et qui sont susceptibles de générer un volume significatif de nouveaux emplois ; cette dynamique est en soi déjà porteuse d'une plus grande inclusivité de la croissance ; (iii) bâtir progressivement des institutions publiques et un capital humain à même de conduire le processus de diversification de l'économie pour améliorer le bien-être de la population; (iv) « désenclavement économique » des régions recherché à travers la vision territoriale de cette inclusivité renforcée de la croissance économique nationale.

La SCAPE constitue le cadre de référence et de coordination des politiques de développement, de dialogue entre le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers. Elle fournit une plateforme pour la mobilisation des ressources extérieures et devrait contribuer au renforcement de la coordination de l'aide basée sur les priorités nationales. Les interventions des partenaires s'aligneront sur cette stratégie en vue d'accompagner et compléter efficacement les efforts du Gouvernement.

La stratégie, ainsi définie, est pertinente ayant pris en compte les défis majeurs auxquels le pays est confronté, les questions émergentes, les leçons tirées de la coopération internationale, les résultats des consultations engagées avec l'ensemble des parties prenantes dans le développement du pays. L'efficacité et la durabilité des résultats de la SCAPE devraient être assurées par un renforcement et le développement des capacités nationales pour l'intégration des aspects transversaux dans les politiques et programmes de développement, en particulier la préservation de l'environnement et changements climatiques, le relèvement, la prévention et la gestion des risques et catastrophes, la résilience des populations face aux aléas naturels et à l'insécurité alimentaire, le genre, les droits humains et de l'enfant et le VIH/SIDA.

2.1.2. Progrès dans la réalisation des objectifs globaux

Des politiques sectorielles déclinées en des orientations stratégiques, des programmes et projets assortis des coûts, et des résultats stratégiques, ont été élaborées pour chaque axe stratégique. Ces politiques sectorielles ou transversales, cohérentes et articulées, ont permis de déterminer une Matrice des actions prioritaires (MAP), qui assureront l'atteinte des résultats stratégiques de la SCAPE.

PREMIER AXE STRATEGIQUE : la croissance économique, la compétitivité et le rôle moteur du secteur privé, couvre les secteurs suivants : Equipement et transports, Energie, Mines, Industrie, Télécommunications, Tourisme, Commerce, Artisanat, Agriculture, Elevage, Pêche, Eau et assainissement, Secteur privé, Secteur financier, Intégration régionale.

Ce premier axe Stratégique vise une croissance économique accélérée à deux chiffres portée par une stabilité macroéconomique et un effort d'investissement sans précédent s'appuyant sur la mise en œuvre de trois dynamiques articulées et complémentaires: une dynamique d'accélération des investissements dans les secteurs d'infrastructures économiques, de développement du secteur privé et de réduction du coût de facteurs-clés comme l'électricité ; une dynamique de diversification en misant sur quelques secteurs prioritaires -les télécommunications, le transport et la logistique, le tourisme et la pêche- et enfin une dynamique d'équité et de justice sociale, qui vient renforcer le caractère inclusif de la croissance en développant des activités génératrices de revenus dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, du commerce et des services ou encore des travaux publics.

D'importants investissements ont été engagés dans les secteurs d'infrastructures économiques, en particulier dans les transports et l'énergie, ce qui conduira à la fois à contribuer à la réussite de la stratégie de « hub régional » et à rendre l'économie globalement plus compétitive grâce à des infrastructures de meilleure qualité et des coûts de facteurs moins élevés.

La croissance économique a connu un regain, tirée par d'importants investissements financés par l'emprunt extérieur qui a cependant fait croitre la dette publique extérieure de 50 à 85% du PIB durant deux années, créant ainsi un risque important de surendettement et sur la stabilité macroéconomique. Par ailleurs, ces investissements ont eu un impact limité sur la création d'emplois.

Les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, du commerce et des services, censés renforcer le caractère inclusif de la croissance en développant des activités génératrices de revenus, ou encore le tourisme et la pêche, avec un énorme potentiel de diversification et d'augmentation de la production, n'ont pas encore connu d'actions significatives.

Enfin, les résultats des actions engagées dans l'amélioration de l'environnement des affaires restent encore timides ; la création de nouvelles entreprises demeure faible malgré la mise en place d'un guichet unique ; des entraves subsistent encore et la notation de Djibouti dans le « Doing Business » 2017 de la Banque mondiale ne s'est pas améliorée.

DEUXIEME AXE STRATEGIQUE : le développement du Capital Humain, comporte les sous secteurs suivants : (i) éducation et formation professionnelle, (ii) santé, (iii) famille et femme (iv) jeunesse, sports et loisirs, (v) culture et valeurs islamiques, (vi) logement, de l'habitat et de l'urbanisme, (vii) employabilité et insertion professionnelle des jeunes et des femmes

Le sous-secteur éducation et formation professionnelle vise une amélioration des capacités d'accueil et d'accessibilité, un développement de la qualité et de performance interne et externe, un enseignement de base, de qualité et accessible à tous, et l'émergence de filières de formation professionnelle ciblées en priorité sur les besoins de l'économie et des capacités institutionnelles de gestion et de pilotage des politiques éducatives.

Le taux de couverture dans l'enseignement préscolaire est faible avec un niveau seulement de 7% en 2016. Ce faible résultat est à mettre en relation avec une insuffisance de classe, un manque d'appui aux communautés pour la mise en place d'un préscolaire communautaire et une absence de cadre législatif adopté. Malgré l'élaboration d'un curriculum et de supports pédagogiques et la distribution de matériels ludiques et de fournitures scolaires distribués par l'UNICEF, les résultats intermédiaires atteints en 2016 sont très insuffisants.

La couverture de l'accès au primaire s'est largement améliorée. Des efforts importants restent encore à faire pour augmenter les capacités d'accueil, notamment en zone urbaine et tout particulièrement à Balbala et améliorer la qualité des apprentissages avec des enseignants mieux formés (formation initiale et formation continue) et un encadrement pédagogique plus approprié avec des conseillers pédagogiques mieux formés et des moyens matériels et humains plus adéquats .

Avec l'apparition de plusieurs goulots d'étranglements liés notamment à des capacités d'accueil insuffisantes, des enseignants en nombres insuffisants et pas assez formés, du matériel didactique et pédagogique insuffisant, l'enseignement moyen et secondaire s'essouffle, souffre d'une faible qualité avec des résultats au baccalauréat très faibles.

Une nouvelle structure de gouvernance, la Direction Générale de l'Enseignement Technique et Formation Professionnelle (DG-ETFP) a été mise en place, en vue d'améliorer la gestion et la mise en œuvre des politiques tout en augmentant la pertinence de l'enseignement technique et la formation professionnelle. Toutefois, les textes juridiques et réglementaires instituant et organisant l'enseignement technique et la formation professionnelle sous une forme structurée et pédagogique, n'ont pas encore été mis en place.

Pour répondre à la pression de la demande sur l'enseignement général et aux besoins de main d'œuvre, une étude sur le développement de messages d'information sur la valorisation de l'ETFP a été réalisée et des outils d'information, de sensibilisation et de promotion de l'ETFP ont été produits. En outre, une étude sectorielle sur les compétences et les besoins du marché du travail et une analyse de situation de travail (AST) ont été réalisées, permettant de concevoir un référentiel de formation pour 4 spécialités pour le CAP et BAC PRO (mécanique auto, conduite de process, installation réseau informatique et télécommunication, maintenance des équipements). Enfin, une commission de rédaction des nouvelles formations et des curricula a été mise en place. Un partenariat avec le secteur privé et les organisations professionnelles a été institué pour développer des formations adaptées aux besoins du marché de l'emploi et mérite d'être poursuivi et renforcé.

Une stratégie de gestion axée sur les résultats (une planification qui lie les ressources à des résultats concrets) a été adoptée ; un projet d'Appui des Capacités Institutionnelles et de Gestion de l'Education et de la Formation (2013-2017) comportant diverses formations a été mis en œuvre en collaboration avec la Banque Mondiale; un plan de travail annuel (PTA) a été introduit afin d'améliorer la gestion du système. Ces actions ont permis de renforcer les capacités institutionnelles et les compétences des différentes directions.

Le sous-secteur de la santé porte les priorités relatives concernant le renforcement de la gouvernance du système de santé, l'amélioration de ses conditions de financement et l'intensification des programmes relatifs à la santé maternelle et infantile et ensuite la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA;

La construction des hôpitaux à Ali-Sabieh et à Balbala visent à renforcer la structure hospitalière, intensifier les interventions en faveur de la santé maternelle et infantile, tandis que l'hôpital de la CNSS contribuera à améliorer le système de sécurité sociale.

Quant aux projets d'amélioration de la Performance du Secteur Santé (PAPSS), de développement des Services d'Oncologie, au projet GAVI**,** ils amélioreront l'efficacité des prestations de services de santé, renforceront la performance de la gestion du système de santé et le suivi-évaluation.

En revanche, les actions relatives aux programmes de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA ne sont pas développées.

Le sous-secteur de la Famille, la Femme et l'Enfant vise le développement de l'autonomisation des femmes, la promotion de l'égalité du genre et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

La promotion de la jeunesse, de la culture et des valeurs islamiques.

Le sous-secteur du logement, de l'habitat et de l'urbanisme vise à desserrer les contraintes du secteur de la construction, réduire progressivement la pénurie de logements et lutter contre l'habitat précaire et le dualisme des zones urbaines.

Enfin, le sous-secteur de l'employabilité et l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes vise à développer et améliorer les activités génératrices de revenus auprès des populations vulnérables et promouvoir des mécanismes pérennes de protection sociale.

TROISIEME AXE STRATEGIQUE : **la Gouvernance publique et le Renforcement des capacités institutionnelles** couvre les sous-secteurs de la Gouvernance politique, du Système judiciaire, de la Gouvernance économique et financière, de la Gouvernance administrative et locale

Le sous-secteur de Gouvernance politique vise la consolidation de la gouvernance politique, le développement du rôle et des capacités du Parlement et le renforcement du dispositif électoral.

Le sous-secteur du Système judiciaire concerne la réforme du système judiciaire et la promotion des droits humains, l'accès de tous à la justice - en particulier en régions -, la modernisation de l'administration judiciaire et pénitentiaire et approfondir la transposition des droits humains.

Le sous-secteur de la Gouvernance économique et financière vise l'amélioration de la gouvernance économique et financière, le développement du système statistique national, la promotion d'une politique active de coopération internationale et de diplomatie économique.

Le sous-secteur de la Gouvernance administrative concerne les actions de modernisation de l'administration publique, une politique efficace de gestion des ressources humaines et la diffusion des approches de gestion par la performance ;

Le sous-secteur de la Gouvernance locale vise la relance du processus de décentralisation et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités de gestion dans les collectivités locales.

QUATRIEME AXE STRATEGIQUE : les Pôles de développement régionaux et le développement durable.

Le sous-secteur de l'édification des pôles de développement régionaux vise l'établissement d'un cadre complet de planification territoriale ; la promotion d'un développement spatial urbain maîtriséà travers notamment la mise en œuvre des Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme de Djibouti-ville et des cinq capitales régionales, les PDR.

Le sous-secteur du développement durable concerne la mise en œuvre d'initiatives de court, moyen et long terme visant à augmenter les capacités de résilience des populations vis-à-vis des changements climatiques ainsi que l'intensification des actions de protection de la biodiversité ; le renforcement des capacités institutionnelles du secteur de l'environnement, notamment en matière de suivi des indicateurs de développement durable.

2.2. Etat de réalisation des activités de la SCAPE et des ODD, Résultats

Un Cadre de résultats et un Cadre de suivi axé sur les résultats - comportant des indicateurs assortis de valeur de base et des cibles- ont été construits pour chaque secteur (Ministère) des quatre axes stratégiques. Les Objectifs de Développement Durable-ODD étant alignés avec ceux-ci, la mesure des résultats, SCAPE et ODD, se fait principalement par rapport au cadre de résultats.

- **Premier axe stratégique : la compétitivité et le rôle moteur du secteur privé**

Résultat Stratégique : la croissance économique, la compétitivité et le rôle moteur du secteur privé sont renforcés

Pour l'atteinte de ce résultat, un montant de 2 121,4 milliards de FDJ sont prévus sur la période 2015-2019. Pour la période de 2015 à 2017, 260 actions ont été programmées pour un coût prévisionnel de 1 509,461 milliards de FDJ.

Axes Stratégiques de la SCAPE	Coûts Prévisionnels 2015-2019 (Milliards FDJ)	Nombre des projets prévus 2015-2017	Coûts Prévisionnels 2015-2017 (Milliards FDJ)
Axe 1 : Croissance économique, compétitivité et rôle moteur du secteur privé	2 121,4	260	1 509,461

Onze (11) actions sont entièrement réalisées pour un coût de 140,948 milliards FDJ, trente trois (33) sont en cours d'exécution pour 297,586 milliards FDJ et douze (12) en préparation pour 27,436 milliards FDJ.

	Nombre	Coûts en FD
Projets en cours	33	297 586 071 153
Projets en préparation	12	27 436 201 764
Projets achevés	11	140 948 159 495

- **La croissance économique**

L'activité économique est restée soutenue, portée par un ambitieux programme d'investissement public, notamment la construction de nouveaux ports, d'une ligne de chemin de fer vers l'Ethiopie et d'un aqueducen eau potable en provenance de l'Ethiopie. La croissance est passée de 6% en 2014 à 6,5% en 2015 pour s'établir à 6,5% en 2016 et attendue à 7% en 2017. L'inflation a augmenté pour se situer à 3,7% en glissement annuel, sous l'effet essentiellement de la hausse des prix des produits alimentaires et des services.

Malgré une croissance remarquable, la pauvreté et le chômage demeurent élevés et généralisés. Près de 41% de la population vit dans la pauvreté, 23% dans l'extrême pauvreté, et le taux de chômage atteint 39%. Jusqu'à présent, les grands projets d'investissement ont eu un impact limité sur l'emploi, dans la mesure où ils font appel à une main-d'œuvre hautement qualifiée, souvent étrangère.

Ainsi, l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable- ODD 8- relatif à la croissance économique et travail décent connait un progrès partiel en raison du relèvement de la croissance économique, tandis que les ODD1 et ODD2 relatifs à la pauvreté et au chômage, à la faim « zéro » tardent à enregistrer des évolutions positives.

Cette accélération des investissements publics a exercé une pression considérable sur les finances publiques. Le déficit public global, est estimé à 0,4% du PIB en 2016 sans les deux grands projets d'investissements de l'aqueduc et de la ligne de chemin de fer, construits par des entreprises publiques ; il atteint 16% du PIB avec les deux projets, en baisse par rapport au niveau de 22% du PIB en 2015, en raison du profil des décaissements liés à la ligne de chemin de fer. Le paiement des intérêts a atteint 1,4% du PIB en 2016 contre 0,6% du PIB en 2015, en raison de la prise en charge provisoire par le budget du service de la dette des deux grands projets.

Ce vaste programme d'investissements, financé par l'emprunt extérieur, a fait passer la dette extérieure publique de 50 à 85 % du PIB en deux ans (fin 2014 à fin 2016). Cette dette est pour l'essentiel constituée d'emprunts contractés par des entreprises publiques (pour environ 2/3) et garantis par l'État, et (1/3) par l'IDE net lié principalement aux zones économiques franches. Ainsi, Djibouti reste exposé à un risque élevé de surendettement, tous les indicateurs de viabilité de la dette dépassant leurs seuils pendant une période prolongée.

Le déficit du solde des transactions courantes s'est considérablement détérioré, atteignant 32% du PIB en 2015, 29 % du PIB en 2016, et attendu à 21% du PIB en 2017. Cette détérioration est due à une forte augmentation des importations liée à une accélération des investissements publics financés essentiellement par l'emprunt extérieur et une intensification des IDE.

La couverture de la caisse d'émission est suffisante, avec un ratio réserves-monnaie de base estimé à 109% en 2016, tandis que les réserves officielles internationales ont atteint l'équivalent de 3,4 mois d'importations.

La performance du secteur bancaire est restée faible et l'inclusion financière limitée malgré des mesures prises récemment. Le secteur financier se caractérise par un taux élevé de prêts improductifs, une forte concentration du crédit, et une faible rentabilité, et il demeure vulnérable aux chocs défavorables.

Une coopération intensive se poursuit entre Djibouti et la Chine, les investisseurs chinois participent à de nouveaux projets d'investissement qui constituent la principale source des prêts étrangers. Au début de 2016, Djibouti et la Chine ont signé un accord pour établir une nouvelle zone de libre échange (une plaque tournante internationale de transbordement des entreprises chinoises) et une structure juridique pour accélérer l'installation des banques chinoises à Djibouti. Ce renforcement du partenariat avec la Chine contribue à l'atteinte de l'objectif de Développement Durable- ODD 17.

Indicateurs de suivi annuel de la SCAPE (2015-2019)						
INDICATEURS	Class. DISED	Référence (a)	2015	2016	2017	Cible 2019
INDICATEURS D'IMPACT DE PREMIER ORDRE						
Taux de croissance réel du PIB (%)	[MB.04]	6% (2014)	9,80%	9,10%	7,00%	10,70%
Revenu national par habitant (US$)		719 (2014)	1 865	1 938	1 943	1002,8
Incidence de la pauvreté monétaire (%)	[PC.01]	46,70%			35 ,8%	53,50%
Nombre de cibles ODD atteintes (sur un total de 105 cibles applicable pour Djibouti)			-	85	85	105

Dans le domaine **des transports et de l'équipement**, le Cadre sectoriel comporte 7 résultats stratégiques dont l'atteinte prévoit 39 actions d'un coût de 891,126 milliards FDJ sur la période 2015-2019.

Le Gouvernement a lancé un vaste programme d'investissements d'infrastructures, en particulier la ligne ferroviaire vers l'Éthiopie et la construction de plusieurs nouveaux ports. Trois sous secteurs sont concernés: le ferroviaire avec le chemin de fer Djibouto-Ethiopien et son électrification (91,8 milliards FDJ), le portuaire avec les trois ports de Doraleh, Tadjourah et Goubet (85,5 milliards FDJ) et le routier avec 3 projets dont le plus grand étant la route Tadjourah-Balho (26,8 milliards FDJ). Six autres projets pour un coût total de 204 milliards FDJ sont en cours, et 2 projets pour un coût total de 3,2 milliards FDJ sont clôturés techniquement.

Les Ports de Djibouti Multi-Purpose et de Bétail de Damerjog, d'un coût global de 344 472 829,25 USD sont financés par Bank of China (EXIM). Le taux global de decaissement est 66,44%. Le Port de Djibouti Multipurpose est achevé, tandis que le Port polyvalent de Damerjog est en cours de réalisation.

La construction des sites Multipurpose Port à Doraleh et Livestock Terminal à Damerjog sont deux plateformes dotées d'équipements de manutentions modernes et des infrastructures capables d'accueillir tous les types de cargo en import/export comme en transbordement. Le Doraleh Multipurpose port permettra d'accueillir 7,8 millions de Tonnes de marchandises en vrac par an et plus de 200 000 conteneurs par an. Le port animalier de Damerjog, situé à une quizaine de kilometres au sud de la capitale s'est finalement transformé en port polyvalent, notamment pour traiter les volumes de charbon destiné à alimenter la centrale thermique de la capitale.

Le Port de Tadjourah, d'un coût de 13 309 647 000 FDJ est financé par le Fonds Arabe de Développement Economique et Social (FADES). Les travaux ont été cloturés avec un taux global de decaissement de 48.68%. Il est doté, notamment de deux quais linéaires d'une longueur de 435 mètres avec des facilités d'accostage de navires de plus de 20 000 DWT General Cargo et des remorqueurs, une nouvelle tour de contrôle équipée d'un système efficace et moderne de gestion du trafic. Le port de Tadjourah servira comme port d'exportation des produits et d'importation de tous types de marchandises et matières premières nécessaires pour les industries. L'infrastructure repond à un intérêt et un engouement des investisseurs étrangers et sociétés exportatrices des minerais.

La construction du **Port de Goubet**, d'un coût de 426 000 000 Chinese Yuan, financé par Exim Bank Chine, est achevée avec un taux global de decaissement est 136,39%. Le nouveau terminal minéralier est situé à 40 km au Sud du Golf de Ghoubet dans une zone abritée, idéale avec une profondeur naturelle de plus de 15 m. La zone de stockage des produits est située à environ 800 m à l'Ouest du Terminal. Ce nouveau terminal minéralier permettra l'accostage des bateaux de 40 000 DWT à 100 000 DWT, et l'exportation de 5 millions de tonnes par an de sel à des cadences de production de 2 000 t/h.

- **Développement de la zone franche**

L'accord signé en mars 2015 entre l'Autorité des Ports et des Zones franches de Djibouti (APZF) et la société chinoise China Merchand Holding prévoit la réalisation d'un vaste projet baptisé Djibouti Free Trade Zone. Il vise notamment la création d'une nouvelle zone franche industrielle à Khor Ambado, la construction d'un chantier naval et l'agrandissement du Port de Doraleh. Prévue pour être construite sur une durée de dix années, elle créera plus de 200 000 emplois directs et indirects.

Le chemin de fer Djibouti-Ethiopie, d'un montant global de 491 793 000 USD, est financé par Exim Bank Chine. Les travaux de chemin de fer ont été cloturés avec un taux global de decaissement de 85,44 %. Quant à la relance du transport ferroviaire et levier de l'intégration régionale, il comporte(i) une première ligne de chemin de fer reliant les deux capitales : cette nouvelle ligne ferroviaire moderne, à fonctionnement électrique (et non métrique comme pour la ligne historique) totalise un linéaire de 756 km dont 100 km pour la partie Djiboutienne ;(ii) la seconde ligne qui se situe sur le corridor Nord et reliera Mekele (Ethiopie) au nouveau port de Tadjourah sur une longueur de 657 km. Ce second corridor servira principalement à l'exportation des nouvelles ressources minières trouvées au Nord de l'Ethiopie. L'exportation du brut Sud-Soudanais sera aussi assurée par ce corridor Nord.

Le 1er projet de chemin de fer Djibouti-Galileh est finalisé. L'étude de faisabilité de projet de chemin de fer Nord qui reliera Mekele est faite, mais toujours à la recherche de financement. La construction d'une voie Tadjourah-Galafi de 124 km est terminée, tandis que la construction d'une voie Djibouti-Galileh de 100 km est en préparation.

La construction et le développement des ports et de lignes de chemin de fer permettront de rendre l'économie plus compétitive grâce à des infrastructures de meilleure qualité et des coûts de facteurs moins élevés ; elles participent également à la valorisation et à l'exploitation de la position stratégique du pays et à faire de Djibouti une plate forme logistique et commerciale regionale « Hub régional », la porte d'entrée des marchandises destinées aux vastes marchés des pays membres du COMESA.

Cet ambitieux programme de développement des infrastructures constitue un progrès notable vers l'atteinte de l'objectif ODD9 ; en outre, le partenariat renforcé avec l'Ethiopie dans les infrastructures contribue à l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable ODD 17.

- **Le réseau routier national et les corridors régionaux**

La construction de la route de Tadjourah-Balho, d'un coût global de 46 000 000,00 KWD est financé par le Fonds Arabe de Développement Economique et Social. 60% de travaux sont realisés avec un taux global de decaissement de 36,43 %. La construction de la route du corridor nord Tadjourah-Balho et la construction de la nouvelle ligne de chemin de fer du corridor nord reliant la ville de Tadjourah à la ville éthiopienne de Mékelé permettront de développer les échanges commerciaux tant entre la République de Djibouti et l'Ethiopie et les pays de la sous-région.

La construction de la route Djibouti/Loyada, d'un coût global de 10 000 000,00 USD financés par la Banque Islamique de Developpement est achevée avec un taux global de decaissement de 99,64%. La construction de la route Djibouti-Loyada a connu de nombreuses difficultés notamment la modification des tracés, la réalisation d'une nouvelle bretelle pour Nagad, et la différence constatée dans la comptabilité au niveau de la BID et de la partie Djiboutienne.

La route Djibouti/Loyada permettra de renforcer les relations économiques et sociales avec la Somalie tant pour le transport de bétail et de produits agricoles que pour le transport des personnes lors des grandes migrations estivales.

Corridor Région d'Ali-Sabieh-RN1 : la réhabilitation du corridor sud par la réalisation des travaux d'élargissement et de renforcement d'un tronçon de 10,2 km jusqu'au carrefour d'Ali-Sabieh. Le prolongement de la réhabilitation du corridor sud notamment le carrefour Arta-Galileh, financé par l'Union Européenne pour un montant global de 7 500 000,00 EUR, a rencontré des difficultés financières en raison des travaux additionnels qui se sont avérés nécessaires durant la réalisation du projet ; les travaux sont cloturés avec un taux global de decaissement de 96,20 %.

Les grands projets routiers sont achevés ou en phase finale. Dotée des équipements nécessaires avec une aide du Japon, l'Agence Djiboutienne de Route (ADR), est maintenant opérationnelle ; tous les projets de construction et de réhabilitation des routes sont réalisés ou en cours d'achèvement.

Le développement du réseau de transport urbain. Les actions suivantes ont été réalisées, voire en cours : deux gares routières ont été construites par l'ADDS, la réforme du système des transports urbains, l'aménagement de lignes de transports urbains, la réglementation des activités de transports, la mise en place du contrôle de charge à l'essieu, et l'amélioration de la sécurité routière.

Le renforcement du réseau routier national a permis un développement progressif du transport intérieur répondant à la demande et à des corridors régionaux consolidés.

- **La Construction et renforcement des infrastructures de transport aérien**

La construction de Bicidley International à Ali-Sabieh, de l'aéroport Ras Siyan-Obock, l'extension et la modernisation de l'Aéroport d'Ambouli–Djibouti ville sont en préparation.

Cet ambitieux programme de développement des infrastructures, notamment la construction de nouveaux ports, d'une ligne de chemin de fer vers l'Ethiopie et les routes transfrontalières et corridors régionaux constitue un progrès notable vers l'atteinte de l'objectif ODD 9 ; en outre, le renforcement du partenariat avec l'Ethiopie contribue à l'atteinte de l'objectif de Développement Durable- ODD 17 ; enfin, le développement du réseau de transport urbain participe à la création des systèmes de transports sûrs, accessibles et viables dans des villes et communautés durables (Djibouti ville et les capitales régionales) et contribue ainsi à l'atteinte de l'objectif de Développement Durable- ODD11.

- **Concentration locale des programmes et projets**

Les transports ferroviaire, portuaire et les routes sont déployés significativement dans les régions : à Arta: 2 projets d'un coût de 3 179 millions FDJ, à Djibouti ville: 4 projets d'un coût de 154 813 millions FDJ, à Ali-Sabieh : 3 projets d'un coût de 93 187 millions FDJ; à Tadjourah: 3 projets d'un coût de 51005 millions FDJ ; ils contribuent ainsi à l'atteinte des ODD, notamment ODD9, dans les différentes régions.

Le grand projet du chemin du fer touche les régions de Djibouti ville ; Djibouti ville bénéficie de deux autres projets (le port de Doraleh et la route Djibouti-Loyada).

La région de Tadjourah bénéficie de la construction de deux nouveaux ports et la route de Tadjourah-Balho.

Il y a deux projets routiers qui concernent la région d'Arta : Projet de Construction de la Route Djibouti/Loyada et le prolongement de la réhabilitation du corridor sud carrefour d'Arta Galileh sur 10,2 km.

Ali Sabieh : Chemin de Fer, Djibouti old port & Doraleh port-Galileh railway project, Electrification du Chemin de Fer, Prolongement de la réhabilitation du corridor sud carrefour d'Arta- Galileh sur 10,2 km.

Indicateurs de suivi annuel de la SCAPE (2015-2019)						
INDICATEURS	**Class. DISED**	Référence (a)	**2015**	**2016**	**2017**	**Cible 2019**
INDICATEURS SECTORIELS – AXE 1						
TRANSPORTS						
Transit de marchandises sur le corridor Sud (tonnes)	[PC.12]	8,28	17,69	20,82	17,77	23,99 (2020)
Trafic routier dans le corridor Djibouti-Ethiopie (en milliers)		321, 43	373, 73	438, 05	320	500
Trafic marchandises Port du Goubet / an (en millions de tonnes)		0	-	-	-	3 (2019)
Type de containeurs traités par Djibouti Shipping Company		0	-	-	-	3500 EVP
Volume du trafic Horizon en millions de tonnes		3,89	3,82	3,76	4,21	10
Effectifs de bétail traités par le Port (en Millions de tête)		0,518	0,443	0, 228	0,660	12 (2020)
Port navale		0	-	-	-	72 (2020)
Effectifs des passagers transitant Aéroport International de Djibouti (en Millions)		0,253	0,302	0,314	0,314	1,4(2020)
Passagers – chemin de fer (en milliers)		0	-	-	-	804 (2020)
Part du réseau routier national bitumé (%)		41	-	-	-	82

- **Tourisme, Commerce Artisanat, Promotion du secteur privé et Formalisation, Commerce international et intégration régionale**

En ce qui concerne le **Commerce,** des actions visant l'amélioration de la régulation du marché des biens et services (transparence, légalité, prévisibilité) ont été menées. En moyenne 540 fiches des prix et 36 mercuriales fixant les marges bénéficiaires des produits alimentaires de 1ère nécessité ont été élaborées et ainsi 1200 boutiques ont été contrôlées et verbalisées sur la période 2015-2017 dans la région de la ville de Djibouti conforment aux textes réglementaire en vigueur (hausse illicite, défaut d'affichage, délivrance de facture et produits périmés etc.). Grâce à ces opérations quotidiennes de surveillance, l'inflation des prix est maitrisée et la qualité des denrées alimentaires se sont nettement améliorées.

A travers la maitrise de l'inflation et la flambée des prix des services et des biens de base, notamment des denrées alimentaires et des médicaments, la pauvreté est réduite et la faim progressivement éliminée. L'atteinte des ODD1 et ODD2 dans la région de la ville de Djibouti connait une évolution positive ; l'atteinte de l'ODD10 -inégalité réduite- est également dans cette évolution positive.

Quant à **l'artisanat,** les actions spécifiques conformes au plan d'action n'ont pas été entreprises malgré les efforts de la Direction de l'Artisanat. L'Agence nationale de l'artisanat et la Chambre des métiers de l'artisanat ne sont pas opérationnels. Cependant, une étude de faisabilité économique du village de l'artisanat est en cours de réalisation pour un coût total de 50 000 $.

- **Commerce international et intégration régionale**

Dans le cadre de l'Harmonisation du Code de Douane du COMESA, le code de douane de Djibouti a été évalué et est conforme à 91%. S'agissant des Redevances du transport routier harmonisées (RTRH), une redevance de 20 $ US est appliquée dans le cadre d'un accord bilatéral avec l'Ethiopie. Un atelier national de sensibilisation a été organisé au Palais du peuple, à Djibouti, pour la mise en œuvre des Limites de charge à l'essieu harmonisées (LCEH) du COMESA; deux ateliers conjoints sur la facilitation des échanges *dans le cadre du SCM (accord de Bali et autres accords OMC)* entre Djibouti et l'Ethiopie ont été organisés. Le premier atelier, tenu à Djibouti en collaboration avec le Cadre Intégré Renforcé (CIR) et la CNUCED, portait sur la matrice conjointe des projets identifiés dans le cadre de l'Etude Diagnostique de l'Intégration Commerciale (EDIC) de Djibouti et de l'Ethiopie. Le deuxième atelier, tenu à Addis-Abeba, en Ethiopie, portait sur la mise en œuvre de la matrice conjointe de Djibouti et de l'Ethiopie. Ces activités ont permis des avancées notables dans l'approfondissement de l'intégration commerciale régionale et multilatérale, la miseen œuvre des engagements d'intégration régionale au sein du COMESA et IGAD.

D'autres actions sont en cours d'exécution.

- Adoption de la Nomenclature Tarifaire du COMESA (NTC), les travaux sont réalisés à plus de 75%.
- Harmonisation de la Concurrence du COMESA. Une nouvelle direction est prévue dans le nouvel organigramme chargé de la Concurrence. Par ailleurs, une Commission nationale sur la Concurrence sera mise en place et opérationnelle. Un atelier de sensibilisation consacré au droit et à la politique de la concurrence du COMESA a été organisé le 29 février 2016 à Sheraton Hôtel par l'Unité de Coordination du Projet (UCP) en collaboration avec la Commission de la Concurrence du COMESA.
- Permis de transporteur du (PTC) implémenté. Un projet de texte est élaboré sur la licence de transporteur conformément à la réglementation du COMESA. Une licence de transporteur du COMESA a été adoptée en conseil de ministres courant de l'année 2017.
- *Mettre en œuvre le protocole d'accord sur le Commerce Frontalier Djibouto-Ethiopien.* Un Protocole sur le Commerce Transfrontalier entre Djibouti et Ethiopie a été signé le 7 février 2015 à Djibouti en vue de renforcer les échanges transfrontaliers. Ce protocole est conforme au régime commercial simplifié du COMESA. Un mécanisme institutionnel mixte est prévu pour suivre sa mise en application. Un atelier de sensibilisation sur le commerce transfrontalier Djibouto-éthiopien a été organisé dans une région afin d'impliquer les commerçants frontaliers dans la mise en œuvre du protocole. Des consultations nationales ont été engagées avec les parties prenantes pour la désignation des membres de la Commission-mixte conjointe sur le Commerce Transfrontalier. Certaines institutions ont déjà transmis leurs membres et d'autres sont en cours.
- *Améliorer le système harmonisé de gestion de transit :* projet pilote du COMESA, le projet virtuel de facilitation des échanges « CVTFS » concerne le Corridor de Djibouti et les pays Djibouti, Ethiopie, Sud-Soudan et Soudan. Le test pilote de ce projet est bien réalisé. Et il reste la phase de l'implémentation de ce projet.
- La garantie douanière (RGTD) est toujours en phase de discussion entre les parties Djiboutienne et Ethiopienne avec le rôle facilitateur du COMESA.
- Renforcement du cadre de pilotage. L'Etude diagnostique sur l'intégration du Commerce (EDIC) a été finalisée, validée et actualisée. Un plan d'action non chiffré a été également intégré. Le Projet de Cadre intégré Renforcé et le Projet d'appui à l'unité de mise en œuvre ont été réalisés. La Stratégie Nationale de développement du Commerce (SNDC 2) n'a pas été élaborée faute de financement et d'organisation. Enfin, les actions favorisant la création de l'Agence nationale de promotion du Commerce n'ont pas été entreprises. Les avancées notables enregistrées dans l'approfondissement de l'intégration commerciale régionale et multilatérale, et notamment la mise en œuvre des engagements d'intégration régionale au sein du COMESA et IGAD renforcent de plus en plus les partenariats entre les Etats membres, et constituent une évolution positive vers l'atteinte de l'ODD17.

Indicateurs de suivi annuel de la SCAPE (2015-2019)						
INDICATEURS	Class. DISED	Référence (a)	2015	2016	2017	Cible 2019
INDICATEURS SECTORIELS – AXE 1						
COMMERCE INTERNATIONAL ET INTEGRATION REGIONALE						
Exportations / PIB (%)	[MB.01]	32,20	38,6	33,5	30,90	40
Solde des transactions courantes / PIB (%)	[MB.11]	-23,30	-18,40	-9,60	-15,10	-15

- **Tourisme**

L'ONTD a élaboré un schéma directeur de l'aménagement de zones touristiques prioritaires, en particulier Arta Plage – Khor Ambado, les Sables-Blancs-Tadjourah-Ras Ali, la Mangrove de Godoria, dont la valorisation et l'exploitation créeront une industrie touristique. En outre, en partenariat avec l'UMO, deux activités de renforcement de l'Ecole Hôtelière d'Arta ont été réalisées : (i) la construction de deux salles afin d'augmenter l'effectif des élèves ; (ii) l'octroi des équipements de cuisine et de restauration moderne pour améliorer la qualité des services. Ces activités permettront d'améliorer et de renforcer les formations aux métiers du tourisme, la professionnalisation et les capacités des acteurs de cette industrie touristique, source de croissance et de création d'emplois.

L'exploitation des potentialités touristiques, sources de croissance et de création d'emplois, apporte une contribution significative à la réalisation des ODD8 et ODD9.

Indicateurs de suivi annuel de la SCAPE (2015-2019)						
INDICATEURS	Class. DISED	Référence(a)	2015	2016	2017	Cible 2019
INDICATEURS SECTORIELS – AXE 1						
TOURISME						
Flux de touristes (par an)		63 910	-	-	-	155 500
Affaires		36 000	-	-	-	44 500
Ciblé (sports, écotourisme balnéaire)		8 000	-	-	-	76 000
Autres		19 910	-	-	-	35 000
Nombre des voyageurs débarqués		66 400	72378	97 710	132 829	150 000
Emplois du secteur tourisme		3 000*	-	-	-	10 000

(a) Valeurs 2012

- **Promotion du secteur privé et Environnement des affaires**

Un guichet unique est opérationnel depuis le 12 mars 2017 au sein de l'ANPI, première institution de création d'entreprise. Il regroupe plus de 17 institutions intervenant dans la création d'entreprise. Les formalités et déclarations nécessaires à la création d'entreprise sont accomplies en un même lieu, à un coût réduit et en un délai minimum. Les taxes afférentes au registre du commerce ont été réduites de manière significative (128 500 à 17 500) conformément à la Loi N° 179/AN/17/7èmeL portant modification de la loi 159/AN/12/6èmeL fixant les redevances de l'Office djiboutien de la propriété Industrielle et commerciale. Ces mesures ont considérablement assoupli les conditions de création d'entreprise et permis la création de 688 entreprises depuis la création du guichet unique.

En matière de fiscalité des entreprises, plusieurs reformes et mesures ont été adoptées : (i) suppression du capital minium (ii) réduction des frais de la patente et exonération de certaine taxes pour les jeunes diplômés. Ces mesures ont aussi eu un impact direct sur le climat des affaires et sur le meilleur classement de Djibouti au Doing Business.

En ce qui concerne **l'innovation**, la République de Djibouti a adhéré le 23 juin 2016 au Traité de PCT (Patent Coopération Treaty). Un programme de vulgarisation du Traité en matière de Brevets (PCT) auprès du Centre d'Etude et de Recherche (CERD) et de l'Université de Djibouti (UD) a été réalisé. En outre, le Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI) a été créé et mis en place au sein de l'ODPIC et une convention tripartite entre l'ODPIC, l'Université de Djibouti et le CERD a été signée.

En 2015, une compagne de pré-diagnostic de propriété industrielle a été réalisée auprès des entreprises Djiboutiennes, et 20 marques ont été déposées en 2016 par Djibouti ; enfin, un atelier sur la contrefaçon des produits cosmétiques a été organisé le 25 mai 2017.

Ces activités visent à stimuler l'innovation, faciliter l'accès aux chercheurs et aux universitaires nationaux aux ressources documentaires technologiques ; elles ont également incité les chercheurs et les universitaires à la protection et à la valorisation de leurs recherches scientifiques, tout en facilitant la compréhension par les parties prenantes de l'utilisation du système PCT pour protéger leurs inventions et innovations au niveau international ; elles ont formé les operateurs économiques Djiboutiens aux techniques de détection des produits contrefaits, à l'importance des dépôts des marques.

En partenariat avec l'Agence Nationale de la Promotion des Investissements, le projet du cadre intégré renforcé a cofinancé le projet de refonte du code des investissements à hauteur de 640 millions FDJ.

Le développement des petites et moyennes entreprises dans les secteurs porteurs comporte une série de 8 actions à entreprendre pour encourager les PME à s'implémenter dans les secteurs porteurs.

Une stratégie de développement des PME a été élaborée qui, faute de financement et d'organisation, et faute d'appui et de renforcement de la direction des PME, sont pilotées à travers le FDED.

La Promotion de l'entreprenariat et encouragement à la formalisation des entreprises comporte 4 actions à entreprendre en vue de promouvoir l'esprit d'entreprenariat. Le projet portant développement des métiers artisanaux (3 par an) et rehaussement de leurs compétences a été réalisé dans le cadre du prix du chef de l'Etat organisé chaque année par la direction de l'artisanat. Depuis la création du grand prix, 5 métiers ont été rehaussé. Il s'agit des métiers : (1) du bois, (2) de la perle, (3) de la taille de pierre, (4) Broderie et (5) Vannerie.

Les actions qui favorisent (i) la réalisation de la maison de l'entreprise, (ii) l'émergence de jeunes entreprises pérennes et (iii) accès aux financements pour les PME/PMI sont pilotées par le MEFI.

Le développement de l'appui technique et des services d'accompagnement comporte 6 projets pilotés par la Chambre de Commerce de Djibouti (CCD) sur financements propres de la CCD. Ils ont tous démarrés et sont en cours.

Ces projets s'articulent sur : (i) Renforcer et développer la base d'informations stratégiques (ii) Faire de la CCD un lieu de rencontre et d'échanges (iii) Mettre à disposition des entreprises des Conseillers, experts dans leur domaine et disposant des outils adéquats (iv) Réorienter la gamme de formation pour répondre aux besoins actuels et futurs des opérateurs (v) Réorienter la gamme de formation pour répondre aux besoins actuels et futurs des opérateurs (vi) Affilier le Centre de Formation de la CCD à un Centre de renommée internationale susceptible de labelliser les formations dispensées.

Renforcement de la communication et de l'accès à l'information. Une stratégie de communication interne et externe, illustrée dans des manuels de procédure a été élaborée pour être vulgariser d'une part et d'autre part favoriser la promotion à l'internationale des produits artisanaux du pays. A ce jour, les manuels de procédure n'ont pas été validés et aucune activité (études, exposition etc...) de promotion de l'internationale n'a été réalisée.

La Loi n°55/AN/14/7ème L portant organisation du Ministère délégué auprès du Ministère de l'Economie et des Finances chargé du Commerce, des PME, de l'Artisanat, du Tourisme et de la Formalisation a créé une direction d'Etudes et de la planification conformément aux recommandations de la SCAPE.

Les activités de création, de facilitation des entreprises et la promotion de l'innovation tracent une évolution positive vers l'atteinte des ODD8, ODD9 et ODD17.

Indicateurs de suivi annuel de la SCAPE (2015-2019)						
INDICATEURS	Class. DISED	Référence (a)	2015	2016	2017	Cible 2019
INDICATEURS SECTORIELS – AXE 1						
PROMOTION DU SECTEUR PRIVE						
Indice du respect de l'Etat de droit (note Banque Mondiale)		19,23	17,79	16 ,83	17,79	30
Création d'entreprises – classement DB	PC02/03	163 (b)	171	172	115	< 100
Nombre d'entreprises créées		200	267	350	688	1000
Investissements directs étrangers /PIB (%)	[MB.09]	9,10%	7,82%	9,25%	8,92%	15%
Indice des coûts de facteurs de production	[PC.04]	1 225 (a)	-	-	-	365
Obtention de crédit- classement DB		180 (b)	181	181	183	< 100
Délai de résolution de litige commercial (en jours)		1 225 (b)	1 225	1 225	1 025	365

(b) Classement Doing 2015 Business

- **Agriculture, Assainissement et Eau, Elevage, Pêche et Ressources halieutiques**

Le Gouvernement s'est doté d'un Plan National d'Investissement en Agriculture et Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle - PNIASAN- (2016-2020) visant à améliorer la résilience des populations rurales face aux risques climatiques, aux chocs externes et à l'insécurité alimentaire. Le PNIASAN comporte 79 programmes projets d'un coût budgétaire de 193,132 milliards FDJ.

Une table ronde sectorielle des bailleurs s'est tenue en décembre 2016 et 125,921 milliards ont pu être mobilisés pour financer des projets de développement du secteur primaire, de l'eau et assainissement.

Sur la période 2015-2017, 31 projets sont en cours d'exécution avec la répartition suivante : 15 projets d'un coût de 105,1milliards FDJ au niveau de l'Eau et Assainissement, 16 projets d'un coût de 24,831milliards FDJ au niveau du secteur primaire, 1 projet d'un coût de 355 millions FDJ au niveau de Protection sociale et Développement urbain.

<u>Tableau</u> : Analyse des projets par Thème et Orientation Stratégique

Thème	Orientations Stratégiques	Nombre de Projets	Coût Total en Millions FD	taux de décaiss. moyen (%)
Eau et Assainissement	Approvisionnement en Eau potable en zones urbaines et rurales	6	23 874	
	Renforcement des installations et pratiques d'assainissement	9	81 231	
Sous-Total Eau-Assainissement		15	105 105	96%
Secteur Primaire	Mobilisation des Ressources en Eau en vue du Développement Agro-pastoral	2	5 670	
	Appui aux Agriculteurs, Eleveurs et Pêcheurs vulnérables	11	18 749	
	Développement d'Actions transversales de soutien sectoriel	3	413	
Sous-total Secteur Primaire		16	24 831	23%
Total général MAEPE-RH		**31**	**129 936**	

Dans le **Sous-secteur Eau et Assainissement**, 2 importants projets, l'adduction d'eau (74,9 milliards FDJ) et le projet PEPER de dessalement (13,3 milliards FDJ) sont engagés dans le domaine de l'Approvisionnement en Eau potable en zones urbaines et rurales ; 9 projets pour un coût total de 81,2 milliards FDJ sont en exécution dans le domaine du renforcement des installations et pratiques d'assainissement.

Les principaux résultats obtenus concernent l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) dans toutes les régions, notamment : la Construction et la réhabilitation d'ouvrages hydrauliques (adduction d'eau, puits, forages, citernes enterrées, retenues d'excavation, micro-barrages), la fourniture d'eau potable à toutes les localités urbaines, périurbaines et rurales en particulier grâce à l'interconnexion avec l'Ethiopie, l'équipement de plusieurs stations de pompage d'eau avec l'énergie solaire et les travaux d'assainissement dans les principales localités urbaines.

Indicateurs de suivi annuel de la SCAPE (2015-2019)						
INDICATEURS	Class. DISED	Référence (a)	2015	2016	2017	Cible 2019
INDICATEURS SECTORIELS – AXE 1						
EAU						
Part des ménages raccordés au réseau d'eau potable (%)		67,2	73,0	79,89	82,40	85
Nombre d'abonnés		33 505	36 679	39 945	41 201	100 000
Pertes sur réseau – techniques et non techniques (%)		47	34	38	30	35
Taux d'accès à l'eau potable (%)	[EE.01]	27	30,8	40	40,6	98
Nombre de points d'eau construits/réhabilités en zone rurale	[EE.05]	1 800	-	-	-	1 890
Prix moyen de l'eau dans les quartiers urbains pauvres (m3)	[EE.06]	80 FDJ/m3	-	-	-	-
Pourcentage de la population ayant accès à des ouvrages d'assainissement	[PC.06]	32,7	16,5		24,7	45
adéquats (%)		-	-	-	-	-

(a) Année 2014

Dans le **Secteur Primaire**, quinze projets repartis de la manière suivante : 2 projets, pour un coût total de 5,7 milliards FDJ destinés à la Mobilisation des ressources en eau en vue du développement agro-pastoral ; 11 projets d'un coût total de 17,7 milliards FDJ consacrés à l'Appui aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs en situation de vulnérabilité à travers :

- un Programme de Développement Rural intégré des interventions touchant les 5 régions et portant sur l'élevage nomade par l'amélioration de l'hydraulique pastorale, la régénération des pâturages et le suivi sanitaire ;
- la promotion de l'agriculture oasienne par la redynamisation de jardins familiaux et création de petits périmètres sur les terrasses des oueds pour les pasteurs nomades affectés par la sécheresse ;
- la pêche artisanale par un renforcement des capacités des acteurs, la restructuration du Centre de formation des pêcheurs professionnels, la mise en place d'une Cellule d'appui aux petits opérateurs économiques de la pêche, l'appui aux initiatives locales (microprojets) pour l'acquisition d'embarcations, la construction d'ateliers de réparation et l'acquisition d'équipements de manutention et de commercialisation ainsi que la réalisation d'investissements structurants (débarcadères, chaine du froid) ;
- la mise en place d'une ligne de crédit spécifique pour assister les pêcheurs d'Obock, Tadjourah, Loyada et Djibouti ;
- le financement d'activités génératrices de revenus et d'emplois dans toutes les zones rurales et périurbaines, notamment au profit des femmes et des jeunes.

3 projets pilotes, d'un coût total de 413 millions FDJ allant au Renforcement de la prise en compte du « Genre » dans desactions transversales de développement agricole portant sur : (i) la promotion de la petite aviculture; (ii) la promotion de l'apiculture ; (iii) la promotion de Potagers Scolaires, et touchant les 5 régions et 50 Etablissements primaires. Ils visent à améliorer les revenus et la nutrition des familles rurales et plus spécifiquement des enfants scolarisés, redonner à la femme rurale son rôle d'actrice dans le développement agricole et rural et de garante au sein des foyers d'une alimentation satisfaisante.

La mise en œuvre du programme a connu, outre les faibles capacités des Unités de Gestion des Projets, maintes difficultés au niveau de l'exécution des activités des projets:

- Mobilisation des eaux de surface à usage domestique et agricole (BAD) a connu des importants retards au démarrage des activités ;
- PRODERMO (BM) a rencontré des difficultés financières et techniques ;
- Programme multinational de résilience à la sècheresse (BAD, FEM) a des difficultés financières concernent la contrepartie nationale et la passation de marchés ;
- PAEPARC (BAD) a rencontré des difficultés au niveau de la passation de marchés ;
- PRAREV (FIDA) a un problème de faible performance de la composante 2.

Les actions transversales de la promotion de la petite aviculture, la promotion de l'apiculture, la promotion de Potagers Scolaires, touchant les 5 régions et 50 établissements primaires contribuent significativement (améliorer les revenus, nutrition des enfants scolarisés, rôle d'actrice à la femme rurale, alimentation satisfaisante) à l'atteinte des ODD2 Faim « zéro », ODD1 Pas de pauvreté, ODD5 Egalité entre les sexes, ODD10 Inégalité réduite. De plus,les importantes actions destinées à l'approvisionnement en Eau potable en zones urbaines et rurales, au renforcement des installations et pratiques d'assainissement garantissent l'atteinte de l'ODD6 Eau propre et assainissement ; tandis que les programmes de Mobilisation des ressources en eau en vue du développement agro-pastoral et d'appui aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs en situation de vulnérabilité sécurisent l'atteinte des ODD2 Faim « zéro », ODD1 Pas de pauvreté et ODD13 lutte contre le changement climatique.

- **Concentration locale**

La plupart des projets se trouvent à Djibouti ville pour un coût total de 92,5 milliards FDJ ; 3 projets traitent l'assainissement à Djibouti ville et à Balbala pour un montant total de 6,8 milliards FDJ.

Indicateurs de suivi annuel de la SCAPE (2015-2019)						
INDICATEURS	Class. DISED	Référence (a)	2015	2016	2017	Cible 2019
INDICATEURS SECTORIELS – AXE 1						
SECTEUR PRIMAIRE						
Part de l'emploi du secteur primaire dans l'emploi total		2,30%	-	-	-	2,80%
Emplois directs dans le secteur de la pêche		600	-	-	-	3 000
Production de produits halieutiques (tonnes)		2 000	2 012	1 801	2 022	10 000
Eau Potable (%)		37*	30,8	-	40,6	70
Bétail		10*	-	-	-	20
Irrigation		5*	-	-	-	10
Augmentation des forages et des ouvrages hydrauliques		520*	-	-	-	900
Productions agricoles (tonnes)		7 600	8 344	8 964	9 412	15 000
Superficies cultivées (ha)		1 330	1 396	1 441	1 543	5 000
Exportations de bétail (millier) :			443	229	660	3 000
✓ Ovins/Caprins		461,5	350	157	595	2 000
✓ Camelins		38,5	37	16	41	500
✓ Bovins		45,8	55	56	14	500

*(a) Valeurs 2013 (sauf * = 2010)*

▪ Énergie et ressources naturelles

Secteur de l'Energie

La Politique sectorielle de l'Energie vise les résultats stratégiques suivants:

- Le secteur énergétique est géré de manière efficiente et transparente ;
- L'utilisation des énergies traditionnelles est optimisée et les infrastructures de transport et distribution de l'énergie sont renforcées ;
- La production d'énergie s'appuie sur une fraction croissante des sources d'énergie renouvelable ;
- L'efficacité énergétique est promue ;
- L'électrification des zones rurales est développée.

Le Résultat Stratégique : Le secteur énergétique est géré de manière efficiente et transparente

L'atteinte de ce résultat stratégique prévoit la mise en œuvre de quatre(4) actions : Mise en place de la cellule chargée de la régulation électrique, Mise en place d'un cadre de Régulation pour le secteur énergétique de l'électricité, Formalisation du cadre pour la participation privée dans le secteur électrique et Renforcement du cadre de planification sectorielle.

Un montant de ressources de 900 millions FDJ avait été prévu pour la période 2015-2019. Les dépenses programmées pour la période 2015-2017 sont estimées à 560 millions de FDJ (voir programmation financière de la MAP).

Les Autorités nationales ont adopté plusieurs Lois et leurs Décrets d'application dans les domaines de la Géothermie, la Maîtrise de l'Energie, des hydrocarbures, de l'électricité, et des mines, permettant ainsi la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire du secteur et l'amélioration de sa gestion de manière efficiente et transparente.

La mise en place d'un cadre législatif et réglementaire assure l'atteinte de l'ODD 16 dans ce secteur.

Le Résultat Stratégique : L'utilisation des énergies traditionnelles est optimisée et les infrastructures de transport et distribution de l'énergie sont renforcées,

Pour l'atteinte de ce résultat stratégique, cinq (5) actions sont entièrement achevées, cinq (5) sont en cours et une (1) action est non encore réalisée. Un montant de 915 103millions FDJ avait été prévu pour la période 2015-2019. La programmation financière pour 2015-2017 a été de 567 071 millions de FDJ.

Quatre actions achevées :

1) opérationnelle depuis 2011, **la Première ligne d'interconnexion électrique** entre Djibouti et Ethiopie a permis d'établir un échange d'électricité entre les deux pays et d'améliorer l'accès à l'électricité à un prix abordable à tous les Djiboutiens, le coût du kilowatt a baissé de trois fois fixant des secteurs spécifiques.
2) **Le Renforcement de l'interconnexion (le Centre de Dispatching) mis en service en Janvier 2016:**

un poste de Transformation 63/20 kV, construit, au site de La Palmeraie, dans un contexte de demande croissante en électricité, a permis l'expansion du réseau de Distribution et de soulager les trois autres postes existants et de fournir ainsi une énergie de meilleure qualité aux usagers.

Ce Centre National de Dispatching de Djibouti permet d'utiliser les moyens modernes de traitement de données et d'optimiser la gestion du Système Électrique de EDD et l'exploitation dans des conditions de sûreté des systèmes d'électricité interconnectés. Le partenariat entre Djibouti et l'Ethiopie réalise l'atteinte de l'ODD17, ce qui permet également de donner une évolution positive à atteindre l'ODD7 par la mise à disposition d'une énergie propre à un coût abordable.

3) **/Ligne électrique d'interconnexion de 70MW pour l'alimentation de Chemin de fer:**

Une ligne simple terre de 230 kV arrivant de l'Ethiopie, depuis le poste de Dawanleh, au poste de Djaban'As, et passant par trois Sous-stations de Traction (SST), à savoir Ali-Sabieh, Holl-Holl et Nagad a été construite. La ligne a été mise en service le 21 Octobre 2016 et les tests grandeurs nature ont débuté en Décembre 2016 sur les différents types de train (passagers et marchandises) sans aucune anomalie technique majeure. Par ailleurs, un shunt réacteur muni d'un disjoncteur a été installé au poste de Djaban'As.

La ligne alimente les sous-stations de traction et fournit de l'énergie aux trains, (chemin de fer de traction électrique -port de Doraleh à Sabata, en Ethiopie). Quant au shunt, il va d'unepart, compenser l'effet inductive de la ligne, et d'autre part, permettre une option supplémentaire et importante (qui faisait défaut sur le projet d'interconnexion) sur l'opérationnalité et la gestion du système interconnecté (possibilité de réguler la tension 230 kV depuis Djibouti).

Une étude de l'impact de l'alimentation des chemins de fer Ethiopie – Djibouti sur le système interconnecté sera reprise et prendra en compte le système interconnecté dans sa globalité. Le coût total du projet s'élève à 28 716 188. 88 USD (Données EDD).

4) Etude de réalisation d'un plan directeur de transport de l'énergie électrique : Un plan directeur retraçant les stratégies qui seront adoptés pour l'expansion du secteur électrique a été finalisée en Mai 2015, par la société Belge Tractebel Engineering, avec des visions espacées sur quatre années cibles pour le modèle du réseau.
5) Etude de réalisation d'un modèle financier complet.

Quatre actions sont en cours :

1. La Seconde ligne d'interconnexion électrique (Semara- Nagad):

Ethiopian Electric Power (EEP) et Électricité de Djibouti (EDD) préparent la construction de la seconde ligne d'interconnexion électrique (Semara- Nagad), comportant une nouvelle ligne de transport à double circuit de 230 kV allant de Semera à Nagad (280 km), une extension de la sous-station existante de Semera (Éthiopie), et une extension de la future sous-station 230/63/20kV de Nagad (Djibouti). Elle renforcera la double ligne installée en 2011 et permettra d'accroître la fiabilité de la fourniture d'électricité à Djibouti et de renforcer la fiabilité des flux d'énergie.

L'étude de faisabilité ainsi que les documents d'appel d'offres et de supervision, aujourd'hui achevés, ont été financés par les Fonds Saoudien et Koweitien pour un montant de 2 301 763,3 USD. Et comme pour le plan Directeur de Transport, l'étude a été confiée à la société Tractebel Engineering afin de consolider, par la même occasion, l'étude citée précédemment.

Au jour d'aujourd'hui, la seconde ligne d'interconnexion est en attente de financement. Le projet est en phase de recherche de partenaire pour le financement.

2. Le projet « Djibouti National Grid & Power Generation Developpment ».

L'Electricité de Djibouti a achevé l'étude de faisabilité de la centrale mixte bimolaire de 50 MW de Damerjog et de la haute tension associée aux réseaux de lignes de transmission pour transmettre la sortie de ces centrales.

Ce projetestfractionné en deux phases:

- ✓ Part I Substations & Transmission Lines et
- ✓ Part II: 50MW power plant in Damerjog (dual fuel) ; Le coût du Part I est de US $ 110.6 millionset le coût du Part II est de US $ 99.4 millions. Ainsi,le coût total du projet doit être de US $ 210 millions. Toutes les documentations techniques sont en cours de finalisation. Le financement est à rechercher.

Elle permettra aussi de renforcer la capacité de production d'EDD et d'assurer une adéquation durable de l'offre et de la demande en énergie électrique à Djibouti. Elle va surtout construire et promouvoir une nouvelle capacité de production d'énergie verte et renouvelable en utilisant le gaz naturel et la géothermie (transition énergétique verte et renouvelable.)

Ce programme garantira la transition énergétique verte et renouvelable et l'atteinte de l'ODD7, Energie propre et d'un coût abordable et une évolution positive vers l'ODD13, lutte contre le changement climatique.

3. la construction d'un poste de transformation 63/20 kV à Doraleh avec une connexion par une ligne double terne en 63 kV de 3.5m depuis le poste de Djaban'As, l'extension de Sept Travées au poste 63 kV de Djaban'As et la fourniture & installation de deux transformateurs 230/63 et 63/20 kV à Djaban'As. Elle est financée par EXIM BANK et les travaux, en cours d'exécution, confiés à Shanghai Electric Corporation (SEC).Le coût total est de 19M USD. Elle permettra d'assurer une fourniture fiable en électricité aux nouvelles infrastructures de la zone portuaire de Doraleh ainsi qu'aux logements sociaux en construction dans cette zone.

Cette réalisation, tout en favorisant l'atteinte de l'ODD7, Energie propre et d'un coût abordable, contribuera à l'atteinte de l'ODD11, villes et communautés durables, par une fourniture fiable en électricité aux logements sociaux en construction dans cette zone.

4. Projet de Terminal LNG et pipeline avec Poly-GCL (Ethiopie-Djibouti) puissance 150MW (pipeline+usine de liquéfaction). Un accord d'entente a été signé entre le Gouvernement de Djibouti et la Société Poly-GCL. Le projet en tant que tel n'a pas encore démarré (donc pas de dépense pour l'instant) et le montant de l'investissement estimé de l'année dernière est toujours d'actualité.

- ✓ Les actions non commencées (1) :
  - ❖ ***Projet de Pipeline des produits raffinés***.
    Le projet de pipeline de produits pétroliers raffinés (Black Rhino), est suspendu à l'heure actuelle, en raison de l'intérêt non encore renouvelé de la partie Ethiopienne.

Le Résultat Stratégique: Le développement des énergies renouvelables est engagé

Ce Résultat Stratégique prévoit huit (8) actions au nombre desquelles, une (1) action est réalisée, trois (3) actions en cours et quatre (4) non réalisées.

Pour l'atteinte de ce résultat, un montant de 50 015 millions de FDJ a été prévu pour la période 2015-2019. Les ressources publiques programmées pour la période 2015 à 2017 ont été de 46 898 millions FDJ.

- ✓ Une Action achevée

Le projet d'accès, de développement et diversification de l'énergie a été réalisé en 2015, grâce à des investissements prioritaires dans la distribution et de nouvelles connexions électriques, à Balbala, un quartier à faible revenu à la périphérie de la capitale, Djibouti Ville. D'un coût de 1,241 milliards FDJ financés par la Banque Mondiale, ce projet a eu pour résultats concrets l'amélioration de l'accès des pauvres mal desservies au service de l'électricité et aussi permis d'établir un diagnostic des mesures nécessaires à l'amélioration de l'efficacité du secteur de l'électricité de Djibouti.

Cette réalisation, tout en favorisant l'atteinte de l'ODD7, Energie propre et d'un coût abordable, contribuera à l'atteinte des ODD11, ODD10 et ODD1, notamment par l'amélioration de l'accès des pauvres mal desservies au service de l'électricité,

- ✓ Trois actions en cours :
  1. Construction au Grand Bara, avec Green Enesys, d'une centrale solaire photovoltaïque d'une puissance installée totale pouvant atteindre 300 MW et divisée en six (6) centrales solaires individuelles indépendantes. Le contrat d'achat d'électricité entre EDD et GREEN est en cours de signature.

  2. Réalisation en deux phases d'un Parc Eolien de 60 MW au Goubet.

L'Etude de faisabilité, d'un coût total de 88 000 €, financée pour 50% EDD et 50 % pour Qatar a été réalisée par TRACTABEL Engineering (finalisée en novembre 2014) puis mise à jour par AFC " AFRICA FINANCIERE CORPORATION " avec TRACTEBEL.

Un rapport sera transmis en début de l'année 2018. Le coût total du projet est estimé à 77.000.000 €. Le parc éolien verra le jour en Janvier 2020.

3. Géothermie – Lac Assal (50MW)

L'EDD et la compagnie islandaise « IDC » ont signé, en mai 2017, un contrat pour le forage de 4 puits d'exploration géothermique pour produire 50 à 100 MW d'électricité. Le coût des travaux est d'environ 35 millions de $US, financé, en plus du gouvernement djiboutien, par plusieurs bailleurs dont principalement la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'OFID et l'Agence française de développement.

Le gouvernement de Djibouti vise le développement de l'énergie géothermique, une énergie verte et à faible coût, qui permettra de généraliser l'accès à l'électricité à la population et de favoriser le développement économique du pays. Le gouvernement de Djibouti a mis en place un organisme autonome, appelé l'ODDEG, sous la tutelle de la présidence de la République, et en charge de l'identification des divers types de ressources géothermiques du pays, de leur exploration et de la réalisation des études de préfaisabilités et de faisabilité.

Tout en s'appuyant sur l'ODDEG et des partenariats renforcés avec Djibouti- Partenaires Techniques et Financiers, Bailleurs, la production d'une énergie géothermique, une énergie verte et à faible coût, permettra de généraliser l'accès à l'électricité à la population notamment des pauvres et de favoriser le développement économique du pays. Ainsi, cette réalisation, tout en favorisant l'atteinte de l'ODD7, Energie propre et d'un coût abordable, contribue à l'atteinte des ODD13, ODD16, ODD17 et ODD1.

4. la construction d'une nouvelle centrale de production « à Charbon » à Loyada d'une puissance de 2x50 MW en 15 mois, et 50 MW en 22 mois plus tard. Un PPA (Power Purchase Agreement) et un I.A. (Implémentation Agreement) ont été signés en Mars 2017avec le groupe chinois SINOFINN.

<u>Ce projet ne figure pas dans la matrice des actions prioritaires.</u>

Quatre actions non commencées

- Explorer tous les potentiels énergétiques du pays
- Développer les énergies renouvelables en facilitant les investissements privés
- Renforcer les ressources humaines et accroitre les compétences des ingénieurs nationaux
- Faciliter l'autoproduction à base d'énergie solaire et éolienne

Le Résultat Stratégique: La Promotion de l'efficacité énergétique

Ce résultat stratégique comporte douze(12) Actions au nombre desquelles cinq (5) sont entièrement réalisées, quatre(4) actions sont en cours de réalisation et trois(3) sont non réalisées.

Les ressources publiques allouées à la réalisation de ce résultat stratégique sur la période 2015-2019 s'élevaient à 5,632 milliards de FDJ. La programmation financière pour la période 2015-2017 a été de 5, 592 milliards de FDJ.

Cinq actions achevées :

Des résultats significatifs ont été obtenus dans les secteurs de la maitrise de l'énergie : l'opérationnalisation de la direction créée par la Loi n°167/AN/2012, (bien que non prévue dans la matrice d'actions) a constitué un pré-requis, une priorité des actions ; la Mise en place d'une stratégie sur la maitrise de l'énergie ; la Conception et l'adoption d'un plan d'action pour l'ADME ; la Mise en place d'une base de données sur l'énergie ; les enquêtes sur les consommations d'énergie, pour lesquels la majeure partie des financements a été apportée par le PNUD.

L'achat de produits pétroliers en 2015 financé par la Banque Islamique de Développement pour un montant de 5,332 milliards de FDJ. L'objectif était d'importer en gros les produits pétroliers destinés à la consommation nationale par la Société Internationale des Hydrocarbures de Djibouti, société d'Etat, en vue de stabiliser les prix des produits pétroliers à la pompe. Avec l'atteinte des résultats escomptés, la Société a pu renégocier un nouveau contrat plus conséquent avec la Banque Islamique de Développement (BID) deux ans après, en 2017. La seconde phase de ce projet consiste à réexporter les produits pétroliers vers la Somalie et à long terme jouer le rôle de hub régional.

- ✓ Les actions en cours de réalisation :

Projet d'Etiquetage de l'Efficacité Energétique des appareils électrique et électroménagers (20 000 000 FDJ). Ce projet ne figure pas dans la MAP et est sous financement de l'Etat.

Dans le cadre de la maitrise d'énergie, la mise en place d'un système d'étiquetage propre au pays vise à informer, préconiser mais aussi protéger le consommateur via les importations

Une 1ere phase du projet de promotion de l'efficacité énergétique de la cité ministérielle a démarré en 2017 et va se poursuivre sur les deux prochaines années ; elle est financée par le Budget de l'Etat (84 000 000 FDJ).

Le Projet d'information et sensibilisation sur l'Efficacité Energétique, d'un coût de (5 000 000 FDJ), financé par l'Union Européenne, permettra la collecte des données sur les produits pétroliers et l'électricité auprès des différentes parties prenantes, la mise en place des bilans énergétiques pour la République de Djibouti et l'accès à des données fiables ainsi qu'à une analyse sectorielle précise.

Audit énergétique des bâtiments d'un coût de 136 000 000 FDJ financé sur budget de l'Etat en vue d'établir une réglementation et promouvoir des programmes d'économie d'énergie et permettre d'améliorer le ratio de consommation énergétique des bâtiments publics existants vers des ratios de classe plus économe en énergie.

- ✓ Trois actions non commencées

a. Diffusion de 5 millions de lampes basses consommation dans les milieux résidentiels (estimation 5 149 914 115 FDJ) vise la diminution de la facture énergétique dans les milieux résidentiels en préconisant les méthodes d'utilisations des équipements d'éclairages économes en énergie et en menant des actions de sensibilisation quant à l'utilisation des lampes à basse consommation;
b. Création d'un fonds pour l'efficacité énergétique (Budget évalué à 100 millions FDJ).

La mise en place d'un fonds pour l'Efficacité Énergétique, permettra:d'Identifier les différents facteurs de pertes ou de gaspillage d'énergie ; d'Effectuer des actions d'efficacité énergétique sur le long terme et les étudier etd'Elaboration d'une stratégie d'efficience énergétique à l'échelle nationale.

c. Projet de Mosquées vertes (réévalué à 17,5 millions FDJ)

Ce programme ambitionne la réhabilitation des édifices religieux et de certains bâtiments publics à Djibouti en améliorant leur performance en matière d'efficacité énergétique. Il permettra de diminuer la facture énergétique de l'Etat en proposant des solutions d'efficacité et d'efficience énergétiques sur la maitrise de la consommation énergétique des bâtiments publics du pays.

d. Eclairage Public (100 millions de FDJ). Promouvoir la diffusion des bonnes pratiques sur la thématique énergie avec la contribution des différents partenaires institutionnels et techniques en vue d'améliorer le rendement énergétique des différents points lumineux dans l'éclairage public

Ce projet est nouvellement initié et donc ne figure pas dans la matrice.

Le Résultat Stratégique: Développement de l'électrification en zones rurales

L'atteinte de ce résultat stratégique comporte quatre (4) actions dont une seule a été réalisée en 2015 et les trois autres sont en attente de financement. Les ressources programmées pour la réalisation de ce résultat stratégique sur la période 2015-2019 s'élèvent à 984 millions FDJ. Pour la période 2015-2017, la programmation des dépenses est de 590 millions FDJ.

Une action est donc achevée.

1-L'électrification en zones rurales :

Une centrale solaire de 150 KV d'un montant de 534 millions FDJ obtenu de l'Arabie Saoudite a été implantée à As-Eyla (Région de Dikhil) dans le cadre du programme d'investissement national. Elle permet la fourniture d'électricité au village d'As Eyla, le plus peuplé du district de Dikhil, à plus de 2500 personnes et plus de 500 ménages.

Les deux centrales suivantes installées sont financées par la Corée du Sud sous forme de Don et ne sont pas mentionnées dans la matrice des actions prioritaires.

2-Une mini-Centrale solaire hybride photovoltaïque de 100 KW, disponible 24h/24 supplée par un groupe électrogène de 100 KVA, permettant ainsi d'assurer la continuité de l'électricité à plus de 1300 habitants et 100 ménages dans le village d'Adaylou (à 65 Km de la préfecture de Tadjourah).

3- Une centrale Solaire, Projet pilote, d'une capacité de 62 KW reliée à un réseau de distribution spécialement conçu pour alimenter toutes les habitations du village d'Ali-Addeh (région Ali Sabieh). Ce projet a été financé par l'Agence de Coopération internationale de la Corée du Sud (KOICA) à hauteur de 1 000 000 USD.

Une nouvelle initiative (qui ne figurait pas dans la matrice) est en cours d'exécution

Un programme d'électrification durable avec un financement de 23 millions USD de la Banque Mondiale, en deux phases successives, pour élargir l'accès à l'électricité aux couches les plus pauvres de la population de Djibouti :

La phase 1 consistera en l'électrification de Balbala, le plus grand bidonville de la ville de Djibouti, tout en soutenant l'initiative d'aménagement de logements sociaux prise par le Président afin de mettre un terme au développement des bidonvilles.

La phase 2 consistera à étendre le réseau « moyenne tension » au sud du pays pour permettre le raccordement d'une fraction importante de la population au réseau électrique national. Le projet vise à raccorder plus de 11 % des habitants pauvres de la République de Djibouti au réseau électrique et à mettre en place un programme national d'électrification durable.

Les programmes et projets, tout en s'appuyant sur des institutions efficaces et des partenariats renforcés Djibouti-Ethiopie et Djibouti-Partenaires Techniques et Financiers, Bailleurs, assurent la production d'une énergie géothermique, une énergie verte et à faible coût, et permettra de généraliser l'accès à l'électricité à la population, notamment des pauvres et de favoriser le développement économique du pays. Ainsi, ces réalisations, tout en favorisant l'atteinte de l'ODD7, Energie propre et d'un coût abordable, contribuent à l'atteinte des ODD11, ODD13, ODD9, ODD10, ODD16, ODD17 et ODD1.

Les actions non commencées sont au nombre de 3 :

- Extension du réseau électrique existant
- Faciliter le branchement au réseau basse-tension
- Multiplier les programmes d'électrification rurale à base d'énergies renouvelables en mettant en place des mini-réseaux

Aucunes de ces trois (3) actions ci-dessus non commencées pour absence de financement.

Indicateurs de suivi annuel de la SCAPE (2015-2019)						
INDICATEURS	Class. DISED	Référence (a)	2015	2016	2017	Cible 2019
INDICATEURS SECTORIELS – AXE 1						
ENERGIE						
Taux d'accès à l'énergie électrique	[EE.07]	53% (2012)	58,9%	60,2%	60,2%	70%
Nombre d'abonnés EDD		46 501	53 007	56 062	58 708	61 400
Pertes sur réseau – techniques et non techniques (% de la production)		21%	19,4%	21,31%	10,34%	17%
Prix moyen du KWh (USD)		0,3	0,3	0,3	0,3	0,18

▪ Secteur des mines

Deux résultats stratégiques en matière des mines ont été déterminés, à savoir:

- un Développement des informations minières et des activités d'analyse et de Recherche,
- un Renforcement du cadre de pilotage sectoriel

✓ Etat d'exécution

o **Développement des informations minières et des activités d'analyse et de Recherche**

L'inventaire des ressources minérales : Mettre en place un document qui valorise le potentiel des ressources minières de chaque région de la République de Djibouti a démarré en 2014 et se poursuit jusqu'à aujourd'hui. La première phase du projet a été terminée et un rapport a été restitué. La deuxième phase du projet n'a pas pu être finalisée à temps à cause d'une insuffisance du budget pour faire les analyses d'échantillons de roches dans le laboratoire en Ethiopie. L'objectif visé est de disposer de connaissance plus précises sur les ressources minières du pays afin d'attirer les investisseurs et de mettre en place un plan de développement stratégique des substances utiles non métalliques.

Les ressources allouées pour le projet "inventaire des ressources minières" pour 2015-2017 est de 246 000$ par le PNUD et la contrepartie du gouvernement est de 67 millions FDJ. Toute la somme a été utilisée pour la réalisation du projet.

La création d'un laboratoire de pétrologie, minéralogie et géochimie pour faire les analyses minéralogiques et géochimies est en cours de finalisation. Le ministère de l'énergie chargé des ressources naturelles avait décidé de renforcer les capacités du laboratoire du CERD. Le projet est financé par la société d'hydrocarbure de Djibouti pour un montant avoisinant les 140 millions de francs. Ce projet permettra à terme de réaliser toutes les analyses dans le laboratoire du CERD et de ne plus envoyer les échantillons dans les laboratoires étrangers.

- **Renforcement du cadre de pilotage sectoriel**

Deux actions ont été mises en place et sont en cours de réalisation : (i) la révision du code minier et (ii) le renforcement des capacités de la Direction des Ressources Naturelles et le développement de la collaboration intersectorielle en particulier avec le ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La révision du code minier est achevée et les textes d'applications du code minier sont en cours de validation. Le nouveau code minier va prendre en considération les enjeux nouveaux concernent les mines et carrières, avec l'émergence de préoccupations environnementales, la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Elle va doter le ministère d'un nouveau cadre légal pour accompagner les entreprises qui veulent investir dans le secteur minier.

La Direction des Ressources Naturelles bénéficie de l'assistance d'un consultant pour l'application du code minier et de la gestion des ressources naturelles. Cette assistance technique a permis d'acquérir des nouvelles compétences qui serviront au futur d'atteindre ses objectifs. Cependant, il n'y a aucune collaboration pour le moment avec le Ministère de l'enseignement supérieur en matière de partage de données.

Indicateurs de suivi annuel de la SCAPE (2015-2019)						
INDICATEURS	**Class. DISED**	**Référence (a)**	**2015**	**2016**	**2017**	**Cible 2019**
INDICATEURS SECTORIELS – AXE 1						
MINES ET INDUSTRIE						
Part de l'industrie manufacturière dans le PIB (%)		4,5	4,09	4,27	4,24	10
Emplois industriels		556	-	-	-	25%
Activité de production (Nombre de salariés)		3 903	3 764	4 976	4 522	6 000
Exportations de sel (en tonnes)		0	-	-	-	-

- **Télécommunications**

Cinq résultats stratégiques ont été adoptés:

- Amélioration de la couverture nationale et de l'accès des populations au service des télécoms, Promotion des activités d'offshoring créatrices d'emplois,
- Accès aux systèmes bancaires aux populations à faible revenu,
- Production radiotélévisée et couverture renforcées,
- Ouverture du marché et diversification des opérateurs -Efficacité et compétitivité dans le secteur

✓ Etat d'exécution

Quatre projets sont en cours d'exécution pour un coût global de 10,108 milliards FDJ. Le renforcement des capacités des télécommunications a été réalisé par la pose des câbles sous marins AAE-1 et SMW5 d'un coût de (56 500 000,00 USD) financés par la Banque Islamique de Développement, et l'Agence Française de Développement. Ces investissements permettront d'améliorer la couverture nationale et l'accès des populations au service des télécommunications. En revanche, les activités d'offshoring, créatrices d'emplois, et l'ouverture du marché et la diversification des opérateurs n'ont pas encore connu un début d'opérations.

Des capacités des télécommunications renforcées dans la région de Djibouti ville vont accroitre considérablement l'accès aux TIC et à l'Internet à un coût abordable et ainsi favoriser progressivement l'atteinte de l'ODD9 et l'ODD11.

Trois autres projets : Formation et professionnalisation du métier de journaliste d'un montant de (6 220 235,00 FDJ), Renforcement des capacités des journalistes d'un montant de (1 877 788,40 FDJ), Journée Mondiale de la liberté de la Presse d'un montant de (700 826,00 FDJ) financés par l'UNESCO, ont été engagés. Ils contribueront à l'amélioration de la gouvernance du secteur.

Indicateurs de suivi annuel de la SCAPE (2015-2019)						
INDICATEURS	Class. DISED	Référence(a)	2015	2016	2017	Cible 2019
INDICATEURS SECTORIELS – AXE 1						
TELECOMMUNICATIONS						
Densité en téléphones fixes (p.1000 hab)	[PC.15]	23,2‰	23,7‰	25‰	23,59‰	30,8‰
Taux d'accès à la téléphonie mobile (%)		29%	33%	35%	36%	74%
Abonnés internet haut débit (nombre)		17 705	32 968	32 455	31 783	42 190

Aperçu de l'alignement des activités de l'axe 1 de la SCAPE aux ODD

Activités réalisées	Progrès vers l'atteinte des ODD
-construction de nouveaux ports, d'une ligne de chemin de fer vers l'Ethiopie, aqueduc, routes transfrontalières et corridors régionaux, réseau de transport urbain, reformes des systèmes de transports sûrs, accessibles et viables dans des villes et communautés durables (Djibouti ville et les capitales régionales),	ODD9 ; ODD11
-Interconnexions, Géothermie, Câbles sous marins, Energie propre à un coût abordable, transition énergétique verte et renouvelable, accès aux TIC et à l'Internet à un coût abordable ; cadre législatif et réglementaire	ODD7 ; ODD11, ODD13, ODD9, ODD10, ODD16, ODD17 et ODD1
Mobilisation des ressources en eau ; renforcement des installations et pratiques d'assainissement ; appui aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs en situation de vulnérabilité ; promotion petite aviculture, apiculture, Potagers Scolaires	ODD2 , ODD1, ODD5, ODD6 , ODD10
Relèvement activités économiques, activités touristiques, guichet unique, création, facilitation des entreprises et promotion de l'innovation	ODD8 et ODD9
Renforcement du partenariat avec la Chine ; l'Ethiopie	ODD 17

Deux transformations majeures

Des infrastructures de meilleure qualité et des coûts de facteurs moins élevés, profitables au développement du secteur privé et au marché régional.

Le Gouvernement a lancé un ambitieux programme de développement des infrastructures, notamment la construction de nouveaux ports, d'une ligne de chemin de fer vers l'Ethiopie et d'un aqueduc en provenance de l'Ethiopie, le renforcement de l'interconnexion et les routes transfrontalières.

Ces importants investissements permettront de rendre l'économie plus compétitive grâce à des infrastructures de meilleure qualité et des coûts de facteurs moins élevés, d'une part, et contribueront à la réussite de la stratégie d'édification d'une plate forme logistique et commerciale régionale « hub régional », porte d'entrée du marché régional, d'autre part. Par ailleurs, l'environnement ainsi créé favorise les interventions du secteur privé, appelé à devenir le moteur principal de la croissance économique au sein d'une économie diversifiée et compétitive.

Transition énergétique verte et renouvelable. Le forage de 4 puits d'exploration géothermique permettra de produire 50 à 100 MW d'électricité- Géothermie Lac Assal, tandis que la centrale de 50 MW de Damerjog va surtout construire et promouvoir une nouvelle capacité de production d'énergie verte et renouvelable en utilisant le gaz naturel et la géothermie.

❖ Deuxième Axe stratégique : le développement du capital humain

Résultat stratégique : un capital humain consolidé

Pour l'atteinte de ce résultat, un montant de 208,1 milliards FDJ sont prévus sur la période 2015-2019. Pour la période de 2015 à 2017, 471 actions ont été programmées pour des coûts prévisionnels de 139,363 milliards FDJ.

Axes Stratégiques de la SCAPE	Coûts Prévisionnels 2015-2019 (Millions FDJ)	Nombre des Projets Prévus 2015-2017	Coûts Prévisionnels 2015-2017 (Millions FDJ)
Axe 2 : Développement du capital humain	208 100	471	139 363,5

Neuf(09) actions sont entièrement réalisées pour un coût de 8 825,75 millions FDJ, quatre vingt trois (83) sont en cours d'exécution pour 79 238,79 millions FDJ et 09 en préparation pour 14 874, 54 millions FDJ.

	Nombre	Coûts en FDJ
Projets en cours	83	79 238,789 millions
Projets en préparation	9	14 874, 54 millions
Projets achevés	9	8 825 ,754 millions

▪ Le sous-secteur Education et formation professionnelle

Les Résultats stratégiques retenus sont :

- une amélioration des capacités d'accueil et d'accessibilité,
- un développement de la qualité et de performance interne et externe,
- un enseignement de base, de qualité et accessible à tous, et l'émergence de filières de formation professionnelle ciblées en priorité sur les besoins de l'économie, et
- des capacités institutionnelles de gestion et de pilotage des politiques éducatives

Pour l'atteinte de ces résultats, un montant de 34,55 milliards de FDJ sont prévus sur la période 2015-2019.

✓ Etat d'exécution des projets

- 10 projets sont actuellement en cours pour un montant de 10,1 milliards FDJ ;et
- 1 projet a été clôturé techniquement avec un montant de 1,5 milliards FDJ.

✓ Ces projets sont repartis ainsi par niveau d'enseignement

- 4 projets dans l'éducation de base, pour un montant total de 4,6 milliards FDJ ;

- 2 projets dans la formation professionnelle, pour un montant total de 2,1 milliards FDJ ;
- 1 projet dans l'éducation bilingue pour un montant de 1,8 milliard FDJ.

✓ Financement par bailleur

La Banque Islamique de Développement et le Fonds Arabes pour le Développement Economique et Social (FADES) contribuent le plus au financement, soit 2,9 milliards FDJ chacun tandis que l'Agence Française de Développement apporte un financement total de 2,7 milliards FDJ.

Le taux de couverture dans l'enseignement préscolaire est seulement de 7% en 2016. Cinq (5) salles sont seulement construites dans le public et il ya une absence d'appui aux communautés pour la mise en place d'un préscolaire communautaire. Un cadre législatif a été élaboré mais il n'est pas encore validé. Un curriculum et de supports pédagogiques ont été élaborés et de matériels ludiques et de fournitures scolaires ont été distribués par l'UNICEF. Les enseignants du préscolaire sont en nombre insuffisants et seulement 20 enseignants ont reçu une formation continue sur la période 2014 – 2016 alors que les prévisions étaient de 60. Par ailleurs, aucun enseignant n'a reçu une formation initiale durant cette même période.

Au niveau du Primaire, 168 nouvelles salles de classes ont été construites et équipées, et 588 salles ont été réhabilitées permettant ainsi une large amélioration de la couverture de l'accès au primaire. L'extension de salles de classes pour 8 écoles primaires en vue de mettre fin au double-flux et aux effectifs pléthoriques a permis que la taille moyenne de classe soit passée de 44 en 2012-2013 à 39 actuellement. Des actions de mobilisation sociales (cantines scolaires améliorées, manuels scolaires gratuits pour les enfants de milieux défavorisés, réalisations des émissions de sensibilisation radiotélévisions) pour stimuler la demande et réduire l'exclusion ont favorisé la réduction des disparités de scolarisation liées au genre.

La subvention des manuels scolaires pour les enfants en zones défavorisées s'est poursuivie avec la distribution des manuels et livrets pour les écoles des zones défavorisées éloignées. La production des livrets en mathématiques et en lecture (1er cycle) et la dotation de 15 000 livres de bibliothèques aux écoles a favorisé la qualité et le développement cognitif.

En matière de renforcement des capacités d'encadrement pédagogique et de supervision des établissements scolaires, chaque école de la capitale est affectée d'un conseiller pédagogique et le moyen de déplacement des IEN avec l'affectation des 7 véhicules 4x4 et 2 Hardtop pour l'encadrement est amélioré.

Dans la promotion de l'utilisation des TIC, 10 000 tablettes ont été acquises dans le cadre de projet « Un enfant, Une tablette » et les élèves de première année dans toutes les écoles du pays disposent d'une tablette pour apprendre.

Plus de 362 directeurs d'écoles, enseignants, inspecteurs et conseillers pédagogiques ont bénéficié des formations sur l'utilisation des tablettes.

Dans l'enseignement moyen et secondaire, les constructions programmées ne sont pas réalisées mais l'Enseignement moyen a bénéficié des réhabilitations et des extensions et a surtout récupéré des salles destinées à l'Enseignement Bilingue. Deux nouvelles écoles fondamentales se sont créées à Sankal (région de Dikhil) et Sagallou (région de Tadjourah). Des mesures incitatives (sensibilisation, cantine scolaire, gratuité des manuels…etc.) ont été maintenues. Ces actions conjuguées ont permis une augmentation de l'effectif des collégiens, de 36625 élèves à 39018 élèves, soit une augmentation de 6,5%. Le nombre de collégiens ruraux (hors chefs lieux) a sensiblement augmenté passant de 2438 (dont 885 filles) à 3177 (dont 1173 filles), soit une hausse de plus de 30%.

Les constructions programmées (2 lycées dans la capitale et 2 autres dans les régions) ne sont pas réalisées mais l'ES a récupéré des salles destinées à l'EB. Les extensions et les réhabilitations des lycées des régions de l'intérieur n'ont pas eu lieu. De même, les lycées n'ont bénéficié ni d'un aménagement, ni une extension et ni une réhabilitation des aires sportives et de jeux. La capacité d'accueil reste cependant très insuffisante, le taux moyen d'utilisation des salles est supérieur à 100%. Les effectifs du secondaire public ont diminué passant de 16434 élèves en 2013-2014 à 14157 élèves en 2015-2016, soit une baisse de 13,86%. Toutefois la part des filles a augmenté (43,1% à 45,4%) sur la même période.

La formation initiale est inexistante pour l'enseignement moyen et secondaire et la formation continue des enseignants n'est pas assez développée, ce qui a créé de graves conséquences sur la qualité des apprentissages des élèves ; d'autre part, peu de moyens sont accordés aux inspecteurs et conseillers pédagogiques dans le cadre des actions de supervision des établissements scolaires et encadrement pédagogique, ce qui ne permet pas d'améliorer la qualité.

Bien que la réforme des curricula soit achevée, le taux de réussite au baccalauréat est trop faible et la baisse s'accentue de plus en plus. On note l'absence de plan de suivi-évaluation de la réforme.

Des actions ont été mises en œuvre pour une reforme de l'enseignement technique et formation professionnelle (ETFP):

-Une nouvelle structure de gouvernance, la Direction Générale de l'Enseignement technique et formation professionnelle (DG-ETFP) a été mise en place.

-Une étude sur le développement de messages d'information sur la valorisation de l'ETFP a été réalisée et des outils d'information, de sensibilisation et de promotion de l'ETFP ont été produits.

- une étude sectorielle sur les compétences et les besoins du marché du travail, une analyse de situation de travail (AST), ont été réalisées, permettant de concevoir un référentiel de formation pour 4 spécialités pour le CAP et BAC PRO : mécanique auto, conduite de process, installation réseau informatique et télécommunication, maintenance des équipements.

-une commission de rédaction des nouvelles formations et des curricula a été mise en place.

-Enfin, un partenariat avec le secteur privé et les organisations professionnelles a été institué pour développer des formations adaptées aux besoins du marché de l'emploi.

Les capacités Institutionnelles de gestion et de pilotage des politiques éducatives ont été renforcées : une stratégie de gestion axée sur les résultats a été adoptée, la mise en œuvre du projet d'Appui des Capacités Institutionnelles et de Gestion de l'Education en collaboration avec la Banque Mondiale (2013-2017), et plusieurs formations ont été réalisées. L'introduction et l'utilisation d'un Plan de Travail Annuel (PTA) de chaque direction constituent une avancée majeure.

Les capacités d'accueil et d'accessibilité au préscolaire, primaire et au moyen et secondaire sont encore insuffisantes, et les disparités entre les filles et les garçons persistent, notamment dans les zones rurales; les actions pour un développement des compétences techniques et professionnelles nécessaires à l'emploi restent timides. Au total, d'importantes actions sont nécessaires pour tracer une évolution positive vers les cibles de l'ODD4.

Indicateurs de suivi annuel de la SCAPE (2015-2019)							
INDICATEURS		**Class. DISED**	**Référence(a)**	**2015**	**2016**	**2017**	**Cible 2019**
INDICATEURS SECTORIELS – AXE 2							
EDUCATION							
Taux de scolarisation des enfants de 5 ans (%)			5% (2010)				35% (2020)
Taux brut de scolarisation (%)		[EP.01]					92%
-	Primaire		78.5%	79%	78%	96,00%	84%
-	Moyen		57.5%	59,40%	61%	59,70%	62%
-	Secondaire		38.7%	36,60%	42,20%	44,30%	64%
Taux de transition Fondamental – ETFP			15%(2010)				25%

(a) Valeurs 2013-2014. NB : indicateurs de parité : voir secteur Promotion du genre

▪ Le sous secteur de la Santé

Les **résultats stratégiques** retenus sont :

- Une gouvernance plus participative et plus transparente favorise un système de santé plus équitable et plus performant ;
- Un accès universel à des services de santé de qualité est assuré pour répondre aux besoins de la population ;
- Un financement adapté et une utilisation efficiente des ressources financières permettent de répondre de façon optimale aux besoins d'équité du système de santé ;
- Le développement et la valorisation des ressources humaines sont réalisés en fonction des priorités de santé et sur une base d'équité géographique ;
- Un accès universel à des services de santé de qualité est assuré pour répondre aux besoins de la population.

Pour l'atteinte de ces résultats, un montant de 38,73 milliards de FDJ sont prévus sur la période 2015-2019.

Etat d'exécution des projets

- 8 projets sont actuellement en cours pour un montant total de 9,8 milliards FDJ ;et
- 1 projet est en préparation pour un montant de 3,6milliards FDJ.

✓ Répartition par sous secteur :

Ces projets s'inscrivent dans les programmes de la santé maternelle et infantile (4,9 milliards FDJ) et des hôpitaux à Ali Sabieh et à Balbala (4,2 milliards FDJ).

La construction de l'hôpital à Ali Sabieh, d'un coût de 2400 millions FDJ financé par la Banque Islamique de Développement (BID) a connu d'importants dépassements budgétaires et cette situation empêche de clôturer le projet.

Le Projet d'Amélioration de la Performance du Secteur Santé (PAPSS) pour un montant de 2 489 millions FDJ, financé par la Banque Mondiale est en cours.

Ce projet améliorera l'efficacité des prestations de services de santé, renforcera la performance de la gestion du système de santé et le suivi-évaluation.

Les activités ont rencontré plusieurs difficultés à savoir des problèmes financiers à cause du taux de change du DTS, le retard de paiement des associations de mères conseillères, et l'absence de progrès sur les volets FBR et sauvegarde environnementale et hygiène.

La construction de l'Hôpital de Balbala pour un montant de 1 774 millions FDJ, financé par l'Etat Italien est en cours. Elle permet la réhabilitation de la structure hospitalière existante (service de médecine interne-cardiologie et pédiatrie) ; l'édification d'un nouveau bâtiment pour la chirurgie orthopédique et viscérale, les maladies infectieuses et les ambulatoires des consultations ; la fourniture des équipements médicaux, des équipements techniques et d'ameublement ; la formation du personnel médical, paramédical, administratif et technique.

La construction de l'hôpital à Balbala (Italie) a également connu des dépassements budgétaires en raison de la prolongation du projet et des frais de fonctionnement

Le Développement des Services d'Oncologie pour un montant de 1 026 millions FDJ, financé par la Banque Islamique de Développement (BID) est en cours. Cette activité va améliorer l'accès aux services oncologiques et la qualité des services oncologiques.

Le projet des services d'oncologie a connu des retards dans le processus de recrutement du bureau pour les études, le suivi et la supervision des travaux de génie civil, la mise en œuvre du volet formation du personnel médical et paramédical et le développement du programme national de lutte contre le cancer.

Le projet GAVI d'un montant de 604 millions FDJ, financé par GAVI, Alliance du Vaccin, est en cours, et permettra aux populations vivants dans les zones d'accès difficiles d'avoir un accès à des services de santé de base et de vaccination de qualité; d'améliorer la gestion de stock et les moyens de conservation des vaccins et produits essentiels ; de renforcer la gouvernance (gestion de l'information, leadership et capacités managériales du système de santé).

La construction de l'Hôpital de la CNSS d'un montant de 12 227 602 892 FDJ est en cours ; il permettra de développer un système de sécurité sociale universel et performant.

Les actions d'éradication de la tuberculose, du paludisme et du sida, et celles pour éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de cinq ans, et assurer à tous une assurance santé donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et des médicaments et vaccins efficaces d'un coût abordable seront engagées et poursuivies de manière vigoureuse pour l'atteinte des cibles de l'ODD3, Bonne santé et bien être.

Indicateurs de suivi annuel de la SCAPE (2015-2019)						
INDICATEURS	**Class. DISED**	**Référence (a)**	**2015**	**2016**	**2017**	**Cible 2019**
INDICATEURS SECTORIELS – AXE 2						
SANTE						
Taux de mortalité maternelle (morts maternelles pour 100 000 naissances)	[SN.06]	383	383	-	-	362
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 00 naissances 0-11 mois)	[SN.04]	58‰	58‰	-	-	44‰
Taux de mortalité infanto-juvénile (pour 1 000 naissances 0-5 ans)	[SN.05]	67.8 ‰	67.8 ‰	-	-	61‰
Taux de couverture vaccinale en BCG (%) (enfants de 0-11 mois)		-	-	-	90,78	
Proportion d'enfants complètement vaccinés au 1er anniversaire (	[SN.02]	82.1% (2014)	-	-	-	90%
Insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	[SN.03]	29.8% (2012)	-	-	-	20%
Taux d'accouchements assistés (Sage-femme, Gynécologue, Infirmier) *sources (l'EDSF / PAPFAM 2 – 2012)	[SN.09]	87.4% (2012)	-	-	-	92%
Taux de prévalence contraceptive	[SN.12]	19% (2012)	18%	-	-	25%
Taux de prévalence du paludisme	[SN.14]	0.64% (2008)	-	-	-	0%
Taux de prévalence de la tuberculose pulmonaire	[SN.17]	30%	-	-	-	20%
Taux de séroprévalence du VIH/SIDA	[SN.18]	2.2% (2009)	-	-	-	1.8% (2015)
Pourcentage de centres de santé conformes aux normes / personnel	[SN.19]	82% (2014)	-	-	-	100%

Valeurs 2013 (source : estimations avec l'outil One health)

- **Femme et Famille**

Les résultats stratégiques retenus sont:

- L'autonomisation des femmes est renforcée ;
- Des progrès significatifs sont obtenus en matière d'équité du genre, de respect de droits des femmes d'accès au planning familial ;
- Le soutien a la petite enfance est renforcé et les enfants en situation de vulnérabilité bénéficient d'une prise en charge par l'état et /ou les associations ;
- Les cas de violences faites aux femmes et aux enfants sont mieux traités et pris en charge ;
- Les capacités institutionnelles et le partenariat sont renforcés pour lutter contre les inégalités et vulnérabilité liées au genre.

Dans le domaine de l'autonomisation de la Femme, un projet intitulé « Autonomisation des femmes et Renforcement des Communautés » pour un montant de 177 000 000 FDJ a été mis en place avec l'appui financier de l'USAID et l'appui technique du PNUD. **29 associations** reparties dans les 5 régions de l'intérieur, soit **300 femmes** ont été appuyées par l'octroi des équipements pour amorcer des activités génératrices de revenu. Par ailleurs, dans le but d'aider les associations à mieux s'organiser et à se regrouper en coopératives, **300 femmes**, tous membres des associations des 5 régions ont été formées sur des différents aspects de la vie associative (fonctionnement, gestion financière, tenue des réunions régulières, rédaction des PV…) et par conséquent leurs capacités managériales ont été améliorées.

5 foires d'exposition ont été organisées dans les régions de l'intérieur à raison d'une foire par région. Plus de **300 femmes** ont pu vendre les produits artisanaux, fruits de leurs efforts et de leur savoir- faire. **3 foires nationales** ont été organisées à Djibouti ville, entre 2016 et 2017 en collaboration avec l'UNFD. Au total **60 femmes** issues des 5 régions de l'intérieur et des communes ont participé à cette foire.

Ce projet a permis de renforcer les capacités des femmes vulnérables des régions et des zones périurbaines et facilite leur insertion économique et sociale à travers la mise en place des activités génératrices des revenus afin de diminuer les inégalités du genre.

Un ambitieux programme d'alphabétisation de la femme est en cours ; il vise à alphabétiser 36 000 femmes et jeunes filles d'ici 2021.

Six (6) classes pilotes ont été ouvertes en novembre 2016, pour l'apprentissage des langues nationales à l'UNFD, au CASAF et à PK12. 180 apprenantes ont suivi des cours d'alphabétisation en langues nationales.

La phase de généralisation du programme a été lancée le 7 octobre 2017, 3471 femmes reparties sur 104 classes ont suivi les cours sur toute l'étendue du territoire.

Entre 2015 et 2017, au Centre d'Action Sociale et d'Autonomisation des Femmes (CASAF), 366 apprenantes ont suivi les différentes formations (cours théoriques et pratiques durant une période de 9 mois): Coiffure, cuisine, Couture, Informatique.

D'autres formations ont été réalisées dans le cadre des partenariats : Formation de 10 filles de Damerjog en coiffure ; Formation de 120 femmes sur la production de culture maraichère en milieu urbain ; Formation en couture au profit de 11 femmes à besoins spéciaux (handicapées) ; Formation en pâtisserie pour 20 filles.

2 centres d'autonomisation des femmes ont été crées, équipés et opérationnels dans les régions de Ali Sabieh et Tadjourah, ceux d'Dikhil et Arta seront inaugurés incessamment sous peu.

Dans le domaine de la promotion de l'égalité du genre : Une Etude sur l'évolution de la situation des femmes (2000/2015) a été réalisée. Cette étude multidimensionnelle et multisectorielle lancée **le 15 octobre 2016** avait pour objet de mettre à la disposition du Gouvernement un état de lieu actualisé sur l'évolution de la femme et un tableau de bord des indicateurs et données en genre suffisamment documentés.

Egalement, une étude sur les conditions des femmes en milieu rural et périurbain a été élaborée et validée en **septembre 2016** et a permis de fournir des données fiables et actuelles sur l'accès aux services socioéconomiques mis à leur disposition dans les régions de l'intérieur.

Conformément à la ratification des Résolutions 1325 et 1820 par la République de Djibouti, le Ministère a élaboré un plan d'action national sur les résolutions 1325/1820 et sur la réalisation de l'objectif de 50% dans la représentation des femmes à des postes de décision de l'IGAD.

Le troisième rapport de la République de Djibouti relatif à la mise en œuvre de la déclaration solennelle en matière du genre a été élaboré. Ce rapport présente les avancées dans neuf domaines sur le Genre en République de Djibouti.

- **Planning familial** :

Une stratégie Nationale de la planification familiale a été élaborée**. 6 séances d'information et de sensibilisation** au profit des jeunes étudiants et des associations ont été organisées.

Sensibilisation sur la démocratie et le leadership : Une délégation de hauts responsables du Ministère de la Femme et de la Famille s'est rendue dans les cinq régions de l'intérieur du 10 au 14 décembre 2016 en vue de sensibiliser sur la participation active des femmes aux dernières élections législatives.
Un observatoire genre, une structure de collecte, d'analyse et de diffusion des données relatives à l'égalité a été créée.

-Mise en œuvre d'un programme de citoyenneté à travers la radio et la télévision : pour pallier à l'affaissement et à la décrépitude de nos valeurs familiales, religieuses et citoyennes, des émissions radiophoniques bimensuelles, ayant pour mission la sensibilisation de la population sur des sujets de société, ont été planifiées et exécutées. **8 thématiques** à travers 24 émissions traitant entre autres du lien entre la citoyenneté et le développement, les conséquences du divorce, l'éducation des enfants et l'alphabétisation dans les langues nationales ont été débattus et des messages ont été passés. Au regard du succès enregistré par ces émissions, le MFF a lancé des émissions télévisées sur la citoyenneté.

- **Dans le domaine de l'enfance :**

Pour ce qui est desactions en faveurs des Enfants à Besoins Spéciaux (EABS), une étude sur les Enfants à Besoins Spéciaux a été réalisée en 2015, suivie d'un atelier de validation du rapport de l'étude ; un plan d'actions multisectoriel a été élaboré le 4 Août 2016. Un travail de prospection et d'identification des enfants présentant toute sorte d'handicap a été entrepris auprès des institutions et ONG travaillant dans le domaine et un recueil de données sur la situation des enfants à besoins spécifiques a été effectuée. 185 enfants ont bénéficié des visites médicales dont le but était d'une part, de diagnostiquer le type et le degré d'handicap et d'autre part, de mettre en place un système de suivi et de prise en charge médicale. A l'issue des visites médicales, 95 enfants ont bénéficié d'un appui pour des achats de médicaments. Aussi, 62 enfants ont bénéficié des équipements divers tels que des prothèses, des audiogrammes, des lunettes de vue, des fauteuils roulants, des lits et berceaux spécialisées. 108 familles nécessiteuses ayant un enfant EABS ont bénéficié des Kits pour la création des AGRs.

Dans le cadre de l'Abandon de toutes Formes d'Excisions, une nouvelle stratégie de lutte contre les MGF a été élaborée en octobre 2016. Par ailleurs **600 personnes,** dont la majorité sont des jeunes de l'Université et les filles du CASAF ont été sensibilisées en 2018 sur le non-fondé de la pratique des MGFs.

Au niveau des régions de l'intérieur, 20 comités sentinelles sont mis en place pour veiller à la protection et promotion de droits de l'enfant. A travers le programme de sensibilisations, **1800 personnes** ont participé aux séances communautaires pour l'abandon total de toutes les formes d'excisions.

Garderies communautaires : le Ministère a mis en place à ce jour **27 garderies communautaires** dont la plupart se trouvent dans les 5 régions de l'intérieur. Le nombre d'élèves qui fréquentent ces structures s'élèvent à **677 enfants** âgés de 3 à 5 ans. En outre deux garderies ont été construites à Arta et Obock.

Crèches communautaires : Il s'est avéré indispensable de mettre en place des structures qui, non seulement, s'occuperont du développement et de la socialisation des enfants et in fine de leurs apprentissages premiers, mais aussi jouent un rôle central dans l'activité professionnelle des femmes.

A titre pilote, le MFF a ouvert 5 crèches communautaires qui accueillent **75 enfants âgés de 1 à 3 ans.** Des puéricultrices au nombre de 18 qui interviendront dans les crèches ont été formées à l'ISSS.

Le Programme de cours de soutiens scolaires a été mis en place en 2017 au profit des enfants en difficulté scolaire issus des familles vulnérables : 5 sites sont bénéficiaire du programme en sa phase pilote, il s'agit du Quartier 1, Arhiba, Wahledaba, PK12 et Daryel. Les cours de soutiens sont dispensés dans les centres de développement communautaires (CDC). Chaque centre accueille 15 élèves de la 2ème année et 15 de la 3ème année identifiés par les associations partenaires des quartiers. **163 enfants** y ont bénéficié pour la session 2017-2018.

Des mutuelles de développement communautaire ont été constituées, formées, renforcées et sont opérationnelles. Elles sont en nombre de 20 à raison de 5 par région de l'Intérieur. Les adhérentes de la caisse communautaire sont généralement en nombre de 30 par localité.

Des actions de renforcement des capacités institutionnelles, notamment par la réorganisation du Ministère avec l'adoption d'un nouvel organigramme, l'implantation de la déclaration des services aux citoyens, l'élaboration des outils administratifs. La gestion des ressources humaines a été considérablement améliorée à travers des recrutements, des formations, la mise en place d'un pointeur biométrique. Afin d'améliorer sa visibilité le MFF s'est doté d'un certain nombre d'outils, il s'agit entre autres d'un site web, d'une page Facebook en français et arabe et d'un bulletin mensuel.

Des actions de renforcement des ressources humaines ainsi que la participation aux conférences régionales et internationales ont été également réalisées.

Les multiples actions engagées et réalisées en faveur de l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles donnent des avancées notables vers l'atteinte des cibles de l'ODD5. L'important programme d'alphabétisation des filles et des femmes, les actions pour l'autonomisation des femmes veuves vivant avec un handicap, l'autonomisation de la femme rurale, la protection de l'enfant et les enfants à besoins spéciaux confirment « la ferme volonté politique du pays d'éradiquer la pauvreté et la faim, de lutter contre les inégalités, la garantie de l'autonomisation des femmes et des filles, en ne laissant personne pour compte, par le renforcement du développement durable.

Indicateurs de suivi annuel de la SCAPE (2015-2019)								
INDICATEURS			**Class. DISED**	**Référence (a)**	**2015**	**2016**	**2017**	**Cible 2019**
INDICATEURS SECTORIELS – AXE 2								
PROMOTION DU GENRE								
Part des femmes dans les instances décisionnelles (moyenne du parlement et du gouvernement, %)				20	10,3	10,3	21	40
	Gouvernement				13	13	13	
	Parlementaire				10	10	25	
Taux de mutilations génitales (% des filles de moins de 15 ans) (PAPFAM 2012)			[SN.13]	48	78,4%	-	-	32%
Taux d'emploi des femmes (ratio femmes actives occupées/femmes 15-64 ans)				12	73,30%	-	32	22%
Taux de couverture du planning familial				42%	-	-	-	68
Parité filles / garçons (pourcentage de filles dans le total des élèves)			[EP.09]					
-	Primaire			0.86	-	0.87	0.86	1
-	Moyen			0.77	-	0.82	0.83	0.86
-	Secondaire			0.73	-		0.83	0.85
Taux d'alphabétisation (15 ans et plus)			[EP.13]					
	Hommes			60.1%	66,6	-	63%	69%
	Femmes			39.5%	52,9	-	43%	62%

- **Jeunesse et Sports**

Les résultats stratégiques suivants ont été retenus:

- L'insertion sociale et économique des jeunes est développée ;
- Le Sport de masse est développé et des moyens adaptés sont mobilisés pour favoriser la détection et la promotion des jeunes talents pour le sport de haut niveau ;
- Promouvoir la culture de l'Entreprise chez les Jeunes ;
- Les Capacités institutionnelles du secteur sont renforcées

Pour l'atteinte de ces résultats, un montant de 7,72 milliards FDJ sont prévus sur la période 2015-2019. La construction d'un complexe sportif olympique, d'un montant de 317 093 067 FDJ, financé par le Fonds Koweitien pour le Développement Economique Arabe, et la construction de 15 terrains omnisports avec un montant de 357 425 533 FDJ, financé par le Fonds Saoudien de Développement sont en cours de réalisation. Ces réalisations sont destinées à multiplier les infrastructures pour le développement du sport de masse, la détection et la promotion des jeunes talents pour le sport de haut niveau.

Financé par la Banque Mondiale, le projet « Améliorer le bien-être et les opportunités des jeunes en réduisant leur consommation du khat » a été techniquement clôturé.

Une Direction de la planification, programmation, du suivi évaluation et des statistiques a été créée.

- **Logement**

Les résultats stratégiques sont les suivants :

- De nouvelles institutions sont opérationnelles pour financer l'habitat et soutenir en particulier le logement social au bénéfice des couches sociales les plus défavorisées ;
- L'aménagement de nouvelles réserves foncières est réalisé à Djibouti et dans les cinq chefs lieux de région afin de reprendre par des niveaux de viabilisation différents projets de logements individuels ;
- La production de logements neufs est accélérée pour permettre de réduire la pénurie actuelle ;
- L'habitat précaire est en voie de résorption dans les poches spontanées et les anciens quartiers ; Les capacités des acteurs du secteur sont renforcées.

Pour l'atteinte de ces résultats, un montant de 55,77 milliards FDJ sont prévus sur la période 2015-2019.

Deux projets dans le secteur d'habitat et logement pour un total de 616 millions FDJ. Un important programme de construction de logements sociaux, financé par le FADES à hauteur de 589 millions FDJ est en cours de réalisation, tandis qu'un projet Intégré de résorption des bidonvilles à Djibouti d'un montant de 29 millions FDJ financé par la Banque Mondiale est en préparation. La production de logements neufs permettra de réduire la pénurie actuelle et d'éliminer progressivement l'habitat précaire dans les poches spontanées et les anciens quartiers. Ces réalisations vont contribuer à l'atteinte des ODD11, villes et communautés durables, ODD1, réduction de la pauvreté, et ODD10, réduction des inégalités.

- **Emploi**

Les résultats stratégiques suivants ont été retenus :

- Nette amélioration de l'employabilité et de l'insertion des jeunes et des femmes demandeurs d'emplois ;
- Secteur PME/PMI développé ;
- Un marché du travail décent (moins d'infractions et d'abus) ;
- Capacités des intervenants du marché sont consolidées ;
- Capacité de l'INAP est renforcée ;
- Un système de sécurité sociale universel et performant.

Pour l'atteinte de ces résultats, un montant de 39,07 milliards FDJ sont prévus sur la période 2015-2019.

Un **Plan National de Promotion de l'Emploi 2014-2024** a été adopté ; en appui à sa mise en œuvre, deux initiatives sont engagées notamment un Projet d'employabilité de la main d'œuvre Djiboutienne, d'un coût de 20,9 millions USD a été signé avec l'USAID le 20 décembre 2016. Sa réalisation permet progressivement d'améliorer la qualité des programmes de la formation technique et professionnelle ; de créer des liens entre le secteur privé (demande) et les institutions de formation professionnelle et technique (l'offre) ; et de renforcer les services d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.Un accord de création d'un centre de formation des métiers du port à été signé en juin 2017 avec l'UE à travers le fond fiduciaire d'urgence mis en place par l'UE pour lutter contre l'afflux des jeunes migrations en 2016.

En outre, **le projet de Promotion de l'Emploi des Jeunes et de l'Artisanat** (PROPEJA), financé par la Banque mondiale pour un montant de 485 millions FDJ, est en cours d'exécution ; il développe les activités suivantes : Formation de base et concours de mini-plans d'investissement pour les jeunes, Intégration de chaine de valeur de l'artisanat pour les femmes.Ces réalisations permettront d'augmenter la création d'emplois décents et la croissance économique et participeront à contribuer à l'atteinte de l'ODD8.

Indicateurs de suivi annuel de la SCAPE (2015-2019)						
INDICATEURS	Class. DISED	Référence (a)	2015	2016	2017	Cible 2019
INDICATEURS SECTORIELS – AXE 2						
EMPLOI						
Proportion de la population active formée dans l'EFTP		10%	-	-	-	19%
Taux de chômage des femmes (EDAM4)	[EM.02]	65,60%	-	-	63,00%	38%
Taux de chômage des jeunes (EDAM4)	[EM.02]	62,80%	-	-	47,00%	38%
Nombre d'emplois permanents nets créés par le secteur moderne	[PC.01]	62,80%	-	-	-	38%
Nouveaux emplois créés à partir des projets financés par les différents fonds d'appui	[EM.05]	62,80%	-	-	-	38%
Nombre de petites et micro entreprises créées	[EM.06]	62,80%	-	-	-	38%
Proportion des entreprises en infraction par rapport aux dispositions du code du travail		35,70%	-	-	-	17,50%
Nombre d'emplois créés (effectifs salariés enregistrés à la CNSS)		52 088	57 912	60 816	51 051	100 000

- **Affaires Sociales**

Les résultats stratégiques suivants ont été retenus :

- Développement des programmes sociaux; Promotion de la Micro finance;
- Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et amélioration de l'employabilité ;
- Coordination, suivi-évaluation et communication;
- Accès aux services sociaux de base ;

Pour l'atteinte de ces résultats, un montant de 17,1 milliards de FDJ sont prévus sur la période 2015-2019. Les coûts prévisionnels sur la période 2015-2017 étaient de 12,0 milliards FDJ.

Résultat Stratégique 1 : Développement des programmes sociaux, 4 programmes sont entrepris pour la réalisation de ce résultat stratégique à savoir :

1) **Transfert monétaire** :

Deux programmes sont en cours notamment le PNSF (programme national de solidarité famille) qui comprend les personnes âgées et 3362 ménages bénéficiaires pour un coût de 403 millions FDJ ; l'Assistance Sociale Etudiant/ElèveHandicapé(ASEH) (université/lycée) dont les étudiants/élèves sont bénéficiaires pour un coût de 7,8 millions FDJ.

2) **Transfert quasi-monétaire** comporte 4 programmes pour lesquels 3 programmes sont en cours et un programme est achevé.

- ✓ Le programme 1 est en cours et 1 674 ménagesont enbénéficié.
- ✓ Le Programme 2 est réalisé et a touché 4000 ménages
- ✓ Le Programme 3 est en cours et a ciblé 20000 ménages.
- ✓ Le Programme 4 est en cours, 140 ménages ont pu bénéficié

3) **Assistance alimentaire** comporte une action qui est toujours en perspective

4) **projet de filets sociaux** comporte deux actions dont une est réaliséeet l'autre est en cours.
    - ✓ Action 1 : Activités de prévention de la malnutrition à base communautaire est en cours.
    - ✓ Action 2 : Création d'emploi à haute intensité de main d'œuvre(HIMO) est réalisée.

Résultat Stratégique 2 : La promotion de la microfinance comporte quatre (4) actions dont trois (3)sont en cours et une (1)est achevée.

Résultat Stratégique 3 : Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et amélioration de l'employabilité. Dans cet axe, 4 projets sont en cours de réalisation à savoir :**PROPEJA , PARISER , AL AMOUDI , PROJET REGIONAL.**

Résultat Stratégique 4: Coordination, suivi-évaluation et communication comporte 10 actions aux nombres duquel une action est en perspective et 9 sont en cours de réalisations.

Résultat Stratégique 5 : Accès aux services sociaux de base, il comporte 11 projets qui permettent l'atteinte de ce résultat stratégique, se divise en plusieurs sous activités dont certains ont démarré et les restes sont en perspective à savoir : PREPUD Q7 ;PARISER ARTA ;PARISER ALI SABIEH ;PARISER DIKHIL ;PARISER OBOCK ;PARISER TADJOURAH ; PROJETS BID ;PROJET DE DECHET SOLIDE ;PROJET REGIONAL OBOCK ;PROJET REGIONAL ALI ADDE ;PROJET REGIONAL HOLHOL.

✓ <u>Répartition par sous secteur</u>

Une part importante des projets concerne la protection sociale et le développement urbain pour un montant total de 15,8 milliards FDJ dont 4,2 milliards FDJ aux projets de réduction de la pauvreté, 3,9 milliards FDJ représentant une réponse aux impacts liés à la migration et 2,5 milliards FDJ au renforcement des filets sociaux.

✓ <u>Répartition géographique</u>

Les régions d'Ali-Sabieh et d'Obock sont couvertes par 5 projets d'un montant total d'environ 9 milliards FDJ. Djibouti ville bénéficie des projets de réduction de la pauvreté de Djibouti et de Balbala (PREPUD et PREPUB) et des projets de développement urbain et de gestion des déchets solides pour un montant total de 5,9 milliards FDJ.

✓ <u>Financement par bailleur</u>

La Banque Mondiale finance 5 projets pour un montant de 7,5 milliards FDJ, l'Agence Française de Développement et la Banque Africaine de Développement financent trois projets chacun pour des montants de 3,7 milliards FDJ.

Dans la gestion et mise en œuvre des projets, on note les difficultés suivantes:

- PREPUD (BAD) a subi des retards et un faible taux de décaissement en raison de non-respect des méthodes de décaissement et non-réalisation de l'audit
- PREPUB (BID) a rencontré des difficultés avec le bailleur et le contrat
- PROPEJA (BM) a connu des difficultés avec l'audit interne de l'ADDS

Le projet de Développement Urbain Intégré-PDUI a été techniquement clôturé avec un montant de 1 058 millions FDJ, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) ; il a été consacré aux Fonds de développement communal, Travaux et Etudes détaillées, Rémunération ADDS et assistance technique.

Le projet Renforcement des capacités et développement institutionnel de l'ADDS et des communautés a été techniquement clôturé avec un montant de 394 millions FDJ, financé par la Banque Islamique de Développement. Le projet a permis de développer les Services et infrastructures sociaux et économiques, Gestion environnementale durable ; Programme des Moyens de subsistance et Gestion de projet et suivi-évaluation.

Le projet de Réduction de la Pauvreté Urbaine de Balbala (PREPUB) avec un montant de 1 608 millions FDJ, financé par la Banque Islamique de Développement (BID) est en cours. Ce projet réalise la construction du centre de formation, l'appui aux micros finances, le conseil et assistance technique, les Infrastructures communautaires de base.

Un Projet d'Appui à la Réalisation des Infrastructures Socio-économiques et à la Promotion des Activités Economiques dans les Régions (PARISER), financé par la BAD à hauteur de 1 860 millions FDJ est en cours avec un faible taux de décaissement. Le projet appuie le développement des 5 régions, Djibouti ville et Balbala, mais aussi le renforcement des capacités pour l'accès à l'emploi et le développement des AGR. Les réalisations concernent notamment la construction d'un abattoir, deux antennes de protection civile, un centre de formation et d'autonomisation des femmes, un marché central, extension d'un centre commercial et équipement d'un centre de formation des femmes à Balbala et Djibouti ville, formation des cadres dans les domaines liés au genre, formation sur la Microfinance et la confection et pose des pierres taillées.

Une aide d'urgence pour une assistance aux réfugiés du Yémen a été réalisée avec un montant de 178 millions FDJ, financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), a permis de répondre aux besoins des personnes déplacées à Djibouti et d'améliorer les conditions de vie.

Le projet de renforcement des filets sociaux, d'un montant de 489 millions FDJ, financé par la Banque Mondiale est en cours. Il développe les activités de travail et de nutrition, de renforcement du système de filets de protection sociale.

Le projet de Protection Sociale, d'un montant de 1 526 millions FDJ, financé par l'Agence Française de Développement (AFD), est en préparation ; il sera consacré aux activités suivantes : Transferts monétaires conditionnels ; Assurance maladie non contributive ; Registre Social Unifié ; Gestion du projet et Renforcement de capacités.

Les multiples actions engagées et réalisées en faveur de la Réduction de la Pauvreté Urbaine de Balbala (PREPUB), le renforcement des filets sociaux, l'aide d'urgence aux réfugiés du Yémen, l'amélioration des conditions de vie des populations dans les régions, en développant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ouvrent des progrès significatifs vers l'atteinte des ODD1, ODD2, ODD3, ODD5, ODD6, ODD8,ODD9, ODD10, ODD11, ODD13.

Ces importants programmes et projets en faveur des populations vulnérables dans les cinq régions et à Djibouti ville et Balbala confirment « la ferme volonté politique du pays d'éradiquer la pauvreté et la faim, de lutter contre les inégalités, la garantie de l'autonomisation des femmes et des filles, en ne laissant personne pour compte, par le renforcement du développement durable … ».

INDICATEURS	Class. DISED	Référence (a)	2015	2016	2017	Cible 2019
PROTECTION SOCIALE ET POPULATIONS VULNERABLES						
Nombre des bénéficiaires du programme d'assistance sécurité sociale (PASS)			-	-	14 746	250 000
Nombre des ménages inscrits au registre social			-	4 200	50 251	
Micro finance	Classique (membres totales)	13 920 (2013)	22 915	26 834	19 504	30 000
	Islamique (nombre de projet financé)	-	373	451	492	1 000

Affaires Musulmanes et la Culture

Les résultats stratégiques suivants ont été retenus :

- Les capacités à mettre en œuvre les programmes liées aux affaires musulmanes sont renforcées ;
- Le développement de l'art et de la culture est promu à travers une politique culturelle et des initiatives de soutien efficaces.

Pour l'atteinte de ces résultats, un montant de 6,84 milliards de FDJ sont prévus sur la période 2015-2019.

Etat d'exécution des projets

La construction d'un centre administratif et d'un complexe de logement d'un montant de 1 519 359 303 FDJ, financé par la Banque Islamique de Développement (BID), et le projet de protection du patrimoine mondial culturel et naturel, avec un montant de 3 989 836 millions FDJ, financé par l'UNESCO, sont en cours de réalisation. Ce dernier permettra d'établir un rapport d'identification et préservation des cultures en danger (Publication des magasines périodiques tous les 3 mois).

Aperçu sur l'alignement des activités de l'axe 2 de la SCAPE aux ODD

Activités réalisées	Progrès vers l'atteinte des ODD
- **Création et réhabilitation des hôpitaux (Ali-sabieh, Balbala), CNSS**	ODD3
- **Construction de nouvelles classes ;** - **Introduction des TIC « 10.000tablettes » ; Introduction GAR**	ODD4
- **Autonomisation des femmes et des filles,** - **AGR ;** - **Alphabétisation des femmes et des filles ; Protection de l'enfant ;** - **Réduction pauvreté PREPUB Balbala,** - **Filets sociaux,** - **Appui aux refugiés**	ODD1, ODD2, ODD3, ODD5, ODD6, ODD8, ODD9, ODD10, ODD11, ODD13.

Quatre résultats majeurs

- Une reforme de l'enseignement technique et formation professionnelle (ETFP)

-Une nouvelle structure de gouvernance, la Direction Générale de l'Enseignement technique et formation professionnelle (DG-ETFP) a été mise en place, les compétences et les besoins du marché du travail, une analyse de situation de travail (AST), un référentiel de formation pour 4 spécialités pour le CAP et BAC PRO : mécanique auto, conduite de process, installation réseau informatique et télécommunication, maintenance des équipements ont été réalisées. Enfin, un partenariat avec le secteur privé et les organisations professionnelles a été institué pour développer des formations adaptées aux besoins du marché de l'emploi.

- Gestion axée sur les résultats : Un Plan de Travail Annuel (PTA) de chaque direction

Les capacités Institutionnelles de gestion et de pilotage des politiques éducatives ont été renforcées : une stratégie de gestion axée sur les résultats a été adoptée, la mise en œuvre du projet d'Appui des Capacités Institutionnelles et de Gestion de l'Education en collaboration avec la Banque Mondiale (2013-2017), et plusieurs formations ont été réalisées. L'introduction et l'utilisation d'un Plan de Travail Annuel (PTA) de chaque direction constitue une avancée majeure.

- Une Politique Nationale du Genre, cadre de référence des politiques d'intégration et d'institutionnalisation de l'égalité du genre. Un ambitieux programme d'alphabétisation de la femme est en cours : 36 000 femmes et d jeunes filles seront alphabétisées d'ici 2021. Des formations sont dispensées à l'UNFD et au CASAF. Au total, 190 apprenantes ont suivi les différentes formations. Coiffure, cuisine, Couture, Informatique, Préscolaire en 2015-2016. Six(6) classes ont été ouvertes pour l'apprentissage des langues nationales à l'UNFD, au CASAF et à PK12 le 24 Novembre 2016.
- Plan national de promotion de l'emploi 2014-2024 : Deux initiatives en appui à la mise en œuvre : L'employabilité de la main d'œuvre Djiboutienne, d'un coût de 20.9 millions USD signé avec l'USAID le 20 décembre 2016, et la création du centre de formation des métiers du port signée en juin 2017 avec l'UE à travers le fond fiduciaire d'urgence.

❖ Troisième Axe stratégique : la gouvernance publique et le renforcement des capacités institutionnelles

Résultat stratégique : Une gouvernance publique améliorée et les capacités de l'ensemble des institutions renforcées

Pour l'atteinte de ce résultat, un montant de 42 milliards FDJ sont prévus sur la période 2015-2019. Pour la période de 2015 à 2017, 339 actions ont été programmées pour des coûts prévisionnels de 29,277 milliards FDJ.

Axes Stratégiques de la SCAPE	Coûts Prévisionnels 2015-2019 (Millions FDJ)	Nombre des Projets Prévus 2015-2017	Coûts Prévisionnels 2015-2017 (Millions FDJ)
Axe 3 : Gouvernance publique et renforcement des capacités institutionnelles	**42 000**	**339**	**29 277,4**

Six (06) actions sont entièrement réalisées pour un coût de 801,16 millions FDJ, vingt huit (28) sont en cours d'exécution pour 5 509,02 millions FDJ et dix(10) en préparation pour 9.870,2 millions FDJ.

	Nombre	Coûts Millions FDJ
Projets en cours	28	5 509,02
Projets en préparation	10	9.870,2
Projets achevés	06	801,16

▪ Gouvernance politique- Consolidation des acquis démocratiques :

Les résultats stratégiques retenus sont :

- Les mécanismes d'écoute, de concertation, d'évaluation et de communication sont renforcés afin de permettre une meilleure expression des différents groupes d'acteurs ;
- Le Parlement voit son rôle renforcé dans la gouvernance des politiques publiques. Le dispositif électoral est renforcé dans le cadre de pratiques transparentes et impartiales.

✓ Etat d'exécution

- Un Dispositif institutionnel global de coordination et de suivi des Politiques Publiques a été institué (cf. Loi n°58/AN/147ème L du 06 décembre 2014) pour superviser et coordonner les différentes activités relatives à la SCAPE et aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

Des Comités de Coordination de l'action gouvernementale sont réunis semestriellement pour établir des plans d'actions, examiner les rapports d'activités, l'exécution et les résultats des politiques publiques.

- Un **Haut Conseil National pour le Dialogue Public Privé** (HCNDPP) a été institué pour renforcer le dialogue public-privé.

Ces mécanismes de concertation et d'évaluation permettent d'améliorer la coordination et de renforcer le pilotage des politiques publiques.

- Un **renforcement des pouvoirs et des capacités du Parlement** :Deux activités ont été exécutées, à travers un Appui du PNUD d'un montant de 32 675 325,60 FDJ, et une assistance de la Banque mondiale d'un montant de 250 000,00 USD. Ces activités ont consisté au renforcement des capacités des élus nationaux et l'amélioration du travail législatif des différentes commissions du Parlement grâce à des séances de formation, des visites de travail et des échanges d'expériences avec les parlementaires étrangers ; au développement d'une meilleure communication avec les citoyens par le biais de mécanismes de dialogue et une plus grande vulgarisation des activités parlementaires à travers les « caravanes parlementaires » dans les régions de l'intérieur.

Ces activités permettent d'assurer l'effectivité de la représentation républicaine, de renforcer le rôle et les capacités humaines et matérielles de cette institution en matière d'analyse des projets de loi et de contrôle de l'action gouvernementale.

- Une **Cour de Comptes** a été créée et est opérationnelle
- Le **renforcement du dispositif électoral** : La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a préparé et organisé l'élection présidentielle, régionale, communale et législative (fichiers, organisation). En revanche, la révision des textes portant transformation de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) en une Commission Electorale Nationale Indépendante paritaire, conformément à l'accord cadre, n'a pas été effective.

▪ Renforcement et modernisation de la justice

Cinq résultats stratégiques sont attendus :

- Les capacités des institutions judiciaires sont renforcées, notamment grâce à la formation continue et à l'évaluation régulière du personnel.
- L'accès aux services de justice est amélioré, en particulier pour les populations habitant en dehors de la capitale.
- Le système judiciaire fonctionne avec des outils juridiques modernes (cadres législatifs, informatisation, archivage,…).

- La promotion des droits humains est assurée à partir de textes vulgarisés et d'organisations relais efficaces.
- L'administration pénitentiaire est renforcée en infrastructures, équipements et ressources humaines

Pour l'atteinte de ces résultats, un montant de 2,18 milliards FDJ sont prévus sur la période 2015-2019.

Les activités suivantes ont été exécutées ou sont en cours :

- Renforcement des Droits de l'Homme à Djibouti à travers la Commission Nationale des Droits de l'Homme (50 000,00 USD) financé par le PNUD est achevé;
- Renforcement de la responsabilité pour une implémentation efficace et transparente des dépenses publiques de 330 000,00 USDfinancé par la Banque Mondiale estachevé;
- Appui à la justice de 17 416 658,00 FDJfinancé par le PNUD est achevé;
- Cadre légal et Politique de 13 528 000,00 FDJ financé par l'UNICEFest en cours.

Ces actions permettent de renforcer l'état de droit, notamment avec l'automatisation de la chaine pénale, l'actualisation de la législation, la facilitation de l'accès à la justice par la création d'une justice de proximité à Balbala et dans les chefs lieux des régions, et le renforcement des capacités professionnelle des acteurs judiciaires.

Les actions de renforcement et modernisation de la justice concourent à l'atteinte de l'ODD16.

- **Gouvernance économique et financière**

Trois résultats stratégiques sont attendus :

- La mise en œuvre des actions publiques s'appuie sur un cadre institutionnel et des outils pertinents pour un véritable pilotage stratégique à court et moyen termes des politiques publiques, condition de succès de la SCAPE.
- Les administrations publiques s'appuient sur des outils et pratiques modernes de gestion et de contrôle des finances publiques et la réforme pour l'implantation de budgets de programmes est bien engagée.
- La coordination du système statistique national est renforcée et les capacités nationales de production statistique répondent aux principales exigences de la gestion et de l'information publiques.

Pour l'atteinte de ces résultats, un montant de 23,34 milliards FDJ sont prévus sur la période 2015-2019.

La Vision Djibouti 2035 et la SCAPE 2015-2019 fixent désormais le cap et le cadre de référence des politiques publiques dont le suivi de la mise en œuvre a nécessité un Cadre institutionnel et des Outils pertinents pour un véritable pilotage stratégique.

- **Un Cadre institutionnel**

Un dispositif institutionnel global de coordination et de suivi des Politiques Publiques a été créé (cf. Loi n°58/AN/147ème L du 06 décembre 2014) pour superviser et coordonner les différentes activités relatives à la SCAPE et aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ; il associe les acteurs aux niveaux central, sectoriel, régional et local, en vue de promouvoir la participation effective de toutes les parties prenantes.

Ce Dispositif a été ensuite complété par le Cadre de Dialogue en novembre 2015 pour renforcer le dialogue et la coordination des bailleurs ainsi que la mobilisation des ressources et le Conseil de Développement Economique en septembre 2016 pour renforcer le développement institutionnelet stimuler les investissements.

- **Des Outils pertinents pour un véritable pilotage stratégique**

Un Mécanisme de suivi évaluation comportant un Cadre de résultats est élaboré et mis en place pour chaque secteur ; un Cadre de suivi axé sur les résultats, des indicateurs assortis de valeurs de base et des cibles sont progressivement élaborés et mis en place pour chaque secteur. Une Direction de la Planification, Programmation et Budgétisation, de Suivi Evaluation et Statistique a été créée au sein de 10 Départements ministériels.

Un Programme Triennal des investissements publics (PTIP) a été élaboré en 2015, établissant annuellement les prévisions de réalisation et de financement de l'ensemble des actions de l'Etat et des organismes para publics pendant la période de trois années 2015-2017 couvertes par ce programme. Des Fiches projets ont été mises en place dans les Ministères à cet effet.

La Lettre circulaire de cadrage budgétaire: Un Modèle macroéconomique a été mis en place et établit le lien et la cohérence entre le Budget et le Programme Triennal des investissements publics (PTIP) de l'Etat à travers le Cadre macroéconomique, les Cadres de dépenses à moyen termes et les Cadres budgétaires.

Un Mécanisme de Reporting comportant les revues globales et sectorielles, à mi-parcours et finales, la performance du portefeuille, l'exécution du budget et les revues des dépenses, le dialogue avec les partenaires au développement ont été institués. Enfin, un Plan de suivi évaluation destiné à améliorer la coordination des activités de Suivi – Evaluation à accroître la synergie des acteurs est progressivement élaboré.

Trois constats majeurs sont soulignés :

Le Dispositif institutionnel global de coordination et de suivi des Politiques Publiques n'a pas été réuni périodiquement, affaiblissant ainsi les capacités de coordination et de suivi de l'Etat, réduisant les synergies, les partenariats et les programmations conjointes.

La faiblesse des capacités et de l'expérience des ressources humaines dans les départements ministériels n'a pas permis une appropriation des outils et d'assurer un véritable pilotage des politiques publiques.

Les partenaires techniques et financiers ont souvent privilégié les mécanismes et procédures internes plutôt que de renforcer les dispositifs et outils nationaux conformément aux principes de la Déclaration de Paris.

Comme une réponse à cette situation, le MEFI a organisé en décembre 2016 avec l'appui de l'UE une formation à la chaine Planification Programmation Budgétisation Suivi Evaluation. Un Guide opérationnel à la pratique de la chaine PPBSE a été élaboré et diffusé aux Départements ministériels. Une cinquantaine de cadres issus des Départements ministériels s'est approprié les outils et la mise en œuvre de la Chaine PPBSE.

Ces cadres sont le noyau des Directions de la Planification, Programmation et Budgétisation, de Suivi Evaluation et Statistique créées au sein des Départements ministériels (10), voire en cours de création. Ces cadres sont également la cheville ouvrière de la Revue à mi-parcours actuelle de la SCAPE au sein des Départements ministériels.

- **Renforcement du Système statistique national**

Cinq projets pour un coût global de 292 millions FDJ ont été engagés dont 4 sont en cours d'exécution pour un coût total de 217 millions FDJ ; et 1 projet en préparation pour un coût total de 75 millions FDJ.

- ✓ Suivi des indicateurs standardisés (30516406.58 FDJ)
- ✓ Disponibilité et analyse des données (71088 400 FDJ)
- ✓ Appui à la planification/Statistique/Coordination de l'aide (25947 266 FDJ)
- ✓ Formulation de la 2ième Stratégie nationale pour le développement de la Statistique (420510 US$) financé par la Banque Mondiale.
- ✓ Enquête socio économique auprès des ménages a été réalisé en 2017 à un coût de 500.000 USD par la DISED.

Ces activités permettront une amélioration de la coordination du système national et le renforcement institutionnel, un développement en quantité et en qualité des ressources humaines ; une amélioration de la qualité et de la régularité des statistiques produites, et un accès amélioré aux données et la promotion de la culture statistique.

- **Modernisation du cadre et des outils de gouvernance financière**

-Assises nationales de la fiscalité, réviser la politique en matière d'exonérations : Des mesures destinées à rationaliser et à simplifier le barème d'imposition en 2016 : exonération de l'impôt sur le revenu pour les plus bas salaires; élargissement de l'impôt sur les plus-values immobilières; réduction des droits de licences d'importation; instauration d'un barème différencié pour les droits d'enregistrement des entreprises; révision du droit de timbre et des droits de licences; élimination de la taxe d'accise sur les jus de fruits et de légumes et sur les boissons gazeuses. Les autorités ont également poursuivi la diminution progressive de la taxe sur la consommation (TIC), en la remplaçant par la TVA et des droits d'accises.

De nouvelles mesures relatives à la politique et à l'administration fiscales. Des caisses enregistreuses dans les entreprises soumises à la TVA; de transférer aux autorités régionales la gestion de la patente des entreprises et des taxes locales sur l'immobilier; nommer des commissaires aux douanes pour permettre aux douaniers de se concentrer sur le travail d'inspection; d'accélérer les procédures de dédouanement en instaurant un système d'analyse du risque; et d'adopter un Code de déontologie pour le personnel des douanes, ainsi qu'une charte des contrôles. En 2017, une cellule de politique fiscale et un comité directeur des réformes, responsables de l'élaboration, la promotion et la coordination des réformes fiscales ont été mis en place.

-Gestion de la dette publique : Le programme ambitieux de développement des infrastructures a exercé de fortes pressions sur la situation extérieure et expose le pays à un risque élevé de surendettement. Un ensemble de directives a été adopté par le Gouvernement pour renforcer l'évaluation, la coordination et la gestion de tous les emprunts du secteur public en vue de maitriser les coûts et les risques. Des études et travaux sont en cours pour la mise en place d'un cadre juridique de la gestion de la dette publique et d'un Comité national d'endettement public.

-Réforme des entreprises et établissements publics (EEP).

Les autorités ont approuvé en avril 2016 un Code de bonne gouvernance pour les entreprises publiques. Au début de l'année 2017 les règlements d'application ainsi qu'un guide de formation à la gestion ont été adoptés. Sur la base d'audits organisationnels et financiers, des contrats de performance ont été formalisés avec cinq entreprises publiques de l'Etat: Djibouti Télécoms, EDD, Fonds de l'Habitat, ONEAD et SID. Elles comptent également nommer de nouveaux conseils d'administration. La mise en œuvre du Code de bonne gouvernance permettra d'améliorer le contrôle de l'État et l'absence de transparence, l'accélération des efforts de lutte contre la corruption, et l'élimination progressive des exonérations fiscales pour les entreprises publiques et d'améliorer leurs résultats.

Un dispositif institutionnel global de coordination et de suivi des Politiques Publiques créé par la Loi n°58/AN/147ème L du 06 décembre 2014, complété par le Cadre de

Dialogue en novembre 2015 pour renforcer le dialogue et la coordination des bailleurs ainsi que la mobilisation des ressources, le Conseil de Développement Economique en septembre 2016 pour renforcer le développement institutionnel et stimuler les investissements et la création de la Cour des Comptes contribuent à améliorer l'efficacité des institutions publiques, la croissance économique et la création d'emplois décents et favorisent ainsi l'atteinte de l'ODD16, Institutions efficaces et de l'ODD 8, croissance économique et emplois décents.

Indicateurs de suivi annuel de la SCAPE (2015-2019)						
INDICATEURS	Class. DISED	Référence (a)	2015	2016	2017	Cible 2019
INDICATEURS SECTORIELS – AXE 3						
GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET FINANCIERE						
Recettes propres réalisées / PIB (%)	[MB.06]	18,6	42%	37%	35%	22
Déficit public / PIB % PIB)		12,1	16%	10%	8%	4,5 (2019)
Taux d'inflation annuel moyen (%)	[MB.03]	3	-3,6	+1,1	+0,6	5
Arriérés de la dette / PIB (%)	[MB.08]		1,26%	0,56%	0,69%	0%
Stock de la dette extérieure publique / PIB (%)	[MB.12]	53,7	85	100	101	75,7(2019)
Service de la dette extérieure / recettes propres de l'Etat (%)	[MB.13]	11,60	3,98	5,73	6,95	8
Niveau des réserves officielles de change en mois d'importation	[MB.10]	3,7	3,5	6	4,7	4
Classement de Djibouti dans le rapport Doing Business		171	171	171	154	< 150

(a) Valeurs 2013. Pour le déficit public et la dette publique, source : dernier cadrage effectué en collaboration avec le FMI

- ## Gouvernance locale

Les résultats stratégiques retenus sont :

- L'administration générale et territoriale s'appuie sur une déconcentration plus appuyée des services des ministères techniques et des établissements publics et des capacités d'intervention renforcées ;
- Un transfert accru de pouvoirs et de ressources humaines et financières aux collectivités territoriales, assorti de mécanismes de suivi de la décentralisation, est assuré ;
- Les missions de protection civile et de gestion des risques de catastrophes bénéficient de moyens accrus et sont mises en œuvre de façon plus efficace;
- Les capacités d'intervention de la police nationale et des services en charge de l'immigration sont renforcées.

Pour l'atteinte de ces résultats, un montant de 7,8 milliards FDJ sont prévus sur la période 2015-2019.

Etat d'exécution

Un programme de déconcentration des services des ministères techniques et des établissements publics est en cours de préparation, tandis qu'un développement des infrastructures et services dans les cinq régions de l'intérieur est en cours de réalisation, ce qui favorisera et facilitera une déconcentration plus appuyée des services des ministères techniques et des établissements publics et des capacités d'intervention renforcées.

Un Ministère délégué chargé de la décentralisation a été créé et deux Trésoreries régionales, l'une à Tadjourah et l'autre à Ali-Sabieh, sont opérationnelles, permettant d'assurer un transfert progressif de pouvoirs et de ressources humaines et financières aux collectivités territoriales, assorti de mécanismes de suivi de la décentralisation.

L'Unité de gestion des risques de catastrophes (GRC) sera réhabilitée et bénéficiera de moyens accrus pour des interventions plus efficaces.

Les capacités d'intervention de la police nationale et des services en charge de l'immigration sont en voie d'être renforcées à travers les interventions suivantes :

- Assistance aux groupes vulnérables et aux refugiés, UNDAF 2.1.1 et 2.3.1-Renforcement de capacité dans le domaine de collecte de données relatives à la sécurité alimentaire et GRC (Etudes et Enquêtes)-PAM 77 968 000,00 FDJ
- Assistance aux groupes vulnérables et aux réfugiés, UNDAF 3.1.1. (FFW)-PAM (238 156 800,00 FDJ) -
- Assistance aux groupes vulnérables et aux refugiés, UNDAF 3.1.2. FFW PAM (158151 000,00 FDJ)
- Protection et assistance aux réfugiés 2014/12021/1122 CAP (58 683 474,20 FDJ) UNICEF
- Assistance aux groupes vulnérables et aux réfugiés GFD (2 119 928 478,80 FDJ) UNHCR
- Projet de construction d'un centre régional de formation et de documentation (711 000 000,00 FDJ) Organisation internationale de migration

Gouvernance administrative

Les résultats stratégiques attendus sont :

- La réforme administrative s'appuie sur un cadre institutionnel et des mécanismes de coordination solides ;
- Une gestion des ressources humaines efficace est en place (plan de carrière, système impartial de notation et de motivation liée aux résultats, fichier unique des fonctionnaires et agents de l'Etat, formation continue) ;

- L'amélioration de la qualité des services publics est avérée dans les ministères clés et elle fait l'objet d'un contrôle régulier par les citoyens/usagers.

Pour l'atteinte de ces résultats, un montant de 0,27milliards FDJ sont prévus sur la période 2015-2019.

Etat d'exécution

- Renforcement du pilotage de l'administration publique : Une réorganisation de la Direction de l'administration publique (DAP) ainsi qu'un renforcement de ses capacités.
- Opérationnalisation du SECRA avec la mise à disposition des moyens de fonctionnement et de l'expertise nécessaires.
- Amélioration de la qualité du service public dans les ministères cibles : des plans sont ciblés sur l'amélioration de la qualité du service apporté au citoyen.

Quatre transformations majeures

Un dispositif institutionnel global de coordination et de suivi des Politiques Publiques créé (cf. Loi n°58/AN/147ème L du 06 décembre 2014) pour superviser et coordonner les différentes activités relatives à la SCAPE, et aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Ce Dispositif a été ensuite complété par le Cadre de Dialogue en novembre 2015 pour renforcer le dialogue et la coordination des bailleurs ainsi que la mobilisation des ressources et par le Conseil de Développement Economique en septembre 2016 pour renforcer le développement institutionnel et stimuler les investissements.

Un Code de bonne gouvernance pour les entreprises publiques. Sa mise en œuvre permettra d'améliorer le contrôle de l'État, la transparence et les résultats des entreprises.

Gestion axée sur les résultats et l'évaluation des politiques publiques : une formation à la chaine Planification Programmation Budgétisation Suivi Evaluation a permis à une cinquantaine de cadres issus des Départements ministériels de s'approprier les outils et la mise en œuvre de la Chaine PPBSE. Un Guide opérationnel à la pratique de la chaine PPBSE a été élaboré et diffusé aux Départements ministériels. L'existence d'une Direction de Planification Programmation Budgétisation Suivi Evaluation dans les Ministères est institutionnalisée. Dix Directions de la Planification, Programmation et Budgétisation, de Suivi Evaluation et Statistique ont été créées au sein des Départements ministériels.

Un Ministère délégué chargé de la décentralisation, traduisant ainsi la priorité accordée au rôle et à la participation des citoyens et des régions dans le développement.

❖ Quatrième Axe stratégique : Pôles de développement régionaux et développement durable

Résultats stratégiques : Des pôles économiques de développement sont définis et mis en place, les changements climatiques sont atténués et la vulnérabilité des populations est renforcée

Pour l'atteinte de ce résultat, un montant de 77,7 milliards FDJ sont prévus sur la période 2015-2019. Pour la période de 2015 à 2017, 91 actions ont été programmées pour des coûts prévisionnels de 47,960 milliards FDJ.

Axes Stratégiques de la SCAPE	Coûts Prévisionnels 2015-2019 (Millions FDJ)	Nombre des Projets Prévus 2015-2017	Coûts Prévisionnels 2015-2017 (Millions FDJ)
Axe 4 : Pôles de développement régionaux et développement durable	**77700**	**91**	**47 960 ,2**

Trois (03) actions sont entièrement réalisées pour un coût de 699,31 millions FDJ, vingt neuf (29) sont en cours d'exécution pour 37 735,02 millions FDJ et deux (02) en préparation pour 6.870,35 millions FDJ.

	Nombre	Coûts Millions FDJ
Projets en cours	29	37 735,02
Projets en préparation	02	6.870,35
Projets achevés	03	699,31

▪ Développement territorial et pôles de développement

Ce sous secteur comporte les résultats suivants :

- Un cadre complet de planification territoriale est établi ;
- Les schémas directeurs d'aménagement urbain pour Djibouti et pour les cinq chefs-lieux sont utilisés comme référentiels et effectivement mis en œuvre ;
- Des pôles économiques de développement sont définis et mis en place pour la valorisation des potentiels locaux.

Pour l'atteinte de ces résultats, un montant de 72,9 milliards FDJ sont prévus sur la période 2015-2019. Les coûts prévisionnels des actions de 2015 à 2017 sont de 44,4 milliards FDJ.

Etat d'exécution

Un Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de l'agglomération de Djibouti et des Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme des cinq chefs-lieux de régions ont été élaborés en 2015 et sont effectivement mis en œuvre.

Ils sont désormais utilisés comme référentiels et permettent la promotion progressive d'un développement spatial urbain maîtrisé ;

Des Plans de développement régionaux pour chacune des cinq régions de l'intérieur ont été élaborés et adoptés par le Gouvernement en mars 2016 ; articulés à la SCAPE, ils ont établi un cadre complet de planification territoriale, assorti d'une matrice d'actions, de sources de financement et un dispositif et des outils de suivi évaluation ;

Sont également déterminés des pôles de développement pour la valorisation des potentialités locales : Tadjourah/ Pôle économique de développement avec lac-Assal comme point industriel ; Obock/Pôle de maintenance naval et touristique ; Dikhil /Pôle de développement agro-pastoral et énergético-touristique ; Arta/Ville balnéaire et touristique ; Ali Sabieh/Pôle de développement industriel.

- **Développement durable**

Ce sous secteur comporte les résultats suivants :

- La vulnérabilité des populations aux changements climatiques est atténuée,
- La biodiversité est protégée,
- Le volume des substances appauvrissant la couche d'ozone est réduite,
- Un cadre stratégique et institutionnel est mis en place.

Pour l'atteinte de ces résultats, un montant de 4,8 milliards FDJ sont prévus sur la période 2015-2019. Les coûts prévisionnels des actions de 2015 à 2017 sont de 3,59 milliards FDJ.

Etat d'exécution

En ce qui concerne les résultats stratégiques: un cadre stratégique et institutionnel est mis en place, la vulnérabilité des populations aux changements climatiques est atténuée.

L'Etat a adopté des documents cadres tels le Code de l'Environnement, la deuxième Communication Nationale sur les changements climatiques, la Contribution Prévue Déterminée au niveau National, la loi portant création des Aires Marines et Terrestres Protégées, la Stratégie et le Plan d'Actions National pour la Diversité Biologique et la Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques. Ces documents comportent des reformes importantes relevant les impacts négatifs des changements climatiques et des mesures d'atténuation sur l'environnement. En outre, le Gouvernement a adopté un Plan National d'Investissement en Agriculture et Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (2016-2020) à travers des actions de développement du secteur primaire pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

En ce qui concerne les autres résultats stratégiques, neuf projets d'un coût de 2 823 millions FDJ sont en cours d'exécution.

- ✓ Répartition géographique

Le financement du portefeuille de projets concerne plus les régions que Djibouti ville. Les régions de Tadjourah et de Dikhil bénéficient le plus du financement. Le grand projet Tadjourah-Hanlé financé par les Fonds de l'Environnement Mondial pour un montant de 1,3 milliard FDJ concerne les deux régions. Ensuite, le projet d'Adailou et Assamo financé par le PNUD (225 millions FDJ) touche les régions de Tadjourah et d'Ali Sabieh.

- ✓ Financement par bailleurs

Pour l'ensemble du portefeuille, il y a 4 bailleurs multilatéraux. Le bailleur le plus important est le Fonds de l'Environnement Mondiale (FEM) qui finance 51% du montant total du portefeuille, un montant total de 1,8 milliards FDJ reparti en 7 projets. Ensuite, le PNUD finance deux projets pour un montant total de 1,1 milliard FDJ.

- Le Projet SAICM : les activités développent les infrastructures légales et institutionnelles de renforcement des capacités de suivi et contrôle, à moindre coût, des mouvements transfrontaliers des produits chimiques et de déchets dangereux, dans le respect des conventions multilatérales sur l'environnement, Financement FEM, 44 millions FDJ ;

- Trois projets sont en cours : gestion intégrée des zones côtières de Tadjourah et Hanlé, Adaillou & Assamo), Projet du Fonds d'Adaptation ; Création de nouveaux jardins par la mobilisation des eaux souterraines et plantations de cultures fourragères, Changement Climatique : Personnel, Training, Equipements, divers ; sur financement FEM, 11 millions FDJ, conservation des Aires maritimes protégées ;

-2 projets sont en cours : Red Sea and Gulf of Aden strategic Ecosystem Management Project ; un décret portant création d'une zone de 462 ha pour la protection de la biodiversité ; Les Aires Marines Protégées avec le recrutement d'une quinzaine d'éco gardes et la fourniture des équipements nécessaires. Ils contribuent à la protection de la biodiversité :

- Red Sea and Gulf of Aden Strategic Ecosystem Management Project : Evaluation socio-économique des zones côtières des iles Moucha et Maskali, financement FEM, 5 millions FDJ
- Tadjourah-Hanleh, financement FEM 1 298 millions FDJ

Elles ont permis le renforcement du cadre légal et la conduite d'actions stratégiques de préservation.

-1 projet (ozone) est en cours avec la formation des acteurs (techniciens du froid et douaniers) et l'acquisition d'équipements PGFF (plan de gestion des fluides frigorigènes) ; il permettra de renforcer la législation en la matière et de contribuer à réduire le volume des substances appauvrissant la couche d'ozone.

La création d'une zone de 462 ha pour la protection de la biodiversité, la conservation des Aires Marines Protégées et la gestion intégrée des zones côtières constituent des avancées notables. La mise en œuvre de stratégies locales d'adaptation, incluant le renforcement des capacités institutionnelles pour une gestion intégrée des territoires concernés, permettent également d'améliorer et de renforcer la résilience des populations locales face aux risques climatiques et chocs externes et à l'insécurité alimentaire.

Ainsi, ces programmes et projets contribuent significativement à l'atteinte des ODD13, ODD14, ODD15 dans les régions.

Aperçu de l'alignement des activités de l'axe 4 de la SCAPE aux ODD

Activités réalisées	Progrès vers l'atteinte des ODD
- création d'une zone de 462 ha pour la protection de la biodiversité ; - conservation des Aires Marines Protégées ; - gestion intégrée des zones côtières ; - suivi et contrôle, à moindre coût, des mouvements transfrontaliers des produits chimiques et de déchets dangereux ; - mobilisation des eaux souterraines et plantations de cultures fourragères;	ODD13, ODD14, ODD15 ODD1, ODD2

Deux transformations majeures

Les Plans de développement régionaux donnent désormais la vision, le cadre des actions de développement des régions ainsi que les outils de programmation, de mobilisation des ressources et de suivi évaluation. C'est le cadre de dialogue par excellence entre l'Etat et les Collectivités locales et les populations.

Le Plan National d'Investissement en Agriculture et Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle - PNIASAN- (2016-2020) améliorera la résilience des populations rurales face aux risques climatiques, aux chocs externes et à l'insécurité alimentaire. L'agriculture, l'élevage renforcera le caractère inclusif de la croissance en développant des activités génératrices de revenus, ou encore la pêche, avec un énorme potentiel de diversification et d'augmentation de la production et de création d'emplois. La création d'une zone de 462 ha pour la protection de la biodiversité, la conservation des Aires Marines Protégées, la gestion intégrée des zones côtières constituent des avancées notables.

III- MOBILISATION DES RESSOURCES

3.1. Allocation des Ressources

Le plan de financement du Plan national de développement-SCAPE 2015-2019 a prévu un volume global de ressources d'environ 2 442,6 milliards FDJ dont 1 769,2 milliards de financement acquis et 673,4 milliards FDJ à rechercher. Le financement acquis-évalué à 1 769,2 milliards FD (10 milliards USD) proviendrait des sources suivantes :

-Etat 27,5 milliards FD (154,5 millions USD) soit 1,6% ; -Partenaires Techniques et Financiers 624,9 milliards FD (3,5 milliards USD) soit 35,3% ; -Secteur Privé 887,5 milliards FD (5 milliards USD) soit 50,1% et correspond à deux projets du secteur de l'énergie (pipeline et Terminal LNG) ; -Partenariat Public-Privé 229,3 milliards FD (1,3 milliards USD) soit 13%. L'essentiel du financement acquis est orienté vers le secteur des infrastructures économiques avec 1 624,9 milliards FD (9,1 milliards USD) soit une part de 92%.

Sur la période de 2015 à 2017, environ 1, 42 milliards $US, ont été mobilisés, repartis en 0,994 milliard $ US (70,0 %) de prêts et 0,423 milliard $ US (30 %) de dons en vue de financer, au cours des deux premières années de la SCAPE 2015-2019, les activités de projets des quatre axes stratégiques.

Année	Montant USD	Don	Part don	Prêt	Part Prêt
2015	276 671 920,91	68 910 815,9	24,9%	207 761 105,0	75,1%
2016	701 701 519,92	149 696 724,2	21,3%	552 004 795,8	78,7%
2017	439 258 436,13	204 585 640,5	46,6%	234 672 795,6	53,4%
Total	**1 417 631 876,96**	**423 193 180,6**	**29.85%**	**994 438 696,4**	**70.15%**

La plupart du financement extérieur est sous forme de prêts concessionnels (82%), y compris ceux des grands projets de développement des infrastructures économiques financés par la République Populaire de Chine. La part des prêts dans le portefeuille des projets à Djibouti a enregistré une hausse relativement importante durant ces dernières années.

Trois secteurs absorbent l'essentiel des ressources extérieures : les infrastructures (52,9%), dont les infrastructures portuaires et ferroviaires avec le financement chinois; l'eau et l'assainissement (10,9%), dont l'adduction d'eau potable depuis l'Ethiopie avec le financement chinois et la construction de l'usine de dessalement de l'eau de mer avec le financement de l'Union Européenne et l'énergie (7,7%) avec le financement de l'AFD.

Les projets du premier axe stratégique bénéficient d'une part importante des ressources mobilisées, notamment les infrastructures économiques (52,9%) avec les Transports, Energie (8%), Télécommunications (4%), le secteur Eau et Assainissement (11%), le secteur primaire (4,9%).

Les allocations de ressources aux secteurs du deuxième axe représentent environ 14%, avec la santé (5,9%), l'habitat et le logement (3,6%), la protection sociale (2,6%).

Secteurs	Montant en USD	Part
Transport	750 748 625,2	52,9%
Eau et assainissement	154 729 939,7	10,9%
Energie	108 873 466,1	7,7%
Education et emploi	23 795 482,7	1,7%
Habitat-logement	51 259 254,1	3,6%
Santé	83 204 881,5	5,8%
Telecom	56 869 380,3	4,0%
Protection social et développement urbain	35 522 662,0	2,5%
Secteur primaire	69 245 105,1	4,9%
Autres	83 383 080,26	5,8%
TOTAL	**1 417 631 876,96**	**100%**

3.2. Questions liés à la Gestion du Portefeuille

Sur la période sous revue, les ressources mobilisées proviennent essentiellement de l'Exim Bank China (29%), la Banque islamique de développement (11,3%), puis le FADES (6%), l'UE (5,5%), le KFAED (5,3%) et la Banque mondiale (5,1%).

L'Union Européenne, avec 9,9% des fonds mobilisés, est le premier des partenaires en termes de ressources mobilisés sous forme de dons.

Bailleurs	Montant en USD	Part
EXIM Bank CHINA	413 651 463,8	29%
BID	161 534 539,5	11,3%
FADES	95 643 800,6	6,1%
UE	76 965 510	5,5%
KFAED	75 484 289,6	5,3%
BM	72 452 497,8	5,1%
FSD	63 329 469,8	4,5%
AFD	50 914 923,0	3,6%
BAD	36 368 058,2	2,6%

Quant aux Agences du Système des nations Unies représentées sur place, elles ont conclu un Accord de partenariat avec le Gouvernement à travers le PNUAD (2018-2022) signé en 2017 portant sur un montant de 52 millions de $US de ressources disponibles et une somme indicative de 138,6 millions de $US à mobiliser au cours des cinq prochaines années pour l'exécution du Plan. Ces ressources devraient appuyer l'opérationnalisation et l'atteinte des ODD, et aussi la mise en œuvre de la Vision et de la SCAPE 2015-2019.

IV- CADRE DE DIALOGUE, COORDINATION ET EFFICACITE DE L'AIDE

De neuf bailleurs de fonds en 2010 qui ne finançaient que quatre secteurs (énergie, transports, santé et jeunesse et sports), la communauté des bailleurs s'est rapidement élargie et compte en 2017 environ une trentaine d'acteurs intervenant dans une dizaine de secteurs d'activités. En raison des capacités de financement limitées du pays, le programme d'investissement public est financé par une part importante des ressources extérieures apportée par ces bailleurs de sorte que la coordination de l'aide internationale est apparue nécessaire. Un Cadre de dialogue a donc été mis en place par le Gouvernement en 2015 (Décret n°2015-311/PR/MEFI) adaptant ainsi celui adopté en 2012.

Il permet d'améliorer la coordination et l'efficacité de l'aide, et de développer le partenariat en associant les PTF aux orientations stratégiques du gouvernement, en facilitant la mise en œuvre des projets, en renforçant l'effort de mobilisation des ressources, en décloisonnant les acteurs et en harmonisant les procédures et le suivi-évaluation.

Le Cadre de dialogue est doté d'un mécanisme institutionnel comportant un Forum annuel, un Comité de coordination stratégique et des Groupes sectoriels.

Le Forum annuel : Instance suprême du Cadre de Dialogue, présidée par le Premier Ministre et comprenant tous les acteurs nationaux et internationaux de développement, le forum a tenu sa réunion annuelle en novembre 2016.

Le Comité de coordination stratégique : Instance stratégique, elle est coprésidé par les Ministres de l'Economie et des Finances et des Affaires Etrangères, et comprend les Chefs de Coopération et les Ministres concernés ; la première session du Comité de coordination stratégique s'est tenue le 16 novembre 2016.

Quatre groupes sectoriels adossés aux quatre axes stratégiques de la SCAPE ont été mis en place, coprésidés par un Secrétaire général du Ministère et un Partenaire Technique et Financier. Plusieurs séances de travail ont été tenues en 2016. Des points focaux ont été également désignés dans les Ministères en vue de mettre en place des Cadres sectoriels de dialogue.

Djibouti n'a plus de programme avec le FMI. Cependant, à travers les consultations au titre de l'Article IV, le FMI apporte ses recommandations au pays dans le cadre de sa politique économique et son suivi des opérations financières de l'Etat.

Quant aux Agences du Système des Nations Unies représentées sur place, elles sont établi une coordination efficiente et régulière au plan interne et avec le Gouvernement pour assurer la mise en œuvre du PNUAD et l'atteinte des résultats ; cette coordination, assurée par la Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies, repose sur des mécanismes institutionnels, dont le Comité de Pilotage et l'Equipe-Pays des Nations Unies.

Le Dispositif du Cadre de Dialogue, la Coordination et efficacité de l'aide souffrent de trois handicaps qu'il est nécessaire de lever :

Le dispositif n'a pas été réuni périodiquement, affaiblissant ainsi les capacités de coordination et de suivi de l'aide, réduisant les synergies, les partenariats et les programmations conjointes.

La faiblesse des capacités et de l'expérience des ressources humaines dans les Départements ministériels n'a pas permis une appropriation des outils et d'assurer un véritable pilotage des politiques publiques

Les partenaires techniques et financiers ont souvent privilégié les mécanismes et procédures internes plutôt que de renforcer les dispositifs et outils nationaux conformément aux principes de la Déclaration de Paris.

V- GOUVERNANCE, COORDINATION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la Vision Djibouti 2035 et des Plans de mise en œuvre, il a été créé un Dispositif institutionnel global (Loi n°58/AN/147ème L du 06 décembre 2014)pour assurer une coordination régulière et efficiente des Politiques Publiques ; ce Dispositif Institutionnel comprend Trois instances de gouvernance , des Organes Opérationnels de suivi évaluation, et des outils et instruments de mise en œuvre, suivi évaluation.

Trois instances de gouvernance :

- Un Conseil Supérieur présidé par le Président de la République
- Un Comité National de Pilotage, présidé par le Premier Ministre
- Une Commission Nationale de suivi et évaluation présidée par le Ministre de l'économie et des finances chargé de l'Industrie

i. Le Conseil Supérieur (CS) présidé par le Président de la République

Le CS fixe le cap du Plan, procède aux arbitrages et donne les directives nécessaires à la bonne exécution du Plan. Le CS examine l'état d'avancement de la mise en œuvre, définit les modalités appropriées pour la mise à jour du plan d'actions prioritaires et, au besoin, formule les réorientations à apporter.

Le CS a tenu une seule session et un atelier de lancement de la mise en œuvre de la Vision en 2015 ; cet atelier a permis de riches échanges d'expériences et de bonnes pratiques sur l'édification de Dubaï, Singapour, les transformations économiques de l'Ile Maurice et du Cap Vert.

ii. Le Comité National de Pilotage, présidé par le Premier Ministre

Le comité de pilotage veille à l'opérationnalisation correcte du Plan et la mise en œuvre cohérente des orientations stratégiques. Il procède également aux validations de certaines options, à la remontée des points d'arbitrage et au suivi des décisions du CS et des résultats. Il comprend les Ministres en charge de l'Économie et des Finances, du Budget et du Plan. Les autres Ministres sont conviés en fonction de l'ordre du jour des réunions. Le Comité se réunit au moins une fois par trimestre

Deux sessions ont été tenues, l'une, en 2015, sur les reformes économiques et la mise en œuvre de la SCAPE, appuyée par un atelier de la Banque mondiale ; et l'autre, en novembre 2016, sur la mise en place du nouveau Cadre de Dialogue, et également la première session du Comité d'Orientation Stratégique.

iii. La Commission Nationale de suivi et évaluation présidée par le Ministre de l'économie et des finances chargé de l'Industrie.

Elle organise une concertation régulière entre toutes les parties prenantes pour orienter la coordination et l'harmonisation des interventions ; veille à la mise en œuvre cohérente des objectifs et programmes stratégiques de la SCAPE et de l'Agenda mondial de développement durable. Plusieurs séances ont été tenues avec les Ministères et les Partenaires Techniques et Financiers dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de coopération, de la revue du portefeuille.

Les sessions tenues ont été, à l'évidence en nombre insuffisant, et n'ont pas permis d'opérationnaliser, de s'approprier les mécanismes de gouvernance, d'instaurer et d'internaliser une véritable coordination efficiente à tous les niveaux.

Des Organes Opérationnels de suivi évaluation

-Le Secrétariat technique du suivi évaluation de la SCAPE et des ODD, dirigé par le Directeur de la Direction de l'Economie et du Plan (DEP/MEFI) ; il comporte quatre groupes de travail constitués par les secteurs/ministères de chacun des axes stratégiques, adossés aux Directions de planification, suivi évaluation et des statistiques des ministères, points focaux et structures d'exécution.

-Un Groupe de suivi évaluation, composé de la Direction de l'Economie et du Plan, la Direction du Financement Extérieur, la Direction du Budget, la Direction de la Dette Publique et la Direction de la Coopération Internationale.

-Le Secrétariat National à la coordination de l'aide, constituée par la Direction du Financement Extérieur, appuyée par les points focaux du Cadre de Dialogue désignés dans chaque ministère.

Dans ces différents organes, plusieurs sessions de travail ont été tenues mais n'ont pas permis leur opérationnalisation et leur fonctionnement systématiques.

Des comités régionaux de suivi-évaluation, présidés par les Préfets de région et les Présidents des Conseils régionaux et regroupant l'ensemble des catégories d'acteurs, ont été créés pour établir l'état d'avancement de la mise en œuvre des PDR conformément à la vision locale et à la programmation. Chaque comité régional prépare un rapport annuel du Plan au niveau de la région couverte et fait des recommandations à la coordination pour accélérer le processus de mise en œuvre des actions prioritaires. Ces Comités régionaux de suivi-évaluation n'ont pas encore été mis en place.

Mécanismes de partage des résultats avec les acteurs : Des réunions trimestrielles de partage présidées par le Premier Ministre réuniront le Gouvernement, les représentants des partenaires techniques et financiers, la société civile, le secteur privé, le parlement, et les collectivités locales pour évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan. Ces mécanismes ne sont pas encore opérationnels.

Des outils de mise en œuvre, de suivi évaluation

-Un Mécanisme de suivi évaluation comportant un Cadre de résultats et un Cadre de suivi axé sur les résultats ont été élaborés et mis en place pour chaque secteur, voire pour chaque Ministère durant la formation des cadres à la ChainePlanification, Programmation et Budgétisation, de Suivi Evaluation(PPBSE) en décembre 2016; des indicateurs assortis de valeurs de base et des cibles seront progressivement construits et mis en place pour chaque secteur, voire pour chaque Ministère. Une Base commune d'informations sera progressivement construite pour renseigner les indicateurs et fournir la mesure des résultats obtenus et de l'impact. Une Direction de la Planification, Programmation et Budgétisation, de Suivi Evaluation et Statistique sera créée et mise en place au sein des Départements ministériels pour guider et exécuter cette tâche. Dix (10) directions ont déjà été créées et mises en place.

-Un Programme Triennal des investissements publics (PTIP) a été élaboré en 2015, établissant annuellement les prévisions de réalisation et de financement de l'ensemble des actions de l'Etat et des organismes para publics pendant la période de trois années 2015-2017 couvertes par ce programme. Des Fiches projets ont été mises en place dans les Ministères à cet effet.

Un appui à l'élaboration de la Lettre circulaire de cadrage budgétaire. **Un Modèle macroéconomique**aété mis en place et établit le lien et la cohérence entre le Budget et le Programme Triennal des investissements publics (PTIP) de l'Etat à travers **le Cadre macroéconomique, les Cadres de dépenses à moyen termes et les Cadres budgétaires.**

-Un Mécanisme de Reporting comportant les revues globales et sectorielles, à mi-parcours et finale, la performance du portefeuille, l'exécution du budget et les revues des dépenses, le dialogue avec les partenaires au développement ont été instituées. Enfin, **un Plan de suivi évaluation** destiné améliorer la coordination des activités de S-E, à accroître la synergie des acteurs sera progressivement finalisé.

Si le Dispositif institutionnel global de mise en œuvre, de suivi évaluation et reporting a explicité clairement les actions, en revanche, peu d'activités ont été menées ; les revues techniques n'ont pas été réunies périodiquement pour permettre la coordination à tous les niveaux, réaliser les ajustements, éliminer les disfonctionnements et créer les synergies et les complémentarités nécessaires.

L'absence des revues périodiques des instances de gouvernance de haut niveau .a réduit et affaiblit les capacités de coordination et de suivi des politiques publiques et amenuisé ainsi les opportunités de réalisation des résultats.

L'insuffisance des ressources humaines et la faiblesse des capacités notamment en matière de suivi évaluation dans les Départements ministériels n'ont pas permis l'appropriation des outils et assurer un véritable pilotage des politiques, une mise en œuvre et un suivi évaluation vigoureux des programmes et projets.

VI- LECONS TIREES A MI-PARCOURS

6.1. Pour le Gouvernement

De cette revue à mi-parcours de la SCAPE 2015-2019, les enseignements suivants peuvent être considérés pour la mise en œuvre de la stratégie durant la période restante 2017-2019:

- **Coordination**

  - ✓ Une faiblesse de la coordination au plus haut niveau de l'Etat et une lenteur dans la mise en œuvre des reformes.
  - ✓ Un Dispositif institutionnel global a été créé pour assurer une coordination régulière et efficiente des Politiques Publiques; il comporte Trois instances de gouvernance, des Organes Opérationnels de suivi évaluation et des outils et instruments de mise en œuvre, suivi évaluation. Ce Dispositif institutionnel n'est pas encore opérationnel, les réunions périodiques ne sont pas tenues, ce qui affaiblit la coordination et le suivi évaluation de la SCAPE.

- **Suivi Evaluation**

  - ✓ Une faiblesse du suivi évaluation à tous les niveaux en raison de la faiblesse des Unités de gestion des projets ou des Services de suivi évaluation (là où ils existent) en ressources humaines qualifiées et motivées et en moyens financiers et matériels ; la faiblesse au sein de l'Administration publique d'une culture de la performance, de la transparence et de l'évaluation, d'une gestion axée sur les résultats et l'obligation de rendre compte. (Cette revue à mi-parcours est la première du genre).
  - ✓ Un atelier de formation a permis le renforcement des compétences d'une soixantaine de cadres et des capacités à la chaine planification programmation budgétisation suivi évaluation; la création d'une Direction de planification programmation budgétisation suivi évaluation et statistiques au sein des ministères est encore en cours.
  - ✓ Le renforcement du Système de Statistique National connait des avancées notables et une accélération des développements est nécessaire.

- **Méga projets et transformations économiques et structurelles**

  - ✓ De faibles capacités d'études et d'impulsion de projets, de mise en œuvre des politiques à tous les niveaux au sein de l'Administration publique. Il ya un quasi absence de projets de grande envergure susceptibles de transformer significativement l'économie. La SCAPE 2015-2019 s'appuie sur un modèle économique fondé sur quatre secteurs stratégiques ; hormis le secteur des Transports avec les grands projets ferroviaire et portuaire, les trois autres secteurs stratégiques, à savoir, le Tourisme, les Télécommunications et la Pêche nécessitent un développement rapide d'initiatives vigoureuses.

- **Mobilisation des ressources**

La mobilisation des ressources extérieures a connu des avancées notables : un volume accru, un élargissement de la communauté des bailleurs et une diversification des secteurs de l'économie financés, preuve de son attractivité

6.2. Les Partenaires Techniques et Financiers

Les leçons suivantes devraient être prises en compte afin d'améliorer la participation des PTF durant la deuxième phase de mise en œuvre de la SCAPE :

- Les revues sectorielles, la performance du portefeuille, et les revues des dépenses des Partenaires Techniques et Financiers devront être réalisées conjointement avec la partie nationale et contribuer à la coordination et au suivi de la mise en œuvre du Plan national de développement.

- Les Partenaires Techniques et Financiers devront appuyer le renforcement des capacités des structures nationales en matière de procédures d'acquisitions de biens et services ainsi que les procédures de décaissement, mais également les organes de coordination, de mise en œuvre, de suivi évaluation du Plan national et les structures en charge de collecte, de traitement et de diffusion des données statistiques.

.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

VII- GOUVERNANCE, COORDINATION, SUIVI, EVALUATION

7.1. Coordination

Gouvernance, Coordination globale. Le Dispositif institutionnel global (Loi n°58/AN/147ème L du 06 décembre 2014) sera maintenu et renforcé. Ses trois (3) instances de gouvernance, à savoir, le Conseil Supérieur présidé par le Président de la République ; le Comité National de Pilotage, présidé par le Premier Ministre ; la Commission Nationale de suivi et évaluation présidée par le Ministre de l'économie et des finances chargé de l'Industrie, ainsi que le Conseil de Développement Economique et le Cadre de Dialogue, assureront une coordination régulière et efficiente des Politiques Publiques à un niveau élevé de l'Etat. Les instances de gouvernance organiseront les réunions de revues trimestrielles, semestrielles et annuelles. Un atelier de planification stratégique sera organisé pour introduire l'exécution de la seconde partie du Plan National de Développement, SCAPE 2015-2019, et les ODD.

Au niveau de chaque Axe stratégique de la SCAPE et des ODD, les Organes opérationnels, notamment la DEP et la DFE en liaison avec les Ministères et les Directions de Planification, programmation, suivi évaluation et statistique organiseront la coordination, les réunions de revues techniques trimestrielles et semestrielles, et des missions de suivi sur le terrain. Une Commission ministérielle de suivi évaluation sera instituée comme point focal de la Commission nationale ; la mise en place des Directions de Planification, programmation, suivi évaluation et statistique dans les Ministères devra être achevée.

Au niveau des mégas projets et complexes d'infrastructures, agro industriels ,un comité de suivi de l'exécution des activités et des résultats prévus dans le Plan de réalisation sera établi. Ce comité organisera des réunions techniques mensuelles, impliquera les représentants des autorités régionales et décentralisées, les bénéficiaires et s'appuiera sur un expert ou une équipe de suivi évaluation.

Des comités régionaux prévus par les PDR seront mis en place dans les cinq régions de l'intérieur ; présidés par les Préfets de région et les Présidents des Conseils régionaux et regroupant l'ensemble des catégories d'acteurs, ils organiseront la coordination, les réunions de revues techniques trimestrielles et semestrielles, et des missions de suivi de la mise en œuvre des PDR conformément à la vision locale et aux Matrices d'actions.

1-La Gouvernance et la Coordination des Politiques publiques seront renforcées à un niveau élevé de l'Etat. Le Dispositif Institutionnel Global (Loi n°58/AN/147ème L du 06 décembre 2014) sera redynamisé. Les instances de gouvernance organiseront les réunions de revues trimestrielles, semestrielles et annuelles pour assureront une coordination régulière et efficiente des Politiques Publiques à un niveau élevé de l'Etat.

Un atelier de planification stratégique sera organisé en Juin 2018 par le Conseil Supérieur présidé par le Président de la République, pour introduire l'exécution de la seconde partie du Plan National de Développement, SCAPE 2015-2019, et les ODD.

2- Une Programmation Triennale des investissements publics (PTIP) sera élaborée en juin 2018 ; elle établira les prévisions de réalisation et de financement de l'ensemble des actions de l'Etat et des organismes para publics pendant la période de trois années 2018-2019-2020 couvertes par cette programmation. Des Fiches projets seront confectionnées et une banque de projets sera disponible dans les Ministères (Des programmes et des projets bien déterminés, Des besoins des ressources bien estimées, Des cadres de résultats). Cette programmation couvrira les programmes et projets des régions.

3-Des Tables rondes sectorielles ou multisectorielles seront organisées en Novembre-Décembre 2018 avec les partenaires Techniques et Financiers pour assurer la mobilisation des ressources et le financement des programmes et projets.

4- Suivi Evaluation - SCAPE et ODD : Un Cadre de résultats et un Cadre de suivi axé sur les résultats seront élaborés et mis en place pour chaque secteur des Axes stratégiques ; des indicateurs réalistes , mesurables assortis de valeurs de base et des cibles annuelles seront également construits et mis en place pour chaque secteur.

Pour chacun des 17 Objectifs des ODD, des indicateurs appropriés à la situation de Djibouti seront identifiés et retenus parmi les cibles de l'Agenda Mondial pour compléter la matrice des indicateurs. Cette désagrégation des 17 Objectifs et des cibles respectifs des ODD permettra un suivi efficace et une meilleure prise en compte des ODD alignés dans la mise en œuvre et le suivi de la SCAPE.

Un Atelier sera organisé en juin 2018 en vue de finaliser l'alignement des ODD et de la SCAPE, déterminer les indicateurs et les cibles appropriés, fixer les Baselines et les Cibles annuelles.

Une Base commune d'informations sera construite pour renseigner les indicateurs et fournir la mesure des résultats obtenus et de l'impact. La base des données statistiques est nécessaire pour fixer les Baseline, les Cibles annuelles des différents indicateurs et en assurer le suivi périodique. Des enquêtes et des études seront nécessaires pour construire progressivement cette base des données statistiques. La Direction de la Statistique prendra une part primordiale de ces travaux.

Une Direction de la Planification, Programmation et Budgétisation, de Suivi Evaluation et Statistique a été créée au sein de 10 Départements ministériels. La mise en place des Directions dans les Ministères sera achevée avant Décembre 2018.

5-Un Mécanisme de Reporting. Les revues globales et sectorielles, la performance du portefeuille, l'exécution du budget et les revues des dépenses, le dialogue avec les partenaires au développement seront programmées et organisées semestriellement.

6- Une formation appropriée des responsables pour la coordination, le suivi évaluation et l'élaboration des rapports de suivi évaluation sera dispensée.

7.2. Suivi évaluation

Un Mécanisme de suivi évaluation comportant un Cadre de résultats a déjà été élaboré et mis en place pour chaque secteur ; un Cadre de suivi axé sur les résultats, des indicateurs réalistes et mesurables, assortis de valeurs de base et des cibles seront progressivement élaborés et mis en place pour chaque secteur ; des enquêtes et analyses seront réalisées pour établir la situation de départ et les cibles.

Une Base commune d'informations sera construite pour renseigner les indicateurs et fournir la mesure des résultats obtenus et de l'impact.

Une Direction de la Planification, Programmation et Budgétisation, de Suivi Evaluation et Statistique sera créée au sein des Départements ministériels.

Le suivi évaluation mettra l'accent sur les revues trimestrielles des Plans de travail des composantes des axes stratégiques, qui analysera le niveau d'atteinte des résultats et formulera un plan de suivi des recommandations, des rapports trimestriels (narratifs et financiers), et si possible des visites de terrains.

Un Mécanisme de Reporting comportant les revues globales et sectorielles, à mi-parcours et finale, la performance du portefeuille, l'exécution du budget et les revues des dépenses, le dialogue avec les partenaires au développement sera opérationnalisé. Enfin, un Plan de suivi évaluation destiné améliorer la coordination des activités de S-E, à accroître la synergie des acteurs sera progressivement finalisé.

Un Programme Triennal des investissements publics (PTIP) a été élaboré en 2015, établissant annuellement les prévisions de réalisation et de financement de l'ensemble des actions de l'Etat et des organismes para publics pendant la période de trois années 2015-2017 couvertes par ce programme. Des Fiches projets ont été mises en place dans les Ministères à cet effet.

La Lettre circulaire de cadrage budgétaire. **Un Modèle macroéconomique** a été mis en place et établit le lien et la cohérence entre le Budget et le Programme Triennal des investissements publics (PTIP) de l'Etat à travers **le Cadre macroéconomique, les Cadres de dépenses à moyen termes et les Cadres budgétaires.**

Une analyse des instruments et rapports de suivi et évaluation sera réalisée pour renforcer la gestion axée sur les résultats (GAR). A cet effet, un format standard sera établi pour aider dans la fourniture d'informations communes et comparables pour les rapports d'avancement (trimestriel, semestriel, annuel) pour chacun des secteurs et ainsi que pour les compte rendus des travaux de suivi.

Une formation appropriée des responsables pour l'élaboration de ces rapports de suivi évaluation sera dispensée.

7.3. Risques et mesures d'atténuation

Les principaux risques identifiés lors de l'élaboration de la SCAPE 2015-2019 et susceptibles de freiner sa mise en œuvre sont : (i) la coordination et l'anticipation de l'administration, la capacité de mobilisation de ressources financières, la capacité d'absorption des ressources liée à l'existence et aux capacités des cellules de gestion de projets, la célérité des procédures budgétaires ; (ii) aux chocs naturels et exogènes susceptibles de compromettre les objectifs macro-économiques ; (iii) l'allocation et l'utilisation efficientes des ressources ; (iv) le chômage massif et l'instabilité sociale.

Les actions prises pour minimiser ces risques concernent notamment par l'amélioration de la gouvernance, la coordination, le suivi évaluation ; le renforcement des capacités de l'administration et de l'amélioration de l'environnement juridique et de la stabilité sociale ; la communication, la participation et l'appropriation des populations et l'interaction sociale ; un partenariat solide avec le secteur privé et les partenaires au développement pour un appui permanent et une aide à absorber les chocs exogènes.

2IEME PARTIE : LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT POUR LA PERIODE 2017-2019

VIII- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT POUR LA PERIODE RESTANTE 2017-2019

8.1. Consultations des parties prenantes

La revue à mi-parcours et les autorités sont parvenues à un diagnostic partagé sur la situation économique et sociale pour une mise en œuvre efficace de la SCAPE au cours de la période 2017-2019, afin de contribuer à améliorer durablement le bien être de la population à Djibouti. Les leçons de cette revue ont permis d'identifier plusieurs facteurs ou obstacles qui ont ralenti la progression des activités. Il s'agit notamment de (i) la faiblesse de la coordination, de la mise en œuvre, suivi évaluation, (ii)une quasi absence de projets de grande envergure susceptibles de transformer significativement l'économie, de faibles capacités d'études et d'impulsion de grands projets dans les secteurs stratégiques, (iii) des longs délais de préparation et de transferts de ressources financières aux projets, (iv) la faiblesse des capacités humaines expérimentées des administrations publiques, notamment dans la chaine planification programmation budgétisation suivi évaluation, et (v) l'absence d'actions et partenariats vigoureux, notamment dans la mobilisation des ressources.

8.2. Stratégie pour la réalisation des objectifs de la période restante 2017-2019

Pour la période restante 2017-2019, tout en tirant les leçons de la revue à mi-parcours et du diagnostic partagé, et en se fondant sur des questions émergentes, tels les ODD et le climat, la SCAPE maintiendra sa stratégie opérationnelle à travers les quatre axes stratégiques qui restent en cohérence avec les défis et les enjeux majeurs et alignés avec l'Agenda mondial.

Tous les leviers seront identifiés et actionnés en vue de :

- mettre l'accent sur l'accumulation du capital humain,
- relever la productivité totale des facteurs,
- renforcer la résilience des populations face aux effets du changement climatique,
- assurer la promotion de l'équité et l'égalité de genre, la recherche et l'innovation, la gouvernance dans toutes ses dimensions

➔ Premier Axe : Une croissance économique accélérée, une compétitivité et un rôle du secteur privé

Après un effort d'investissement sans précédent dans les secteurs d'infrastructures économiques - particulièrement dans le ferroviaire et le portuaire, une accélération des investissements dans de grands projets s'avère nécessaire sur les secteurs stratégiques prioritaires suivants :

- Les télécommunications, l'énergie, les mines et l'industrie afin d'affirmer le rôle moteur des télécommunications et de l'énergie dans la croissance et à rendre l'économie globalement plus compétitive grâce à des infrastructures de meilleure qualité et des coûts de facteurs moins élevés ; contribuer à la réussite de la stratégie d'édification d'un « hub régional »
- Le tourisme et la pêche, en raison d'avantages comparatifs avérés que Djibouti dispose dans ces secteurs et qui sont susceptibles de générer d'importantes transformations économiques et un volume significatif de nouveaux emplois ;
- Le secteur privé est appelé à devenir le moteur principal de la croissance économique au sein d'une économie diversifiée, compétitive, ouverte sur l'extérieur et soutenue par un environnement juridique des affaires modernisé
- Un accent particulier sera également mis sur l'agriculture, l'élevage compte tenu de leurs rôles dans la création d'emplois, la sécurité alimentaire, nutritionnelle et la résilience des populations rurales ou encore le rééquilibrage des populations et des revenus de croissance sur le territoire national
- L'approfondissement du partenariat avec l'Ethiopie voisine et de l'intégration régionale à travers la poursuite des projets d'infrastructures. Dans la décennie à venir, seront construites cinq nouvelles infrastructures portuaires, des terminaux à conteneurs, des zones franches, mais aussi des oléoducs, des routes et des chemins de fer et la fibre optique en vue de promouvoir et faciliter les exportations, le commerce régional et international avec l'Ethiopie et le Sud Soudan.

- Alignement sur les Objectifs de Developpement Durable ODD.

Les resultats strategiques visent le developpement d'une economie forte, competitive et profitable à tous ; ils sont ainsi alignés aux ODD (alignement multiple, simple ou indirect)

ODD 2: Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.
ODD 6: Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.
ODD 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
ODD 9: Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.
ODD 11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
ODD 12: Établir des modes de consommation et de production durables.

ODD 16: Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.
ODD 17: Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat régional, mondial pour le développement durable.

➔ Deuxième Axe : Poursuivre le développement du capital humain

Les priorités viseront :

- à asseoir un enseignement de base universel, de qualité et accessible à tous, l'émergence de filières de formation professionnelle ou d'enseignement supérieur ciblées en priorité sur les besoins de l'économie.

- le renforcement de la gouvernance du système de santé, l'amélioration de ses conditions de financement et l'intensification des programmes relatifs à la santé maternelle et infantile ainsi qu'à la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA ;

- de nouveaux efforts sur l'autonomisation des femmes, la promotion de l'égalité du genre et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants ainsi que des actions de promotion de la jeunesse, de la culture et des valeurs islamiques.

- le desserrement des contraintes du secteur de la construction, la réduction progressive de la pénurie de logements et l'élimination de l'habitat précaire.

- de façon spécifique, à améliorer l'employabilité et l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes, développer les activités génératrices de revenus auprès des populations vulnérables et promouvoir des mécanismes pérennes de protection sociale.

- Alignement sur les Objectifs de Developpement Durable ODD.

Les resultats strategiques visent le developpement du capital humain ; ils sont ainsi alignés aux ODD

ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.
ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.
ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

ODD 1 : Eliminer la pauvreté partout dans le monde et sous toutes ses formes.
ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.

➔ Troisième Axe : Améliorer la gouvernance publique et renforcer les capacités des institutions

Les priorités concernent:

- la consolidation des institutions de la gouvernance en donnant notamment la priorité aux mécanismes de coordination; suivi évaluation, la modernisation des outils de gouvernance et le développement du système statistique national

- la réforme du système judiciaire et la promotion des droits humains, faciliter l'accès de tous à la justice - en particulier en régions-, moderniser l'administration judiciaire et pénitentiaire.

- la modernisation de l'administration publique, la planification et la gestion des ressources humaines et à la diffusion des approches de gestion axée sur les résultats ;

- la relance du processus de déconcentration et de décentralisation en s'appuyant sur un dispositif rénové de pilotage, la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités de gestion dans les collectivités locales.

- Alignement sur les Objectifs de Developpement Durable ODD.

Les resultats strategiques visent le renforcement de la gouvernance en toutes ses dimensions ; ils sont ainsi alignés aux ODD

ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.
ODD 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

➔ Quatrième Axe : Reconquête économique et environnementale des régions

- la mise en œuvre des PDR, l'établissement des mécanismes de suivi évaluation, la création des capacités de gouvernance, de coordination et de pilotage ; et l'édification de pôles économiques de développement ;

-les capacités de résilience des populations vis-à-vis des changements climatiques ainsi que l'intensification des actions de protection de la biodiversité ; et le renforcement des capacités institutionnelles du secteur de l'environnement, notamment en matière de suivi des indicateurs de développement durable.

- Alignement sur les Objectifs de Developpement Durable ODD.

Les resultats strategiques visent la résilience des populations, la protection de la biodiversité ; ils sont ainsi alignés aux ODD.

ODD 13 : Prendre d'urgences les mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans les mers et les ressources aux fins de développement durable.
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forets, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

IX- PROGRAMMATION PLURIANNUELLE ET MATRICE DES ACTIONS MAJEURES PRIORITAIRES (MAMP) 2017-2020

Si la SCAPE maintient sa stratégie opérationnelle à travers les quatre axes stratégiques qui restent en cohérence avec les défis et les enjeux majeurs et l'Agenda mondial, en revanche, les activités opérationnelles seront sélectives et rationalisées en vue de (i) contribuer à garantir aux populations des droits humains, accroitre la fourniture des services publics, (ii) la promotion des économies locales pour maximiser la création des richesses géographiquement partagée et inclusive, renforcer la résilience des populations locales et atténuer les effets des changements climatiques, et (iii) impulser de grands projets stratégiques porteurs de transformations économiques significatives.

Une importance particulière sera accordée à la gestion axée sur les résultats, à la reddition des comptes, et au renforcement durable des capacités nationales pour parvenir à une appropriation nationale et une pérennisation des résultats obtenus.

Dans chaque axe stratégique, une Matrice d'actions majeures et prioritaires sera construite pour assurer l'atteinte des objectifs de la SCAPE et des Objectifs de Développement Durable(ODD).

L'élaboration de cette Matrice d'Actions s'appuiera sur :

- ✓ une analyse des programmes en cours d'exécution, notamment budgétaire, et les nouvelles enveloppes financières par secteur ;
- ✓ une évaluation économique des nouveaux programmes et projets (méthodes des effets, des prix de référence, et d'impact environnemental) qui seront intégrés dans une banque de programmes et projets régulièrement mise à jour ;
- ✓ le choix des projets et l'élaboration des fiches projets, qui, à terme, seront incorporées dans un suivi de programmes axé sur les résultats (évolution vers un budget programme de l'Etat) ;
- ✓ une évaluation de l'ensemble des ressources internes et aides extérieures, et des allocations de ressources par grands secteurs prioritaires ;
- ✓ la situation de la mobilisation des ressources financières internes et externes destinées aux investissements publics

	Coûts des Projets en Cours (en FDJ)	Coûts des Projets en Préparation (en FDJ)
Axe 1: Croissance économique, compétitivité et rôle moteur du secteur privé	297 586 071 154	27 436 201 764
Axe 2 : Développement du capital humain	79 238 789 137	14 874 540 000
Axe 3 : Gouvernance publique et renforcement des capacités institutionnelles	5 509 016 041	9 870 212 731
Axe 4 : Pôles de développement régionaux et développement durable	37 735 025 525	6 870 356 796
Total	**420 068 901 857**	**59 051 311 291**

Cette Matrice d'actions majeures et prioritaires permettra d'élaborer une programmation et une budgétisation pluriannuelle des investissements publics (PTIP), grâce notamment à des programmes et des projets bien déterminés, des besoins des ressources bien estimées, et des cadres de résultats.

X- GOUVERNANCE, COORDINATION, SUIVI, EVALUATION

10.1. Coordination

- ✓ **Gouvernance, Coordination globale**. Le Dispositif institutionnel global (Loi n°58/AN/147ème L du 06 décembre 2014) sera maintenu et renforcé. Ses Trois instances de gouvernance, à savoir, le Conseil Supérieur présidé par le Président de la République, le Comité National de Pilotage, présidé par le Premier Ministre, la Commission Nationale de suivi et évaluation présidée par le Ministre de l'économie et des finances chargé de l'Industrie, ainsi que le Conseil de Développement Economique et le Cadre de Dialogue, assureront une coordination régulière et efficiente des Politiques Publiques à un niveau élevé de l'Etat. Les instances de gouvernance organiseront les réunions de revues trimestrielles, semestrielles et annuelles. Un atelier de planification stratégique sera organisé pour introduire l'exécution de la seconde partie du Plan National de Développement, SCAPE 2015-2019, et les ODD.

- ✓ **Au niveau de chaque Axe stratégique** de la SCAPE et des ODD, les Organes opérationnels, notamment la DEP et la DFE en liaison avec les Ministères et les Directions de Planification, programmation, suivi évaluation et statistique organiseront la coordination, les réunions de revues techniques trimestrielles et semestrielles, et des missions de suivi sur le terrain. Une Commission ministérielle de suivi évaluation sera instituée comme point focal de la Commission nationale ; la mise en place des Directions de Planification, programmation, suivi évaluation et statistique dans les Ministères devra être achevée.

- ✓ **Au niveau des mégas projets et complexes** d'infrastructures, agro industriels ,un comité de suivi de l'exécution des activités et des résultats prévus dans le Plan de réalisation sera établi. Ce comité organisera des réunions techniques mensuelles, impliquera les représentants des autorités régionales et décentralisées, les bénéficiaires et s'appuiera sur un expert ou une équipe de suivi évaluation.

- ✓ **Des comités régionaux** prévus par les PDR seront mis en place dans les cinq régions de l'intérieur ; présidés par les Préfets de région et les Présidents des Conseils régionaux et regroupant l'ensemble des catégories d'acteurs, ils organiseront la coordination, les réunions de revues techniques trimestrielles et semestrielles, et des missions de suivi de la mise en œuvre des PDR conformément à la vision locale et aux Matrices d'actions.

10.2. Suivi évaluation

Le système de suivi, évaluation et Reporting sera fondé sur la gestion axée sur les résultats.

Un Mécanisme de suivi évaluation comportant un Cadre de résultats a déjà été élaboré et mis en place pour chaque secteur ; un Cadre de suivi axé sur les résultats, des indicateurs réalistes et mesurables, assortis de valeurs de base et des cibles seront progressivement élaborés et mis en place pour chaque secteur ; des enquêtes et analyses seront réalisées pour établir la situation de départ et les cibles.

Une Base commune d'informations sera construite pour renseigner les indicateurs et fournir la mesure des résultats obtenus et de l'impact.

Une Direction de la Planification, Programmation et Budgétisation, de Suivi Evaluation et Statistique sera créée au sein des Départements ministériels.

Le suivi évaluation mettra l'accent sur les revues trimestrielles des Plans de travail des composantes des axes stratégiques, qui analysera le niveau d'atteinte des résultats et formulera un plan de suivi des recommandations, des rapports trimestriels (narratifs et financiers), et si possible des visites de terrains.

Un Mécanisme de Reporting comportant les revues globales et sectorielles, à mi-parcours et finale, la performance du portefeuille, l'exécution du budget et les revues des dépenses, le dialogue avec les partenaires au développement sera opérationnalisé. Enfin, un Plan de suivi évaluation destiné améliorer la coordination des activités de S-E, à accroître la synergie des acteurs sera progressivement finalisé.

Un Programme Triennal des investissements publics (PTIP) a été élaboré en 2015, établissant annuellement les prévisions de réalisation et de financement de l'ensemble des actions de l'Etat et des organismes para publics pendant la période de trois années 2015-2017 couvertes par ce programme. Des Fiches projets ont été mises en place dans les Ministères à cet effet.

La Lettre circulaire de cadrage budgétaire. **Un Modèle macroéconomique** a été mis en place et établit le lien et la cohérence entre le Budget et le Programme Triennal des investissements publics (PTIP) de l'Etat à travers **le Cadre macroéconomique, les Cadres de dépenses à moyen termes et les Cadres budgétaires.**

Une analyse des instruments et rapports de suivi et évaluation sera réalisée pour renforcer la gestion axée sur les résultats (GAR). A cet effet, un format standard sera établi pour aider dans la fourniture d'informations communes et comparables pour les rapports d'avancement (trimestriel, semestriel, annuel) pour chacun des secteurs et ainsi que pour les compte rendus des travaux de suivi.

Une formation appropriée des responsables pour l'élaboration de ces rapports de suivi évaluation sera dispensée.

10.3. Risques et mesures d'atténuation

Les principaux risques identifiés lors de l'élaboration de la SCAPE 2015-2019 et susceptibles de freiner sa mise en œuvre sont : (i) la coordination et l'anticipation de l'administration, la capacité de mobilisation de ressources financières, la capacité d'absorption des ressources liée à l'existence et aux capacités des cellules de gestion de projets, la célérité des procédures budgétaires ; (ii) aux chocs naturels et exogènes susceptibles de compromettre les objectifs macro-économiques ; (iii) l'allocation et l'utilisation efficientes des ressources ; (iv) le chômage massif et l'instabilité sociale.

Les actions prises pour minimiser ces risques concernent notamment par l'amélioration de la gouvernance, la coordination, le suivi évaluation ; le renforcement des capacités de l'administration et de l'amélioration de l'environnement juridique et de la stabilité sociale ; la communication, la participation et l'appropriation des populations et l'interaction sociale ; un partenariat solide avec le secteur privé et les partenaires au développement pour un appui permanent et une aide à absorber les chocs exogènes.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

1-La Gouvernance et la Coordination des Politiques publiques seront renforcées à un niveau élevé de l'Etat. Le Dispositif Institutionnel Global (Loi n°58/AN/147ème L du 06 décembre 2014) sera redynamisé. Les instances de gouvernance organiseront les réunions de revues trimestrielles, semestrielles et annuelles pour assureront une coordination régulière et efficiente des Politiques Publiques à un niveau élevé de l'Etat.

Un atelier de planification stratégique a été organisé en mai 2018 par la Commission Nationale pour introduire le premier draft de la revue à mi-parcours et afin de préparer l'exécution de la seconde partie du Plan National de Développement, SCAPE 2015-2019, et les ODD.

2- Une Programmation Triennale des investissements publics (PTIP) a été élaborée en juin 2018. Elle établira les prévisions de réalisation et de financement de l'ensemble des actions de l'Etat et des organismes para publics pendant la période de trois années 2018-2019-2020 couvertes par cette programmation. Des Fiches projets seront confectionnées et une banque de projets sera disponible dans les Ministères (Des programmes et des projets bien déterminés. Des besoins des ressources bien estimées, Des cadres de résultats). Cette programmation couvrira les programmes et projets des régions.

3- Suivi Evaluation - SCAPE et ODD : Un Cadre de résultats et un Cadre de suivi axé sur les résultats ont été élaborés et mis en place pour chaque secteur des Axes stratégiques ; des indicateurs réalistes, mesurables assortis de valeurs de base et des cibles annuelles seront également construits et mis en place pour chaque secteur.

Pour chacun des 17 Objectifs des ODD, des indicateurs appropriés à la situation de Djibouti seront identifiés et retenus parmi les cibles de l'Agenda Mondial pour compléter la matrice des indicateurs. Cette désagrégation des 17 objectifs et des cibles respectifs des ODD permettra un suivi efficace et une meilleure prise en compte des ODD alignés dans la mise en œuvre et le suivi de la SCAPE.

Un atelier a été organisé en décembre 2018 en vue de finaliser l'alignement des ODD et de la SCAPE, déterminer les indicateurs et les cibles appropriés, fixer les Baselines et les Cibles annuelles.

Une Base commune d'informations est construite pour renseigner les indicateurs et fournir la mesure des résultats obtenus et de l'impact. La base des données statistiques est nécessaire pour fixer les Baseline, les Cibles annuelles des différents indicateurs et en assurer le suivi périodique. Des enquêtes et des études seront nécessaires pour construire progressivement cette base des données statistiques. La Direction de la Statistique prendra une part primordiale de ces travaux.

Une Direction de la Planification, Programmation et Budgétisation, de Suivi Evaluation et Statistique a été créée au sein de 10 Départements ministériels. La mise en place des Directions dans les Ministères sera achevée avant décembre 2018.

4-Un Mécanisme de Reporting: Les revues globales et sectorielles, la performance du portefeuille, l'exécution du budget et les revues des dépenses, le dialogue avec les partenaires au développement seront programmées et organisées semestriellement.

5- Une formation appropriée des responsables pour la coordination, le suivi évaluation et l'élaboration des rapports de suivi évaluation sera dispensée.

PLAN D'ACTIONS ET RECOMMANDATIONS 2017-2019

ACTIONS	MINISTERES	DATE
GOUVERNANCE		
-Réunir la Commission de Suivi Évaluation de la Vision 2035	Ministère de l'Économie et des Finances chargé de l'industrie, Chef de file; Ministère du Budget; Ministères Techniques; Secteur privé	Janv/Déc 2019.
-Finaliser la mise en place des Directions de Planification, de Suivi Évaluation et des Statistiques dans les Ministères		
-Mesures de renforcement du Système Statistique National		
-Élaborer un Tableau de bord des Reformes		
-Mettre en place le Comité national d'endettement		
-Tenir une réunion trimestrielle de la Commission de Suivi Évaluation de la Vision 2035 et de la SCAPE		
-Élaborer un Rapport trimestriel de mise en œuvre de la Vision 2035 et des Reformes		

ACTIONS	MINISTERES	DATE
RETABLISSEMENT DE LA PAIX ENTRE DJIBOUTI-ERYTHREE		
-Rétablir l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale du pays sur Ras Doumeira	Ministère des Affaires Étrangères, Chef de file; Ministère de la Défense Ministère de l'Intérieur; Ministère de l'Économie et des Finances chargé de l'industrie.	Octobre 2018 /Mars 2019.
-Mettre en place une Commission mixte de coopération Djibouti-Érythrée, incluant une sous-commission technique de délimitation de la frontière entre les deux pays		
-Ouvrir ainsi un vaste espace local pour construire un grand pôle de développement, de grands travaux et projets de construction de pôles régionaux (la région d'OBOCK une flotte maritime, des industries et chantiers navals)		
TOURISME		
-Renforcer le leadership et la gestion du secteur, identifier et évaluer de grands projets/ méga projets de transformation du secteur et mobiliser des ressources et des partenariats	Ministère de l'Économie, des Finances, chargé de l'industrie, Chef de file; Ministères Techniques Secteur privé Ministère délégué au Commerce; Ministère de l'Énergie; Ministère des Transports	Janv/Déc 2019
-Engager de grands travaux d'aménagement des plateformes, des voies d'accès, de fourniture d'électricité et d'eau		
-Construire des vigoureux partenariats avec des opérateurs privés et des pays de tradition touristique et une pratique avérée		
LES TIC, LE NUMERIQUE		
-Mettre en place un nouveau cadre réglementaire adapté, avec une ouverture du marché qui permettra de réduire les coûts et d'améliorer la qualité du service	Ministère des Télécommunications, Chef de file; Ministère de l'Énergie; Ministère de l'Économie, des Finances, chargé de l'industrie; Ministères Techniques Secteur privé	Janv/Déc 2019
-Promouvoir le développement d'activités d'offshoring, notamment des Centres d'Appels (Call Centers), qui permettront d'offrir des emplois pour les jeunes diplômés		

ACTIONS	MINISTERES	DATE
LES TIC, LE NUMERIQUE (suite)		
-Mettre en place un Plan numérique (un cadre stratégique, institutionnel et économique de développement des TIC)	Ministère de l'Économie, des Finances, chargé de l'industrie; Ministères Techniques Secteur privé	Janv/Déc. 2019
PECHE		
-Actualiser le Schéma Directeur de la pêche,	Ministère de l'agriculture, des ressources halieutiques, Chef de file ; Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle; Secteur privé	Janv/Déc. 2019
-Mettre en œuvre un important programme d'équipements, de formation de pêcheurs qualifiés et un renforcement des capacités institutionnelles,		
TRANSPORTS ET LOGISTIQUE		
-Revue et Redimensionnement du Portefeuille des Transports et logistique	Ministère des Transports, Chef de file; Ministère de l'Économie, des Finances, chargé de l'industrie; Ministère délégué au Commerce; Secteur privé	Janv/Déc 2019
-Ancrer Djibouti comme port principal et privilégié de l'Éthiopie, renforcer la position de centre régional de transport multimodal,		
-Réunir périodiquement les commissions techniques mixtes de coopération, privilégier la formation et la création d'emplois des jeunes diplômés		
-Diversification des partenaires commerciaux, notamment le Sud Soudan		
Mise en place de nouvelles infrastructures de transport (avec des risques financiers mesurés) par la mise en œuvre du protocole d'accord du 12 février 2012 signé entre Djibouti, Ethiopie et Sud Soudan.		

ACTIVITES	PERIODE	ACTEURS
<u>Examen de la Revue à mi-parcours SCAPE :</u> -Réalisations, Résultats de la Revue SCAPE et ODD; -Alignement SCAPE et ODD - Examen, Opérationnalité du Dispositif Institutionnel Global de mise en œuvre, suivi (cf. Loi n°58/AN/147ème L du 06 décembre 2014)	Mai- Septembre	Ministre MEFI Ministres sectoriels
<u>Examen final et Validation</u> -Résultats SCAPE et ODD 2015-2017 -SCAPE 2017-2019 -Alignement SCAPE et ODD -Redynamisation du Dispositif Institutionnel Global de mise en œuvre, suivi (cf. Loi n°58/AN/147ème L du 06 décembre 2014)	Août-Septembre	Ministre MEFI Ministres sectoriels Partenaires au développement (Atelier Planification Stratégique-Gouvernement)
<u>Suivi Evaluation</u> -Cadre de Résultats SCAPE 2017-2019 -Alignement SCAPE /ODD et Cibles -Cadre de suivi SCAPE et Indicateurs (Baseline et cible) -Cibles ODD et Indicateurs correspondants	Octobre-Décembre	DEP Ministères techniques (Directions de planification suivi évaluation, statistique) SNU, PTF (Ateliers SNU)
<u>Base commune d'informations</u> - Enquêtes et Etudes	Novembre-Décembre	DISED, DEP Ministères techniques (Directions de planification suivi évaluation, statistique) SNU ; PTF
<u>Revue nationale volontaire ODD 2019</u> -Actions préparatoires pour sa réalisation	Décembre	DISED, DEP Ministères techniques (Directions de planification suivi évaluation, statistique) SNU ; PTF

ANNEXES

<u>Annexe 1</u> : Tableau Récapitulatif de Statuts des projets 2015-2017

	Projets achevés		Projets en cours		Projets en préparation	
	Nbre	**Coûts (en Millions FDJ)**	**Nbre**	**Coûts (en Millions FDJ)**	**Nbre**	**Coûts (en Millions FDJ)**
Axe 1	11	140 948,16	33	297 586,07	12	27 436,20
Axe 2	9	8 825,75	83	79 238,79	9	14 874, 54
Axe 3	6	801,18	28	5 509,02	10	9 870,2
Axe 4	3	699,31	29	37 735,02	2	6 870,35
Total	**29**	**151 274,40**	**173**	**420 068,90**	**33**	**59 051,29**

<u>Annexe 2</u> : les Projets en pipelines sur la période 2018-2020

Intitulé/Secteur	Bailleur	2018	2019	2020
Axe 1 - Croissance économique, compétitivité et rôle moteur du secteur privé				
Energie				
Projet d'Exploration géothermique dans la région du Lac Assal	BM, BAD, AFD, OFID			
Achat de produits pétroliers	BID			
Energie Jaban as KFAED	KF			
Projet d'Electrification Durable et d'Accès à l'Electricité	BM			
Feasibility Study and Detailed Design for the Power Transmission Network between Djibouti and Ethiopia	KF			
Fonds d'Expertise et de Renforcement de capacités 4	AFD			
Geothermal drilling rig and related equipment	Exim Bank Turquie			
Géothermie-KFAED	KF			
Communication				
Projet câbles sous-marins AAE-1 et SMW5	BID, AFD			
Transports				
Electrification du Chemin de Fer	Exim Bank Chine			
Djibouti old port & doraleh port- galile railway project	Exim Bank Chine			
Projet de construction du Port de Tadjourah	FADES, FSD, OFID			
Projet de Route Tadjourah-Balho	KF			
Projet de réhabilitation de la route Djibouti-Tadjourah	FSD			
Etude de viabilité de la Route Dikhil-Lac Abbé	UE			
Djibouti Lake Assal Salt Export Terminal	Exim Bank Chine			
Djibouti Doraleh multi-purpose port and livestock terminal project	Exim Bank Chine			

Intitulé/Secteur	Bailleur	2018	2019	2020
Axe 1 - Croissance économique, compétitivité et rôle moteur du secteur privé				
Secteur Primaire				
Projet Serofta et Gofer	BID			
APPUI A L'INSTALLATION D'UNITES DE MICRO-JARDIN MARAICHERS EN MILIEU	FAO			
Eau/Assainissement				
Initiative OMD-Assainissement liquide de Balbala	UE			
Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu périurbain à Djibouti et 3 chefs lieux des régions et études préparatoires à une intervention en milieu rural	UE			
Production Eau Potable par déssalement et énergie renouvelable	UE			
Projet AEPA en milieu rural et dans les centres secondaires (PAEPARC)	BID			
Projet de développement des réseaux d'adduction d'eau potable à Balbala	KF			
Projet de Réhabilitation et d'Extension du Système d'Alimentation en Eau Potable à Djibouti	FADES			
Etude d'élaboration du programme national AEPA en milieu rural à l'horizon 2031	BAD			
Barrage d'Ambouli	Ambassade de Turquie			
Ethiopia-Djibouti Trans Boundary Water Supply Phase II Project	Exim Bank Chine			
Projet d'extension et de réhabilitation du réseau d'assainissement de Djibouti	AFD			
Programme n°2 d'investissement pour l'Assainissement liquide et la gestion des déchets solides de la ville de Djibouti	UE			
Projet de collecte des déchets solides à Balbala	AFD			
Projet d'Assainissement liquide à Balbala 2/AFD	UE			
Tourisme				
Etude de faisabilité d'un village artisanal	BID			
Projet de développement et de promotion du tourisme en République de Djibouti	UNOPS			
Secteur Privé				
Projet de Gouvernance et de Développement du Secteur Privé	BM			
Projet d'appui au Fonds de Développement Economique de Djibouti	FSD			

Intitulé/Secteur	Bailleur	2018	2019	2020
Axe 1 - Croissance économique, compétitivité et rôle moteur du secteur privé				
Projet FDED (PME/PMI)	FADES			
Secteur Financier				
Elaboration d'un cadre réglementaire et de surveillance pour les services bancaires et l'assurance Takaful islamique à Djibouti	BID			
Technical assistance grant for preparing a Strategy for Developing Islamic Development Finance in Djibouti	BID			
Mines				
RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES EN GESTION DES RESSOURCES MINIERES	PNUD			
Industrie				
Cimenterie d'Ali-Sabieh Ligne de Crédit (4 lignes de crédit)	Exim Bank India, Exim Bank India, PTABANK, Exim Bank India, Exim Bank India			
Commerce International				
Intégration Régionale				
Axe 2 - Capital Humain				
Education				
Accord d'Assistance Bilatéral sur l'Education	USAID			
ECOLES AMIS DES ENFANTS	PAM			
URGENCE ET ECOLE	UNESCO			
APPUI DE REPAS SCOLAIRES NATIONAUX	UNESCO			
Projet Accès à l'Education de qualité	BM			
ENFANT MIEUX PREPARE POUR L'ECOLE	UNICEF			
Projet d'Appui à l'Education et à la Formation Professionnelle (PAEFP)	AFD			
Projet Appui à l'Education de base à Djibouti	BID			

Intitulé/Secteur	Bailleur	2018	2019	2020
Axe 2 - Capital Humain				
Enseignement Supérieur et de la Recherche				
Projet de Construction du complexe universitaire de Djibouti	FADES, OFID			
Santé				
Accord d'Assistance Bilatéral sur la Santé	USAID			
COMPORTEMENTS SEXUELS PLUS SAIN	UNICEF			
Projet d'Amélioration de la Performance du Secteur Santé	BM			
Projet Développement des Services d'Oncologie	BID			
ACTION HUMANITAIRE	OMS			
CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DE LA POLIO	OMS			
MALADIE TRANSMISSIBLE	OMS			
PREPARATION SYSTÈME D'ALERTE ET RIPOSTE	OMS			
PROMOTION DE LA SANTE A TRAVERS LE CYCLE DE LA VIE	OMS			
SYSTÈME DE SANTE	OMS			
MALADIE NON TRANSMISSIBLE	OMS			
INITIATIVE COMMUNAUTAIRES POUR LA PROMOTION DU PLANNING	UNFPA			
Santé maternelle et Néo-Natale-Amélioration des conditions d'accouchement et d'urgences obstétricales	UNFPA			
Santé reproductive/Planning Familial-Disponibilité d'un paquet minimum de service de santé reproductive	UNFPA			
Santé sexuelle et reproductive et éducation sexuelle des jeunes-services d'écoute	UNFPA			
Support national Malaria Programme	PNUD			
Support national TB and VIH Programme	PNUD			
Appui au Comité de Coordination Multisectoriel et inter-partenariat	PNUD			
Renforcement des services de santé (RSS/GAVI)	GAVI Alliance			
Projet Intervention de Cataracte and Ecole d'Ophtalmologie	BID			
Projet d'Appui à la Santé Maternelle et Infantile à Djibouti	AFD			
Programme de développement des capacités dans la surveillance clinique et électronique des grossesses à risque	BID			

Intitulé/Secteur	Bailleur	2018	2019	2020
Axe 2 - Capital Humain				
Projet de construction de l'Hôpital de la CNSS	BAD, BID			
Renforcement des services de santé maternelle et infantile en Djibouti	BID			
Projet d'élimination de la transmission VIH parent-enfant	BID			
Assistance technique pour la mise en œuvre du dispositif d'opérationnalisation de l'assurance maladie	BAD			
Logement et Habitat				
Projet Construction d'un centre administratif et d'un complexe de logement	BID			
Construction de logements sociaux	Fonds Arabe de Développement Economique et Sociale			
Projet intégré de résorption des bidonvilles à Djibouti	BM			
Construction de 1000 logements sociaux	Fonds Saoudien de Développement			
Emploi				
Projet d'Appui à la Professionnalisation des jeunes et des entreprises de la filière transport-logistique-portuaire	UE			
Accroître l'emploi des jeunes à Djibouti dans le contexte de la crise de l'insécurité régionale – Phase II	PNUD			
Projet de Promotion de l'Emploi des Jeunes et de l'Artisanat	BM			
Promotion de la Femme et du Genre				
Programme d'appui au Ministère de la Femme et de la Famille	PNUD			
Autonomisation économique des femmes	PNUD			
Programme d'appui à l'autonomisation de la femme et de lutte contre les MGF/E	UE			
Jeunesse et Sports				
Construction d'un complexe sportif olympique	Fonds Koweitien pour le Développement Economique Arabe			
Projet de Construction de 15 terrains omnisport	Fonds Saoudien de Développement			

Intitulé/Secteur	Bailleur	2018	2019	2020
Axe 2 - Capital Humain				
Affaires Musulmanes et Culture				
Projet construction d'un centre administratif et d'un complexe de logement	BID			
Projet protection du patrimoine mondial culturel et naturel	UNESCO			
Protection Sociale				
Projet réfugiés et communautés d'accueil	BM			
Politiques Sociales	UNICEF			
Projet d'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur agricole	BID			
Assistance aux groupes vulnérables et aux réfugiés, UNDAF	PAM			
Renforcement du dégrée de la résilience	PNUD			
Projet de Réduction de la Pauvreté Urbaine de Balbala	BID			
Micros Projets liés à la sécurité alimentaire	KF			
Assistance aux groupes vulnérables et aux réfugiés GFD	UNCHR			
Projet de Réduction de la Pauvreté urbaine de Djibouti	BM			

Axe 3 - Gouvernance publique et renforcement des capacités institutionnelles				
Gouvernance Politique				
Accord d'Assistance Bilatéral sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance	USAID			
Cadre Légal et Politique	UNICEF			
Nouvelle Facilité de Coopération Technique IV	UE			
Facilité de Coopération Technique V	UE			
Projet d'appui à la mise en œuvre de la coopération UE - Djibouti	UE			
Fonds d'Expertise et de Renforcement des Capacités (FERC3)	AFD			
Renforcement de la responsabilité pour une implémentation efficace et transparente des dépenses publiques	BM			
Projet de construction d'un centre régional de formation et de documentation	OIM			

Intitulé/Secteur	Bailleur	2018	2019	2020
Axe 3 - Gouvernance publique et renforcement des capacités institutionnelles				
Accompagnement dans la réforme fiscale	BM			
Projet d'Appui à l'Assemblée Nationale	BM			
Projet de modernisation de l'administration publique	BM			
Suivi et évaluation INDICATEUR STANDARDISES	UNICEF			
Disponibilité et Analyses de Données Statistiques	UNFPA			
PCI AFRIQUE-Multinational Statistical capacity Building Program for managing Development Results 4.2	COMESA			
Assistance aux groupes vulnérables et aux réfugiés GFD	USAID			
Formation et professionnalisation du métier de journaliste	UNESCO			
PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL	UNESCO			
Renforcement des capacités des journalistes	UNESCO			
Services spécialisées de protection	UNICEF			
Journée Mondiale de la liberté de la Presse	UNESCO			
Programme d'appui à la mise en œuvre de l'intégration régionale	UE			
Gouvernance Administrative				
Professionnalisation et Renforcement des Capacités des Marchés Publics	BM			
Renforcement du cadre juridique de la comptabilité et l'audit	BM			
Formation en gestion de projets pour le Ministère des Finances				
Gouvernance Economique et Financière				
Programme d'appui à la mise en œuvre de la coopération UE-Djibouti 2	UE			
Projet d'Appui à la Coordination de l'Aide	PNUD			
Projet Enquête socio-économique Djiboutienne auprès des ménages 2017	BM			
Fonds d'Expertise et de Renforcement de Capacités 5 (FERC 5)	AFD			
Formulation de la 2ième Stratégie Nationale pour le Développement des Statistiques	BM			
Appui à la statistique	PNUD			
Gouvernance Locale, Administrative et Sécurité Intérieure				

Intitulé/Secteur	Bailleur	2018	2019	2020
Axe 3 - Gouvernance publique et renforcement des capacités institutionnelles				
Appui à la gouvernance de l'agglomération de Djibouti	UE			
Appui à la décentralisation, la gouvernance et le développement local dans les 5 régions de la République de Djibouti	UE			
Appui à la décentralisation	PNUD			
Justice et Droits Humains				
Projet d'accès à la justice				
Appui à la société civile en République de Djibouti	UE			
Solutions pérennes pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables	UE			
Renforcement des Droits de l'Homme à Djibouti à travers la Commission Nationale des Droits de l'Homme	PNUD			
Coopération Internationale et Diplomatie				
Axe 4 - Pole de Développement Régionaux et Développement Durable				
Environnement				
Appui à la résilience et la récupération d'Obock	PNUD			
Alliance Mondiale contre le changement climatique	UE			
MARITIME	FEM			
Soutien à l'adaptation au changement climatique des communautés rurales en régions montagneuses de Djibouti	PNUD			
Développement des périmètres agropastoraux comme une stratégie d'adaptation au changement climatique pour les communautés rurales pauvres de Djibouti d'Arta et d'Ali-Sabieh (Grand et Petit Bara)	PNUD			
Ozone	FEM			
Tadjourah Hanleh	FEM			
Zone côtière	FEM			
changement climatique	FEM			
Evaluation socio-économique des zones côtières des iles Moucha et Maskali	FEM			

Intitulé/Secteur	Bailleur	2018	2019	2020
Axe 4 - Pole de Développement Régionaux et Développement Durable				
Projet de renforcement des capacités pour suivre et contrôler les mouvements transfrontaliers des produits chimiques et de déchets dangereux(SAICM)	FEM			
Project Proposal Grant for Cross Cutting Development project document	PNUD			
Project Proposal Grant for Marine and Coastal Biodiversity project document	PNUD			
Plan d'initiation au Green Climate Fund	PNUD			
Réduction de la vulnérabilité/PRAREV	FIDA			
URBA/DEV, TERRITORIALE				

DIRECTION DE L'ECONOMIE ET DU PLAN

BP : 2535, Immeuble Sarian, Héron
Tél : (+253) 21 35 28 01/ 21 35 15 59 ; Fax : (+253) 21 35 28 02